

LES TRACES DES DESTRUCTIONS SERBES



Un soldat néerlandais montre des corps carbonisés trouvés aux abords de Velika Krusa, au sud du Kosovo. Plus de vingt cadavres ont été repérés par les troupes de l'OTAN dans ce village. Selon un témoin, il s'agit de Kosovars brûlés vifs par les forces serbes.



Les soldats italiens de la KFOR sont arrivés dimanche 13 juin à Pec, dans l'ouest du Kosovo. La ville a été largement détruite par les Serbes, dans le but d'empêcher le retour des Albanais.

A Rebar, le calvaire de la famille Vishesela

REBAR (Kosovo)
de notre envoyé spécial
Kustrem Vishesela se tord les mains, en se dandinant d'un pied sur l'autre. Il a onze ans. Il vit dans le village de Rebar, dans le centre du Kosovo, près de Lipjan. Il a vu mourir, le 18 avril, son père, sa mère et une sœur. Il a aussi perdu deux oncles et deux cousins. Les sept membres de la famille Vishesela sont aujourd'hui dans ce charnier récemment transformé en cimetière, ce charnier de vingt-six cadavres que les Serbes ont tenté de masquer deux semaines après que les crimes ont été perpétrés, comme dans le village voisin de Halac (Le Monde du 15 juin). Kustrem jette un regard grave sur la maison brûlée. Sa sœur Shipe, vingt ans, autre survivante du carnage, est secouée par les larmes.

« Les soldats sont arrivés par la route de Lipjan en camionnettes, raconte Kustrem. Ils nous ont ordonné de sortir de la maison. Ils ont pris mon père. Ils ont pointé leur kalashnikov sur la gorge de ma mère parce qu'elle s'obstinait à accompagner mon père. Elle nous hurlait, à moi et mes deux sœurs, Shipe et Mehadija, de nous enfuir. Nous avons couru à travers le jardin. Un soldat a tiré une rafale dans notre direction. Mehadija, qui avait quinze ans, a été tuée. Pendant ce temps-là, ils ont abattu papa et maman. Shipe et moi nous sommes cachés deux semaines dans une forêt avec notre grand-père, Aslan. » « Lorsque je suis revenu dans le village, je n'ai trouvé que le portefeuille ensanglanté de mon oncle Qazim. Les soldats avaient enterré les corps », conclut Kustrem.

« UNE BALLE DANS LA TÊTE »

Les quatre maisons de la famille Vishesela sont alignées le long d'un champ. De l'autre côté, il y a un jardin commun, avec une remise pour le foin, un puits, trois ou quatre poules. La seconde maison, celle de l'oncle Qazim, a été entièrement brûlée. Les trois autres maisons ont été pillées.

Shipe raconte, en se mordant les lèvres, l'histoire de manière identique, la mort de leur père, de leur mère et de leur sœur Mehadija. Elle ajoute qu'entre la fuite de la maison et le voyage vers la forêt, elle a été arrêtée par des soldats qui l'ont emmenée à l'extrémité du village en compagnie d'une autre jeune fille de Rebar. « Ils nous insultaient. Ils disaient qu'ils allaient nous violer. J'ai perdu conscience. Ils m'ont réveillée en versant un seau d'eau sur mon visage. Ils riaient. J'ai de nouveau perdu conscience. Lorsque je me suis réveillée la seconde fois, ils étaient partis. Un gitan s'est occupée de moi et m'a amenée jusqu'à mon frère et mon grand-père. » Shipe affirme que la seconde jeune fille, dont elle préfère taire le nom, n'a pas été violée non plus.

D'une autre maison du clan Vishesela arrive Shemsija Vishesela et sa fille Besa, onze ans, qui sont la tante et la cousine de Kustrem et Shipe. Shemsija raconte. « J'étais assise dans la maison avec mon mari, Rexhep, mes deux fils, Kreshnik et Ismet, et ma fille, Besa. Sept hommes sont entrés. Ils portaient des uniformes de l'armée yougoslave et des bandeaux rouges autour du front. Certains avaient de longues barbes.

Ils ont mis leurs canons sur nos visages et ont réclamé de l'argent. Puis ils sont sortis et ont forcé mon mari et mes deux fils à s'allonger sur le seuil de la maison. Ils m'ont ordonné de partir avec ma fille. Nous avons marché cinquante mètres. Deux autres soldats nous ont alors arrêtés. Je me suis retournée pour voir mon mari et mes fils, et un soldat m'a tiré une balle dans la tête. Je suis tombée. »

« SI TU MEURS TOI AUSSI... »

Shemsija a une joue coupée en deux par cette balle de kalashnikov. Elle poursuit son récit. « Mes dents étaient éparpillées sur le sol. Mon visage était ensanglanté. Ma fille m'a demandé : "Maman, t'ont-ils tué toi aussi ?" Je lui ai dit que j'étais vivante. Alors Besa m'a dit : "Ils viennent de tuer papa, Kreshnik et Ismet. Si tu meurs toi aussi, maman, je vais leur demander de me tuer. Je ne veux pas rester seule ici." Ma fille me tirait par le bras. Nous nous sommes enfuies et réfugiées derrière un bosquet. »

Shemsija et Besa ne peuvent plus retenir leurs larmes. « Nous nous sommes enfuies dans la forêt avec l'aide d'habitants d'un village voisin. Un jour, dans la montagne, nous sommes arrivées à un hôpital de campagne de l'UCK [Armée de libération du Kosovo]. Un médecin a soigné mon visage. »

La famille Vishesela est décimée. Plus loin dans le village, il y a la maison brûlée de la famille Vuniqi, réfugiée d'un autre village (six morts, dont deux adolescentes). Il y a aussi la maison où Dafina, sept ans, a été abattue (trois morts). Il y a ce silence. Et il y a ces vingt-six tombes fraîches, près de la mosquée blanche.

« Je crois que la guerre est finie. Je crois que nous allons vivre libres au Kosovo. Et je ne ressens aucune joie, dit Shemsija Vishesela. En deux mois, j'ai tout perdu, mon mari, mes deux fils, ma maison. Je n'ai plus rien au monde. Je ne survis que pour ma fille Besa. Elle n'a que onze ans. Alors je dois survivre encore un peu... » « Je crois en Dieu, bien sûr. En qui d'autre croire ? Je prie Dieu chaque jour pour ne pas sombrer dans la folie. »

Kustrem et Shipe vivent aujourd'hui avec leurs trois tantes, les trois veuves de leurs oncles, et leur cousine Besa. Shipe va remplir deux cruches d'eau au puits. Kustrem et Besa racontent qu'ils veulent continuer à bien travailler à l'école, afin de devenir un jour « docteurs ». Kustrem réfléchit. « Pour soigner des enfants », murmure-t-il, en se tordant les mains plus fort que jamais.

Rémy Ourdan

Son camion bleu rendu de force à Bedri Lupqi

PRISTINA

de notre envoyé spécial

La scène se passe à l'entrée sud de Pristina, là où continuent, en ce mardi 15 juin, de défilier les convois de l'armée serbe qui doit quitter le sud du Kosovo et Pristina avant minuit. En début d'après-midi, un chauffeur routier albanais court prévenir un détachement de l'armée britannique qu'il vient de retrouver son camion, volé le mois dernier par des militaires serbes.

Bedri Lupqi, trente-cinq ans, montre les papiers d'immatriculation du véhicule à l'officier britannique qui prend immédiatement l'affaire très au sérieux. Ledit camion fait partie d'un convoi d'une douzaine de poids-lourds garés dans une rue adjacente à la grand-route qui mène à la Serbie. Dans les véhicules, les soldats de l'armée en déroute ont vraisemblablement dû entasser le butin amassé ces derniers jours alors que brûlaient encore, sur les hauteurs de Pristina, des maisons albanaises. Les militaires serbes proposent, sans rire, aux Britanniques de partir décharger le camion plus loin et de le ramener à son propriétaire. « Non !, répond le commandant anglais, pas question. Vous rendez le camion. » Les négociations piétinent. L'ambiance est tendue. Quatre chars Challenger britanniques arrivent à grand bruit, canons pointés sur les voleurs, retranchés à une centaine de mètres. La route est coupée. Le commandant demande à la presse de reculer : « Un convoi de cinquante blindés de l'armée serbe doit passer sur la route dans un quart d'heure. Cette affaire pourrait mal tourner », s'inquiète-t-il.

Il est quinze heures. Le commandant repart négocier avec les soldats-pilleurs serbes. Quelque temps plus tard, l'affaire semble se régler : le convoi de deux camions s'ébranle, suivi et précédé de chars britanniques. Il semble que l'officier de

l'OTAN ait accepté que le camion volé soit déchargé plus loin, en pleine campagne, à l'abri des regards indiscrets... A 15 h 40, c'est le retour triomphal du camion bleu conduit par... un soldat anglais. La foule des Albanais applaudit à tout rompre les forces de l'OTAN. Le camionneur Lupqi embrasse le commandant. Deux petites filles drapées du drapeau albanais rouge frappé de l'aigle à deux têtes, le front ceint d'un bandeau où est écrit « Nato » (OTAN), sont hissées sur les chars.

Cette histoire est emblématique de ces jours de grande confusion et de tension dans Pristina, à l'heure où l'armée serbe achevait son retrait.

« ON REVIENDRA ! »

« Nous soupçonnons que les onze autres camions de ce convoi conduits par des militaires serbes en tenue ont été volés, nous déclare le capitaine Phipps, des Irish Guards. Mais à part celui de M. Lupqi, nous n'en avons pas la preuve. » Les Anglais ont donc tranquillement laissé les pilleurs décharger le gros Mercedes. Un butin hétéroclite constitué de sièges en plastique, de miroirs, de bouteilles de gaz, selon l'officier anglais. « Tout un bric-à-brac domestique sans doute volé dans les maisons albanaises abandonnées », dit-il.

Pendant ce temps, le reste de l'armée serbe a achevé son retrait. Des convois de centaines de chars et de véhicules blindés ont traversé les faubourgs de la ville pour remonter vers le nord. Sur leurs véhicules, les soldats serbes insultaient les Britanniques. Certains avaient installé un ours en peluche sur le char. D'autres brandissaient un poster de Marilyn Monroe. Et d'autres encore désignaient le sol et hurlaient : « Ici, c'est la Serbie, et on reviendra ! »

Bruno Philip

Les enquêteurs du Tribunal pénal international commencent à arriver au Kosovo

LA HAYE

de notre correspondant

La justice internationale fait son entrée au Kosovo. Selon Christian Chartier, porte-parole du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), « une poignée » de membres du bureau du procureur sont arrivés dans la province, dans la foulée des militaires de la KFOR. Ces collaborateurs de Louise Arbour ne sont que les éclaireurs du dispositif, chargés « d'établir les relations avec les forces armées et les autres organisations sur place, et de mettre au point la logistique ». Très rapidement, suivront une douzaine d'équipes d'enquêteurs, soit, selon Graham Blewitt, procureur adjoint, « environ soixante-dix personnes ».

Leur mission ? Corroborer les innombrables témoignages de réfugiés kosovars concernant les exactions et les exécutions dont se seraient rendus coupables les militaires ou les milices serbes au cours de ces derniers mois. Le procureur a établi une liste de sites prioritaires, notamment ceux ins-

crits dans l'acte d'accusation pour crimes contre l'humanité délégué en mai à l'encontre de Slobodan Milosevic et de quatre de ses proches collaborateurs.

Racak, Bela Crkva, Velika Krusa, Krushe e Mahde, sont quelques-uns de ces sept noms de villages recensés dans le document, avec, à la clé, le nom, l'âge, et le sexe de chacune des 340 victimes identifiées. « Nous avons demandé à la KFOR de sécuriser ces sites, c'est-à-dire notamment de vérifier qu'ils ne sont pas minés, explique Christian Chartier. La KFOR a également missionné de nous signaler tous les charniers qu'ils pourraient rencontrer au fur et à mesure de leur avance au Kosovo. »

Au siège du tribunal, on reconnaît que les enquêteurs sont « pressés d'arriver sur les sites ». L'urgence est dictée par deux facteurs. D'une part, les enquêteurs du TPI doivent trouver des lieux préservés, dans la mesure du possible, de toute intervention humaine. C'est l'une des conditions pour permettre des enquêtes les plus précises possibles, afin de déterminer comment les victimes sont mortes, dans quelles positions, avec quelles armes... D'autre part, les enquêtes doivent avancer au plus vite, avant le retour des réfugiés, et avant l'arrivée de l'hiver, les intempéries et toute intervention extérieure risquant de masquer des éléments de preuve.

MÉDECINE LÉGALE

Redoutant que la tâche dépasse de beaucoup les moyens actuellement à sa disposition, Louise Arbour a fait appel à la communauté internationale. Le procureur gén-

ral a ainsi adressé vendredi une lettre à Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, pour lui demander de l'aider à trouver quelque 300 experts, notamment dans le domaine de la médecine légale.

Parallèlement, Graham Blewitt a envoyé une missive à plusieurs gouvernements, demandant de mettre à la disposition du TPIY des « spécialistes de l'identification judiciaire ». L'Allemagne, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, ont, pour ne citer qu'eux, répondu à l'appel.

« PREUVES TERRIFIANTES »

Lors d'une tournée effectuée, durant le mois de mai, dans diverses capitales occidentales, Louise Arbour avait informé oralement les gouvernements de ses besoins. Les Etats-Unis ont promis des agents du FBI. Londres a indiqué avoir déjà envoyé son coordinateur pour les crimes de guerre. Nommés en avril, David Gowan et son équipe sont chargés de recueillir toutes les informations susceptibles d'aider le TPIY dans ses recherches. Au cours d'une interview sur la BBC, il a expliqué que la situation était pire que ce à quoi il s'attendait. « Nous avons trouvé des preuves terrifiantes d'atrocités », a-t-il déclaré. « Nous avons trouvé beaucoup de tombes, beaucoup qui ont été creusées très récemment. »

Mardi, la France a fait savoir qu'elle avait désigné un groupe d'experts médicaux légaux et de spécialistes de l'identification des victimes, détachés auprès du procureur pour une durée de six mois.

Alain Franco

Les enfants kosovars ont oublié les poèmes, pas les slogans

TIRANA (Albanie)

de notre envoyée spéciale

La cour de récréation est vide. Il fait chaud, les élèves albanais sont en vacances depuis une semaine. Pourtant, à l'école « des martyrs de la liberté », à Tirana, des rumeurs s'échappent des salles de classe. La cloche sonne, des pas pressés dévalent les escaliers, les babillages s'amplifient en une cacophonie joyeuse. Depuis lundi 7 juin, le ministère albanais de l'éducation nationale a mis les écoles et lycées albanais à disposition des enfants kosovars de six à dix-huit ans. Comme si les réfugiés n'allaient pas retourner de sitôt dans leur pays et qu'il fallait leur donner, en attendant, un semblant de vie ordinaire. Le programme est prévu jusqu'au 16 août. A moins qu'il ne soit interrompu, d'ici là, par la décision des Kosovars de se lancer sur les routes pour rentrer chez eux.

A l'ombre, sous un préau, trois garçons discutent. Agés de quatorze ans, ils viennent des régions de Jakova (Jakovitsa en serbe) et de Rahovec, au Kosovo. L'école, dit Meriton Duraku, « c'était vachement mieux là-bas. Ici, les programmes sont différents, on ne peut pas s'adapter. Et puis les bancs ne sont pas de bonne qualité, et on ne peut même pas faire d'anglais, il n'y a pas de livres. Et l'école, l'été, on n'a pas l'habitude ». Tous les trois sont installés dans le camp dit « des piscines », à Tirana. Le plus dur dans le camp, « c'est l'ennui. Toute la journée sous le soleil. Ici, ça nous change. On est plutôt contents ». Depuis une semaine, ils partent pour l'école le matin avec leurs professeurs, eux aussi des réfugiés du camp des piscines.

Au détour d'une phrase, ils en viennent au fait : « Nos copains ne sont pas là. » Meriton Duraku a vu sous ses yeux son meilleur ami tué d'une grenade avec son père. Ils s'étaient réfugiés sur une colline pendant que leur village, Krushe e Madhe, entre Prizren et Jakova, était pillonné par les Serbes. « J'ai rampé pour me cacher, raconte-t-il sur un ton résigné. Près de mon copain mort, il y avait un char, je n'osais pas approcher. On a attendu cinq jours avant de l'enterrer. » En s'aventurant au village pour chercher de quoi les nourrir, son frère s'est fait fusiller.

Dans les classes d'une trentaine d'élèves, il n'y a pas de cahut. « On ne va pas prendre le risque de se faire punir, on a assez de problèmes comme ça ! » Il ne viendrait d'ailleurs pas à l'idée de punir ces enfants-là. L'institutrice d'une classe de 4^e, Nerxhivane Shehu, elle aussi venue de la région de Jakova, a décidé de « toujours leur sourire, à moins ça ». Pas de devoirs « à la maison », inutiles dans les conditions de vie du camp.

Les petits Kosovars, remarque-t-elle, ont des problèmes de mémoire. Ils ont oublié les poèmes, les chansons. En revanche, ils n'ont pas eu de mal à mémoriser les slogans clamés par leurs familles dans une manifestation improvisée à Tirana, jeudi 10 juin, après l'annonce de la paix. « L'OTAN, pas les Russes ! » la phrase les a inspirés pour leur dernière rédaction sur le Kosovo. « En arrivant dans cette classe, conclut l'institutrice, j'étais triste en pensant à mes élèves du Kosovo. Bientôt, ce sont ceux-ci qui me manqueront. » Déjà, elle sait qu'entre ses élèves de l'école d'été et son impatience du retour, ce n'est pas le retour qu'elle sacrifiera.

Marion Van Renterghem

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECCA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Ceuton - Durviter - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Le retour des Albanais s'accélère tandis que l'exode des Serbes s'est ralenti

Plus de 10 000 Albanais sont spontanément rentrés mardi au Kosovo

Même si les conditions de sécurité ne sont pas encore réunies, le retour spontané des Albanais expulsés du Kosovo s'est accéléré, mardi 15 juin, plus

de 10 000 d'entre eux ayant franchi la frontière de l'Albanie ou de la Macédoine. Deux réfugiés ont été tués et trois blessés en sautant sur des mines

sur le chemin du retour. Parallèlement, l'exode des civils serbes du Kosovo s'est ralenti. Au moins 33 000 Serbes auraient fui depuis vendredi.

LES ORGANISATIONS humanitaires leur disent qu'ils ne pourront les nourrir. Les soldats de l'OTAN qu'ils ne peuvent encore les protéger. Mais les Albanais expulsés du Kosovo n'en ont cure : ils retournent par milliers dans leur province. Ignorant les appels à la patience lancés par les humanitaires et l'OTAN, plus de dix mille Albanais du Kosovo réfugiés en Albanie sont ainsi rentrés mardi au Kosovo, passant par le poste-frontière de Morina, selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). « La situation est chaotique. Les réfugiés, hommes, femmes et enfants, ne veulent plus entendre les appels lancés par le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU mettant en garde contre le danger de mines et d'obus non explosés », a déclaré, à Tirana, Andrea Angeli, le porte-parole de l'OSCE.

Trois réfugiés ont été blessés, dont deux grièvement, par l'explosion de mines mardi à Zur, un village du Kosovo proche de la frontière albanaise, selon les observateurs de l'OSCE. Après avoir empêché des réfugiés de passer la veille, l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui a pris le

contrôle du poste-frontière de Morina, laissait traverser les réfugiés mardi, après avoir recueilli leurs noms. Les soldats allemands ont retiré leurs barricades.

A Blace, en Macédoine, une file d'attente de plus d'un kilomètre s'est formée devant le poste-frontière. Au moins 1 500 personnes avaient franchi la frontière à la mi-journée, selon le HCR. Deux hommes ont été tués dans l'explosion d'une mine dans un champ du côté yougoslave de la frontière, selon un porte-parole de l'ONU.

« J'ai un message très urgent à

faire passer aux réfugiés : ne rentrez pas maintenant, pas encore », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés dans les Balkans, Dennis McNamara. Même s'il « comprend entièrement le désir de rentrer chez eux » des Albanais du Kosovo, le commandant de la force de paix au Kosovo (KFOR), le général britannique Michael Jackson, a lui aussi jugé mardi que le retour en cours était prématuré. « Nous avons dit très clairement aux communautés de réfugiés basées en Albanie et en Macédoine : " Si l'vous plaît, si l'vous plaît,

attendez d'avoir le feu vert du Haut-Commissariat avant de rentrer », a-t-il dit.

L'exode des Serbes du Kosovo, qui a débuté avec le retrait des troupes yougoslaves, s'est ralenti mardi. Seuls 400 Serbes du Kosovo étaient entrés au Monténégro à 16 heures alors que, la veille, 2 884 personnes avaient traversé la frontière et que 4 580 Serbes étaient arrivés dimanche en Serbie, selon les organisations humanitaires, qui citent des chiffres de la police locale. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'attend toutefois à ce que l'afflux reprenne dans les prochains jours. Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé mardi qu'au moins 33 000 Serbes du Kosovo avaient fui la province depuis vendredi, de crainte de représailles de la part des Albano-phones, qui représentaient 90 % de la population avant le conflit. Le HCR estime pour sa part que 13 300 Serbes sont arrivés au cours des cinq derniers jours au Monténégro, dont la moitié serait déjà passée en Serbie, mais n'a pas de chiffre concernant la Serbie. — (AFP, AP, Reuters.)

Treize Albanais blessés par une grenade

Treize personnes, dont dix enfants, une femme et deux hommes, ont été blessées, mardi 15 juin, à Gjilane par une grenade, selon des militaires français et des témoins. Il s'agit de badauds kosovars victimes de l'explosion d'une grenade lancée par un Serbe. C'est l'incident le plus sérieux depuis l'entrée au Kosovo du contingent français de la KFOR. Un enfant a été évacué par hélicoptère vers un hôpital de Skopje, un homme est resté inconscient, et les autres blessés sont repartis après les premiers soins, selon les militaires français. Selon un témoin, une colonne de voitures passait dans la rue, klaxons hurlants, pour fêter le départ des troupes yougoslaves. Au milieu de la colonne, il a vu une Mercedes noire, dont il a dit avoir reconnu le conducteur serbe lorsque celui-ci a lancé une grenade dans la foule des badauds.

Ils partent aux Etats-Unis, voir la famille ou bien refaire leur vie

BLACE (frontière macédonienne) de notre envoyée spéciale

C'était en fin de journée dans le camp de Stenkovac, les peaux étaient luisantes et les visages creusés. Sous les tentes du camp, la température avait encore dépassé les 40 degrés. L'épuisement était perceptible, la tension à son comble. Trop d'intensité. Trop. Trop d'euphorie depuis trois jours, trop de malheur depuis quatre mois, trop de bouleversements dans des vies ordinaires, et aussi trop de bruit, et de poussière, et de promiscuité. Trop de questions encore irrésolues. Trop de rumeurs. Trop d'impatience. Trop d'angoisses pour l'avenir.

C'était en fin de journée et huit cars, vers la sortie du camp, s'ébranlaient lentement. Derrière les vitres, quelques visages de femmes, songeuses, crispées, écrasant une larme ; des profils d'hommes regardant droit devant eux ; et des sourires d'enfants joyeux, faisant de petits signes, envoyant des baisers aux hordes de gamins massés près des grillages du camp. Où donc allez-vous ? criaient-ils à un garçon qui agissait sa casquette. « En Amérique ! On part tous en Amérique ! » Et au cas où l'on n'aurait pas compris, un petit bonhomme de huit ans, excité

par le convoi, ajouta : « Ils vont chez Clinton ! » Au lieu d'obliquer, en effet, vers le côté droit de la route menant en moins d'une minute à la frontière, les cars tournèrent résolument le dos au Kosovo et mirent le cap sur l'aéroport de Skopje. Autant dire sur New York. « Des trouillards, maugréa un adolescent que le dernier car avait laissé dans un nuage de poussière. Des traîtres ! Le Kosovo est libre et c'est maintenant qu'ils désertent ? »

ODIEUSE ACCUSATION

L'odieuse accusation. Ils l'ont tous entendue. Parfois au plus profond d'eux-mêmes. Mais ils se récrient tous. Pourquoi devraient-ils boudier cette chance ultime que leur offre l'Amérique ? Qui est habilité à juger de leur droit à se reconstruire au pays de l'abondance, eux qui ont tout perdu et appréhendent un retour forcément traumatisant ? « Voyez-vous, dit une femme de soixante-quatre ans, du village de Kacanik, j'ai vu des choses horribles, j'ai assisté à un massacre ; avant de revenir, je dois me laver les yeux. Mon fils est en Arizona, il m'accueillera jusqu'en avril. C'est la chance de ma vie d'aller le voir là-bas. »

Des vacances, oui. Le mot ne le choque pas. Il a besoin d'une pause. Comme cet expert en géologie dont

les amis intellectuels critiquent le voyage, mais qui entend découvrir l'Amérique avant d'aider à mettre en valeur « les trésors minéraux du Kosovo ». Et aussi comme cette famille de Pristina qui entend débarquer à cinq dans le studio new-yorkais du fils aîné dont tous se languissaient. « L'occasion est trop belle. On va tester la vie là-bas. C'est gratis, et sans risque ! » Les Albanais, assurent-ils, n'ont jamais craint de s'expatrier temporairement.

« Moi, je veux travailler à New York, dit un homme en débardeur, entouré de deux petits garçons. Je dois mettre de l'argent de côté pour reconstruire la maison ! Il n'en reste que la cave ! Et l'Amérique, c'est mieux pour mes fils. Elle les rendra plus forts. Le Kosovo restera glauque et malsain pendant de nombreux mois. Ma femme ? Elle est dans le bus, mais elle n'est pas contente. Elle est contre ce départ. » Elle confirme timidement. « Oui oui, si j'avais le choix, je sortais du car. On a tant attendu la libération ! J'ai tant pensé à mes parents qui sont restés au village. La fortune est peut-être en Amérique, mais mon bonheur est au Kosovo. Beaucoup de femmes pensent comme moi. » Son mari sourit, un peu gauche. Et puis il hausse les épaules : « Chez nous, les hommes décident. »

A l'évidence. Ils parlent plus fort. Ils font les chefs. L'Amérique les éblouit. C'est *West Side Story*. Elles sont plus sceptiques. Et cela les agace. Leur cœur, disent-elles, est pour toujours au Kosovo. Cela n'empêche pas, plaident-ils, d'aller sentir ailleurs l'air de la liberté. Quelle liberté, disent-elles, sans langue, sans argent, sans racines ? L'Amérique est magique, crient-ils. Et elles détournent la tête. Vite, revenir au Kosovo. Dans deux mois, affirme l'une d'elle. « Quatre à six mois », estime une autre. Une autre encore murmure : « bientôt, bientôt ». Mais tous n'ont pas les mêmes projets. Ce père de famille, lui, a bien l'intention de tenter totalement le grand rêve américain. « Ma maison a entièrement brûlé. Mes amis sont morts. Pourquoi m'obstinais-je alors que l'Amérique me tend la main ? C'est un sacré pays. Quand on est avec les Américains, on est les maîtres du monde ! Un type comme Clinton, je le classe juste après Dieu. »

Ils étaient 403 Albanais du Kosovo, ce 14 mai, à embarquer pour New York, avec, dans un sac en plastique, un « document de voyage ». Un nombre équivalent devait suivre le lendemain. Et le jeudi suivant...

Annick Cojean

Les dépenses d'armement sont globalement en baisse

STOCKHOLM. Les dépenses d'armements ont continué à baisser dans le monde en 1998 tandis que la production d'armes a enregistré une légère progression, selon le rapport annuel de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publié mercredi 15 juin. En 1998, les dépenses d'armements ont reculé de 3,5 % en termes réels dans le monde, pour atteindre 745 milliards de dollars, soit 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) global.

Ce recul est essentiellement dû à la baisse dramatique des dépenses militaires de la Russie en raison de la crise économique alors que les dépenses ont « légèrement » progressé aux Etats-Unis l'an dernier, renversant la tendance à la baisse enregistrée depuis 1987. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ ÉRYTHRÉE : l'option militaire a pris le pas sur la diplomatie entre l'Éthiopie et l'Érythrée, qui s'affrontent à nouveau, depuis près d'une semaine, dans des combats à grande échelle le long de leur frontière commune. Les combats se sont poursuivis mardi sur le front ouest, selon le ministère érythréen des affaires étrangères. Les deux pays de la Corne de l'Afrique, qui ont pourtant accepté le principe général d'un plan de paix de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont annoncé chacun avoir fait depuis mercredi plus d'une dizaine de milliers de morts, blessés ou prisonniers dans le camp adverse. — (AFP)

■ CÔTE D'IVOIRE : le directeur général adjoint du Fonds monétaire international (FMI), Alassane Dramane Ouattara, a confirmé, mardi 14 juin, à Ouagadougou ou Burkina Faso, qu'il mettrait fin à ses fonctions au FMI en juillet pour « entamer une carrière politique en Côte d'Ivoire ». M. Ouattara, dernier premier ministre du président Félix Houphouët-Boigny, mort en 1993, a déjà annoncé qu'il serait candidat à la présidentielle ivoirienne de l'an 2000. — (AFP)

■ COLOMBIE : 33 otages civils ont été libérés, mardi 15 juin, par les guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN). Ils avaient été enlevés le 30 mai en pleine messe à Cali. Cinquante-huit personnes au moins seraient encore aux mains de la guérilla. Ces libérations font suite à la suspension, par le président colombien Andres Pastrana, de la vaste opération lancée par l'armée à la recherche du commando et de ses otages, ainsi que l'avait exigé l'ELN. — (Reuters.)

■ TUNISIE : un nombre indéterminé d'opposants ont récemment été remis en liberté, a-t-on appris lundi 14 juin. Parmi les personnes libérées figurent deux femmes, Radhia Aouididi et Rachida Ben Salem. Un troisième détenu, Nizar Chaari, un enseignant qui réside à Toulouse, a également recouvré la liberté. Les noms des autres détenus libérés ne sont pas disponibles. — (AFP)

■ IRAK/ONU : la Grande-Bretagne a pour la première fois recommandé, mardi 15 juin, au Conseil de sécurité de l'ONU de « suspendre » l'embargo pétrolier contre l'Irak, sous certaines conditions sévères, ont indiqué des diplomates. Les sanctions pourraient être suspendues par période de 120 jours renouvelables, uniquement si l'Irak peut prouver qu'il ne possède plus d'armes de destruction massive, après avoir rempli « des éléments clés du désarmement ». Un contrôle financier strict de l'ONU serait aussi maintenu sur les importations irakiennes. — (AFP)

■ IRAN : Téhéran a confirmé, mardi 15 juin, l'enlèvement de trois ressortissants italiens dimanche près de Bam, dans le sud du pays, révélé par le quotidien italien *Corriere della Sera*. Le ministre des affaires étrangères en a imputé la responsabilité à des « bandits notoires ». Les trois Italiens, employés de l'entreprise Danieli, faisaient du tourisme à Bam. — (AFP)

■ SOUDAN : des étudiantes de Khartoum, qui avaient porté des pantalons et leurs camarades étudiants, qui piquaient avec elles, ont été flagellés en public pour « conduite indécente », a annoncé, mardi 15 juin, leur avocat. Ils ont été jugés par le tribunal de l'ordre public qui les a reconnus coupables de « conduite indécente, trouble de l'ordre public et rébellion contre la force publique ». — (AFP)

Le gendarme Nivel se rend au procès de ses agresseurs en Allemagne

ESSEN. Le gendarme français Daniel Nivel, qui avait été battu violemment par des hooligans allemands le 21 juin 1998 à Lens lors de la Coupe du monde de football, a assisté pour la première fois mardi 15 juin au procès de quatre de ses agresseurs présumés à Essen, dans la Ruhr. Accompagné de sa femme et d'un de ses fils, le gendarme français (âgé de quarante-quatre ans) était dans l'incapacité physique de s'exprimer. Deux des agresseurs ont présenté leurs excuses au gendarme. La réponse de Lorette Nivel est tombée peu après, devant la presse : « J'ai entendu la demande de pardon, mais je ne veux pas leur pardonner. Mon mari a eu trop mal, notre famille a eu trop mal. Cela dure et durera toute notre vie. » « En prison, ces gens peuvent faire tout ce qu'ils veulent de leurs mains, alors que mon mari doit tout réapprendre », a-t-elle ajouté. Son fils a indiqué qu'il n'avait ni haine, ni rancune, mais « de l'incompréhension » à l'égard des accusés. — (AFP)



Alain Juppé fait adopter un calendrier retardant l'élection du président du RPR

Pierre Lellouche, député de Paris, dénonce une « stratégie de l'étouffoir »

Le bureau politique du RPR a confié à un conseil restreint la direction du mouvement jusqu'à l'automne. Celui-ci est composé du président du Sénat,

des anciens présidents du parti, des deux anciens premiers ministres, des présidents des groupes parlementaires et du secrétaire général du RPR. L'élec-

tion d'un nouveau président a été renvoyée à la fin de l'année, après l'organisation de nouvelles assises qui adopteront « un projet pour la France ».

IL EST URGENT d'attendre. Le bureau politique du RPR, qui s'est réuni, mardi 15 juin, pendant près de trois heures, a décidé d'organiser de nouvelles assises et l'élection du président du mouvement « à l'automne prochain ». En attendant, le conseil politique restreint, que Nicolas Sarkozy avait mis en place, le 16 avril, après la démission de Philippe Séguin, a été confirmé « dans son rôle de direction collégiale ». Il se réunira deux fois par semaine, les mardis et jeudis matins. En rappelant la composition de cette instance non statutaire, le communiqué final, dans sa première mouture, a malencontreusement oublié de mentionner la présence des présidents des groupes RPR du Sénat et de l'Assemblée nationale, Josselin de Rohan et Jean-Louis Debré...

La rédaction de ce communiqué, préparé dans la matinée par le conseil politique sous la houlette d'Alain Juppé a d'ailleurs fait l'objet de vives discussions. Le maire de Bordeaux a proposé, d'entrée de jeu, de supprimer le poste de président du RPR, élu par les militants

au terme des nouveaux statuts. Cette proposition a paru irrecevable à plusieurs participants. M. Séguin – dont François Fillon, député de la Sarthe, a rappelé qu'il conteste le principe de ce conseil et qu'il n'y participe pas – n'exclut pas de sortir de son silence si les nouveaux statuts, adoptés sous sa présidence, ne sont pas respectés et, *a fortiori*, s'ils sont modifiés.

MINIMISATION DE L'ÉCHEC

Sur ce point, les séguinistes ont été rejoints par plusieurs députés de la jeune génération, qui se sont étonnés du report de l'élection d'un nouveau président. Celle-ci pourrait n'être organisée qu'en décembre. « Il s'agit d'une stratégie de l'étouffoir, entretenue par les deux anciens premiers ministres » (M. Juppé et Edouard Balladur), a affirmé Pierre Lellouche, député de Paris. Ce dernier, comme M. Fillon, Patrick Devedjian ou Renaud Muselier, souhaiterait « un débat à la loyale, mené sur des idées et porté par les différents candidats à la présidence ».

Manifestement, consigne avait

été donnée de gagner du temps, en minimisant la portée de l'échec de la liste RPR-DL le 13 juin. « Jamais les élections européennes n'ont changé la donne politique nationale », a ainsi soutenu un proche de M. Sarkozy, en rappelant que les succès de Bernard Tapie et de Philippe de Villiers, en 1994, n'avaient pas eu de lendemains. Devant l'émoi qu'avaient suscité, dans la matinée, ses interventions au conseil et au bureau du groupe, puis l'annonce, en début d'après-midi, dans *Le Monde*, de son retour, M. Juppé s'est défendu d'être à la manœuvre. « J'ai déjà été président et je n'ai nullement l'intention d'être candidat à la présidence du RPR », a affirmé l'ancien premier ministre devant le bureau politique.

La direction du RPR a, par ailleurs, pris « acte de la décision annoncée par Charles Pasqua de quitter le RPR ». Le sénateur des Hauts-de-Seine avait en effet indiqué, la veille, que « ce qui se passe au RPR ne [le] concerne plus ». Deux de ses proches, les députés Jean-Jacques Guillet et Nicolas Dupont-Aignan, ont, d'autre part, an-

noncé leur démission du mouvement. Cette question a aussi provoqué un débat. Le projet de communiqué proposait de renouer avec l'UDF. Les séguinistes ont demandé qu'au minimum, un équilibre soit préservé entre, d'un côté, les centristes de François Bayrou et, de l'autre, les nationaux-républicains de M. Pasqua.

En fin de journée, lors d'une réunion extraordinaire du groupe RPR de l'Assemblée nationale, plusieurs députés sont intervenus dans le même sens : ils n'ont nulle envie de voir se constituer un groupe du Rassemblement pour la France. Thierry Lazaro, Michel Terrot, Didier Julia, Thierry Mariani notamment sont aussi intervenus pour revendiquer une plus grande autonomie du groupe à l'égard de Jacques Chirac. Le secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, a été nommé mis en cause. M. Juppé a vivement pris la défense de celui qui fut le directeur de son cabinet.

Jean-Louis Sauw

La crise du gaullisme affole les députés de droite

Tout au long de la journée de mardi, les parlementaires se sont interrogés sur les intentions de M. Chirac et des dirigeants de son parti

ÇA N'A PAS MARCHÉ et ça ne va toujours pas très fort. Deux jours après la déroute de la liste conduite par Nicolas Sarkozy aux élections européennes, les députés

RÉCIT

« Notre problème à nous, c'est qu'on a une mante religieuse qui tue tout le monde »

RPR et Démocratie libérale sont sous le choc. Mardi 15 juin, à l'Assemblée nationale, de réunions de groupes en bureaux politiques, entre la buvette et l'hémicycle, ils traînent leur mine terreuse et cherchent, sans y croire vraiment, l'aspirine miracle. Ça n'a vraiment pas marché, et ce n'est pas la première fois. « 1997, 1998, 1999 : trois débâcles. L'électeur est désespéré », se lamente François d'Aubert, député (DL) de Mayenne. Et l'élu aussi. Car ça n'a pas marché, et chacun se demande si, vraiment, cela pourra marcher un jour.

Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, en doute radicalement. « La droite est comme Chronos, elle mange ses enfants », grince-t-il en ce lendemain de défaite. C'est dans cette atmosphère que commence la journée à Démocratie libérale. Réunis à l'heure du petit-déjeuner en comité exécutif, les dirigeants de DL constatent les dégâts. Oui, la déroute de la liste Sarkozy-Madelin frappe de plein fouet Démocratie libérale. Oui, il faut tout reprendre à zéro, stratégie et message, mais – et cet autre constat est encore plus angoissant – personne ne sait trop comment s'y prendre. La stratégie de « l'union », mise en avant par Alain Madelin pour faire liste commune avec Philippe Séguin, puis avec Nicolas Sarkozy, n'est pas remise en cause. Mais les participants constatent aussi qu'à cause d'elle, c'est l'identité libérale de DL qui est occultée. Or, relève Laurent Dominati, aux élections européennes, les listes qui ont « résisté sont celles qui avaient un message fort, comme les chasseurs ou Pasqua ». Un message, donc, mais lequel ? « Le mot libéral est-il vraiment adéquat ? », interroge soudain Jean-Claude Gaudin.

Décidément, la crise n'épargne rien ni personne. Surtout pas les parlementaires. Pour une fois, ceux de DL sont réunis au siège du parti, et à leur tour, ils tourment et retournent les mêmes questions. Pour organiser « l'union », chacun a sa proposition. « Il faut regarder comment a fait José Maria Aznar avec le Parti populaire », suggère Philippe Vasseur. « Il faut faire une sorte de CDU à la française », propose Dominique Dord, député de Savoie, qui revient d'ailleurs d'un voyage d'étude au cœur de la démocratie chrétienne allemande en compagnie de Jean-Christophe Baguet, député des Hauts-de-Seine et Nicolas Forissier, député de l'Indre. Yves Nicolin, député de la Loire, avec le petit groupe dit des « rénovateurs », n'entend pas se satisfaire de demi-mesures.

Dans son désarroi, Alain Madelin est ouvert à toutes les hypo-

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Coûteaux

À LA SUITE de notre article intitulé : « Charles Pasqua diagnostique la "mort" du RPR et annonce la création de son propre parti » (*Le Monde* du 15 juin), Paul-Marie Coûteaux, élu député européen sur la liste de M. Pasqua, nous affirme : « Dans mon esprit, le Rassemblement pour la France en train de se constituer ne peut évidemment se passer d'aucun de ses fondateurs, notamment Philippe de Villiers. »

thèses. « Je suis d'accord sur l'objectif, mais je ne vois pas le chemin. Je suis prêt à dissoudre Démocratie libérale dans un grand parti unique, si cela peut aider », répond-il même. Dominique Dord « ne veut pas repartir à Chambéry, mercredi soir, sans avoir au moins essayé ». Mais il est sceptique : « C'est le RPR qui détient la clé. Or il est d'abord préoccupé par ses problèmes internes. »

Préoccupé et même déchérit. A la même heure, et tandis que François Bayrou n'en finit pas de se féliciter de son score au milieu des députés de l'UDF, le conseil politique du RPR tente de trouver une solution de remplacement à Nicolas Sarkozy à la présidence du mouvement. A l'heure du déjeuner, la « une » du *Monde* (daté 16 juin), qui annonce que Jacques Chirac s'en remet à Alain Juppé, amplifie la confusion. Furieux, l'ancien premier ministre entre dans une colère noire avant la séance des questions au gouvernement. « Encore un coup de Séguin ! », lance-t-il à ses collègues qui feuilletent le journal. Il n'adresse pas la parole à son voisin, Richard Cazenave, député de l'Isère, de toute la séance de questions au gouvernement. A la fin de la séance, Patrick Ollier, député des Hautes-Alpes, n'a pas encore entendu le « démenti » d'Alain Juppé. Il est donc mal reçu lorsqu'il l'interroge : « Qu'est-ce qui te prend, Alain, qu'est-ce que c'est que ces conneries ? »

DU TAC AU TAC

Ces « conneries », malgré tout, alimentent les conversations, pendant que François Bayrou n'en finit pas de savourer son score au milieu des sénateurs centristes. Juppé président ? « Ce peut être lui, ce peut être un autre », commente Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône), avant de glisser que l'« on ne peut pas s'appuyer sur un émetteur qui n'est pas audible ». A tout prendre, donc, mieux vaut « un autre ». C'est également le sentiment de Bernard Accoyer. Le député de Haute-Savoie ne prend pas de gants : « Juppé a un double handicap : il présente un défaut de communication et, aux yeux des militants, il reste en partie responsable de la défaite de 1997 ». Anonyme, un député RPR accuse directement Jacques Chirac des échecs de la droite : « Notre problème à nous, c'est qu'on a une mante religieuse qui tue tout le monde », peste-t-il. L'Elysée confirme à la même heure, que le président de la République déjeunera, jeudi, au Sénat, avec les responsables parlementaires de l'opposition.

Exceptionnellement, les députés RPR sont réunis en fin d'après-midi. La salle est comble, et applaudit à tout rompre l'arrivée de Nicolas Sarkozy. Le secrétaire général prend la parole, et se plaint, au passage, de ne pas avoir reçu de l'Elysée le même soutien que François Hollande a reçu de Matignon. « Ta campagne n'était peut-être pas aussi parfaite que ça... », répond du tac au tac Alain Juppé.

La solution serait-elle ailleurs ? Les députés RPR ne le sauront pas tout de suite, puisque aucun d'entre eux ne se rend, le soir, à la réunion convoquée par les « rénovateurs » de l'opposition au deuxième sous-sol de l'Assemblée nationale. A l'invitation, notamment, d'Yves Nicolin et Dominique Dord, le grand parti unique de l'opposition n'attire que quelques députés DL et UDF qui préfèrent « garder l'anonymat ». Et, mercredi matin, sur RTL, François Bayrou continue de savourer ses 9,28 % de suffrages exprimés, et ne comprend pas bien à quoi rime toute cette agitation : « Je ne crois pas que les Français soient inquiétés parce qu'il y a un groupe UDF et un groupe RPR à l'Assemblée nationale (...) Au contraire, ils trouvent absolument normal qu'il y ait un groupe RPR et un groupe UDF comme il y a, à gauche, un groupe PS et un groupe PCF », affirme-t-il. Pour lui, ça a marché.

Récit du service France

**Accès illimité à Internet
au prix de la
communication
locale**


Prenez Internet du bon côté.

0,99Ftrc/mn

SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 17 JUIN 1999

ALIMENTATION Le gouvernement a annoncé, mardi 15 juin, la suspension provisoire de la commercialisation des canettes de Coca-Cola, Coca-Cola Light, Sprite et Fanta

commercialisées en France. ● DEUX CENTES CAS D'INTOXICATION ont été recensés par les autorités belges ces derniers jours. En France, deux autres cas ont été identifiés par le

centre anti poison de Lille. Rien ne permet cependant, à l'heure actuelle, de faire un lien entre ces symptômes et la consommation de ces boissons. ● LA FIRME AMÉRICAINE admet

avoir constaté une altération du goût des boissons mises en bouteille dans l'usine d'Anvers (Belgique) et une modification de l'odeur de celles produits dans son usine de Dun-

kerque. Coca-Cola, qui a réalisé un bénéfice de 3,5 milliards de dollars en 1998, réfute toute responsabilité dans les intoxications constatées. (Lire aussi notre éditorial page 19.)

Le gouvernement suspend la commercialisation des boissons Coca-Cola

Deux cents personnes ayant consommé du Coca-Cola ont été victimes d'intoxications, ces derniers jours, en Belgique, et deux cas ont été identifiés en France. Rien ne permet cependant d'établir un lien direct entre ces symptômes et la consommation de ces sodas

Le GOUVERNEMENT français a décidé, dans la soirée du mardi 15 juin, de suspendre la commercialisation des quatre boissons de marque Coca-Cola (Coca-Cola, Coca-Cola light, Sprite et Fanta) conditionnées en canettes métalliques fabriquées dans une usine de Dunkerque (Nord) depuis le mois de janvier. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, et Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, en charge de la consommation, recommandent à la population, dans l'attente de nouvelles informations, de ne plus consommer ces boissons. Ils ont également demandé aux distributeurs de suspendre la commercialisation en France de l'ensemble de ces marques.

Cette décision fait suite à l'apparition, ces derniers jours, d'une série d'intoxications alimentaires en Belgique. Les premiers cas avaient été observés dans une école de Bornem, au nord de la Belgique, où une trentaine d'enfants s'étaient plaints de différents maux après avoir bu du Coca-Cola. Le fabricant avait alors décidé de retirer

du marché belge 2,5 millions de ses bouteilles de 20 cl tout en démentant l'existence d'un quelconque risque pour la santé des consommateurs (Le Monde du 11 juin).

On dénombrerait aujourd'hui, selon les autorités sanitaires belges, environ deux cents cas d'intoxication caractérisés par des symptômes variés : vomissements, diarrhées, pertes d'équilibre, etc. Les autorités sanitaires belges font également état d'un cas d'hémolyse (accident grave dû à la destruction des globules rouges) survenu chez un enfant de cinq ans sans que la corrélation entre cet accident et la consommation de Coca-Cola soit formellement établie.

En France, deux cas d'intoxication ont été identifiés par le centre anti-poisons de Lille chez deux hommes, âgés de trente-huit ans et cinquante-cinq ans qui ont ces derniers jours consommés du Coca-Cola, acheté dans un supermarché situé à proximité de la frontière entre la France et la Belgique. Les services de Bernard Kouchner ont décidé d'alerter le réseau des centres anti-poisons et les directions départementales de l'action



sanitaire et sociale. Cette alerte a été lancée après que les responsables sanitaires belges ont contacté leurs homologues français expliquant qu'en dépit des premières mesures de retrait prises par le fabricant, les cas d'intoxication

continuaient à se multiplier. Parallèlement, une enquête est en cours à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes qui avait reçu, dimanche 13 juin, un message d'alerte européen. De multiples prélèvements avaient été effectués, vendredi 11 juin, sur les produits et les différents ingrédients présents dans l'usine de Dunkerque ainsi, notamment, que sur le bois des palettes d'expédition. Les premiers résultats des analyses toxicologiques ne devraient pas être connus avant la fin de la semaine.

Rien ne permet encore d'établir une corrélation entre la consommation de Coca-Cola (ou d'autres

boissons de ce groupe) et l'apparition de ces symptômes. « Les mesures de prudence arrêtées à ce jour feront l'objet d'un suivi constant des services de contrôle et leurs éventuelles modifications interviendront au vu des éléments de traçabilité fournis par l'entreprise et des résultats des analyses en cours », explique-t-on auprès du gouvernement, où l'on ne cache pas une certaine surprise devant les retards mis par la firme à répondre de la traçabilité de ses produits.

« SECRETS INDUSTRIELS »

L'une des hypothèses aujourd'hui officiellement avancée pour expliquer les troubles observés chez certains consommateurs serait la présence accidentelle d'une molécule chimique imprégnant les palettes servant au transport des lots de canettes et qui aurait ainsi contaminé le fond des ces dernières. Il s'agirait d'un antifongique, substance destinée à empêcher le développement des champignons microscopiques. Les consommateurs auraient absorbé une certaine quantité de cette substance toxique en portant la canette ouverte à la bouche. Une telle hypothèse permet à Coca-Cola France d'expliquer que le contenu des boîtes métalliques incriminées, aujourd'hui interdites à la vente, était sans danger pour la consommation.

Officiellement, la filiale française de Coca-Cola ne fournit aucune information sur la nature du contaminant chimique qui aurait été retrouvé sur les palettes de bois de l'unité de production de Dun-

kerque. On indiquait toutefois, dans la matinée du mercredi 16 juin, auprès du secrétariat d'Etat à la santé, que des analyses effectuées par la firme au sein de son laboratoire de Philadelphie auraient permis de retrouver la présence de parachlorocrésol ou de iodophénol. La toxicité pour l'homme de ces deux substances est connue mais les spécialistes de toxicologie estiment qu'il faut en absorber des quantités relativement importantes pour provoquer les troubles actuellement observés.

« Cette hypothèse apparaît, en l'état actuel des données disponibles bien peu vraisemblable et il serait fort utile pour comprendre l'origine des phénomènes observés de pouvoir avoir accès à la chaîne de fabrication de ces boissons ce qui, compte tenu des secrets industriels jalousement gardés, ne nous est pas permis », confie un responsable sanitaire français.

En Belgique, où les investigations médicales sont menées par les laboratoires de toxicologie du centre anti-poisons de Bruxelles et de l'hôpital universitaire de Gand, certains observateurs avaient noté que les cas d'intoxications semblaient concerner, pour l'essentiel, des enfants et des adolescents vivant en collectivité dans les régions belges les plus touchées par la crise du « poulet à la dioxine ». Ils estimaient de ce fait que ce qui apparaissait comme une intoxication alimentaire pouvait, pour partie, être le fruit d'une forme de psycho-

Jean-Yves Nau

Le groupe d'Atlanta en chiffres

● **Empire** : présent dans 200 pays à travers des sociétés d'embouteillage locales auxquelles il vend son concentré, qui permet de fabriquer le Coca-Cola, le groupe d'Atlanta vend plus d'un milliard de boissons par jour.

● **Marques** : le groupe américain possède quatre marques mondiales : Coca-Cola, Fanta, Sprite, Minute Maid. Il

commercialise ensuite dans certains pays des produits locaux, comme Acquarius ou Kinley Tonic en Belgique. Il a élargi son activité à l'eau (Bon Acqua). Il s'est porté acquéreur de la marque Orangina.

● **Parts de marché** : dominant sur le marché des *soft drinks* (boissons non alcoolisées), Coca-Cola déclare ne détenir que 2 % de parts de marché

mondial. Il comptabilise dans ses calculs la consommation de toutes les boissons, eau et vin compris.

● **Résultats** : en 1998, Coca-Cola Company a réalisé un bénéfice net de 3,5 milliards de dollars (22 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 18,8 milliards de dollars. Le magazine *Fortune* le classe dans les vingt sociétés mondiales les plus profitables.

« Difficile d'imaginer pire situation pour une entreprise »

COCA-COLA est dans la tourmente. Le numéro un mondial de la boisson sans alcool se retrouve, en Europe, confronté à une série d'interdictions gouvernementales sans précédent. Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce, a justifié, mardi 15 juin, cette décision en invoquant « l'incapacité de Coca-Cola à être claire sur la traçabilité de ses produits ». Ce même jour, le Luxembourg a ordonné le retrait de la vente de l'ensemble des produits commercialisés par le groupe américain, une mesure identique à celle prise par le gouvernement belge, la veille. En Allemagne, où aucun cas d'intoxication n'a été déclaré, les autorités régionales de Rhénanie-Palatinat (ouest) ont annoncé avoir saisi, mardi, 199 caisses de Coca-Cola provenant de Belgique. Le même jour, le groupe américain a retiré de la vente aux Pays-Bas ses produits importés de Belgique.

Longtemps muette, Coca-Cola a reconnu mardi avoir identifié deux

problèmes : le premier concerne une altération du goût des boissons mis en bouteille dans l'usine d'Anvers (Belgique) détenue par l'embouteilleur Coca-Cola Entreprises Belgium. Selon l'entreprise, les anomalies proviennent de l'utilisation d'un gaz carbonique – qui sert à gazéifier les boissons – « défectueux ». Les bouteilles remplies avec ce gaz ont été retirées de la vente. Coca-Cola affirme que « ce problème n'affecte que le goût des boissons. Le gaz carbonique défectueux n'a été utilisé que pendant un bref laps de temps »

MAUVAISE TRAÇABILITÉ

Le second problème que reconnaît l'entreprise est lié à des produits sortant de l'usine française de Dunkerque, détenue par l'embouteilleur Coca-Cola Entreprises SA. Selon le groupe américain, ce problème provient d'une « odeur extérieure » de certaines canettes liées à du « phénol », un produit chimique utilisé pour traiter des pa-

lettes en bois. Ces palettes ont ensuite servi à la distribution des produits. Cependant, « des analyses indépendantes ont confirmé que ce produit ne présente pas de danger pour la santé », a affirmé Coca-Cola.

Difficile pour l'instant d'y voir clair : l'entreprise reconnaît des problèmes d'odeurs et de goûts pour ses produits mais refuse de faire le lien entre ceux-ci et les cas d'intoxication déclarés. « Après une enquête approfondie, aucun problème lié à la santé ou à la sécurité des produits n'a été identifié », précise l'entreprise. Les accusations de mauvaises traçabilités, portées par le gouvernement français, sont également récuses par l'entreprise : « Notre traçabilité en France est totale », dit-on chez Coca-Cola France. « Nous savons à qui nous livrons. Mais ce dernier peut ensuite vendre à qui bon lui semble ». D'où la difficulté de savoir si des canettes commercialisées en France n'ont pas été, dans un premier temps, vendues en Belgique.

Quelqu'en soit l'issue, l'impact économique de ces interdictions risque d'être important. « Les ventes risquent de s'en ressentir, mais néanmoins nous faisons appel à la fidélité des consommateurs », reconnaît Coca-Cola France. La marque Coca-Cola est une des plus connues de la planète et l'impact médiatique de ce problème dépasse déjà l'Europe qui pèse pour 21 % dans les ventes du groupe. « Coca-Cola a visiblement du mal à gérer cette crise », commente un expert en gestion de crise. La communication du groupe, essentiellement gérée par le siège à Atlanta, n'a, depuis une semaine, pas favorisé la clarté. L'utilisation du terme « CO2 altéré » pour expliquer le problème d'Anvers en est une illustration. « Cependant », reconnaît cet expert « l'entreprise n'a pas une tache aisée : le contexte actuel belge est désastreux ; deux problèmes sont identifiés en même temps ; Coca-Cola est le symbole parfait d'un certain impérialisme américain ; des populations sensibles sont touchées. Difficile d'imaginer pire situation pour une entreprise ».

François Grosrichard

Laure Belot

FELICITATIONS

Mention spéciale
attribuée à l'ouvrage de Jean-Louis Birien
"Pratique des Relations et Négociations Sociales"
paru chez Dunod.

DISPARITIONS

■ **FERNAND DUPUY**, ancien député (PC) et maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), est mort mardi 15 juin. Né le 2 mars 1917 à Jumilhac-le-Grand (Dordogne), ancien instituteur et résistant, Fernand Dupuy a été membre du comité central du Parti communiste français de 1947 à 1964. Maire de Choisy-le-Roi de mars 1959 à octobre 1979, il a été député de la 2^e circonscription du Val-de-Marne de novembre 1962 à mars 1978, date à laquelle Charles Fiterman lui a succédé. Il a aussi été conseiller général de la Seine de mai 1953 à septembre 1967. Fernand Dupuy est l'auteur de plusieurs livres, dont *Etre maire communiste* (Calmann-Lévy, 1975), *L'Albine, scènes de la vie en Limousin et en Périgord vert* (Fayard, 1977), *Jules Ferry, réveille-toi* (Fayard, 1981), *Pêcher la truite vagabonde* (Editions Ouest-France, 1992).

■ **CLAUDE LE CŒUR**, architecte, est mort à Paris vendredi 11 juin à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Fils d'un pionnier de l'architecture du béton armé, Claude Le Cœur a été confronté, au lendemain de la seconde guerre mondiale, au problème de la reconstruction, à laquelle il s'attelle, notamment dans le département du Bas-Rhin. A partir de 1955, il est architecte-conseil des départements de l'Aube et de la Haute-Marne, puis expert auprès de plusieurs institutions parisiennes. On lui doit la construction du palais de justice de Troyes et celle du centre de radiodiffusion d'Issy-les-Moulineux. Ses archives professionnelles ont rejoint, en 1993, l'Institut français d'architecture.

NOMINATION

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
Michel Crozier a été élu lundi 14 juin membre de l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil laissé vacant par le décès, le 24 juillet 1998, du professeur François Lhermitte.

[Né le 6 novembre 1922 à Sainte-Menehould (Marne), Michel Crozier a travaillé à partir de 1952 au CNRS, où il a fondé en 1961 le Centre de sociologie des organisations, qu'il a dirigé jusqu'en 1993. Il a été aussi professeur de sociologie à Harvard et à l'université de Californie et il a fondé et dirigé, de 1975 à 1982, le cycle supérieur de sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris. Depuis décembre 1995, il est conseiller scientifique d'Andersen Consulting. Michel Crozier est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Le Phénomène bureaucratique* (1964), *La Société bloquée* (1970), *Le Mal américain* (1980), *La Crise de l'intelligence: Essai sur l'impissance des élites à se réformer* (en coll., 1995)]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 11 juin sont publiés :

● **Saturisme** : deux décrets relatifs aux mesures d'urgence contre le saturisme prévues au code de la santé publique.

● **Hygiène** : un arrêté relatif à l'emploi de phosphates trisodiques comme auxiliaires technologiques pour la réduction de la contamination microbiologique des carcasses et volailles.

● **Aerospatiale-Matra** : un arrêté portant nomination des cinq représentants de l'Etat au conseil de surveillance de la société Aerospatiale Matra.

● **RATP** : un décret portant nomination au conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens. Jean-Paul Bailly, actuel président de la RATP, est reconduit comme membre de ce conseil d'administration.

Au *Journal officiel* du samedi 12 juin sont publiés :

● **Médicaments génériques** : un décret relatif aux spécialités génériques et au droit de substitution accordé aux pharmaciens pour remplacer un médicament prescrit par un médicament équivalent, mais moins coûteux ; une liste de médicaments dits « génériques » ; une liste des excipients à effet notoire qui précise « la nature des effets pouvant survenir et les conditions de survenue », par exemple des troubles digestifs.

● **Primes** : un décret relatif aux indemnités susceptibles d'être allouées aux membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés et aux personnes qui lui prêtent leur concours.

● **Outre-mer** : un décret portant création d'un lycée et d'un collège dans l'île de Mayotte.

● **Dissolution** : un arrêté portant dissolution du conseil municipal de Telgruc-sur-Mer (Finistère).

● **Orly-Roissy** : deux arrêtés portant limitation à l'accès au marché de l'assistance en escale pour les aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine et Richard MULLER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Lucas et Martial,

le 1^{er} juin 1999.

Moulin de Beaurepos, 29490 Guipavas.

Mariages

Josiane et Louis ARMAND ont la joie de faire part du mariage de leur fille

Valérie avec Serge,

le samedi 19 juin 1999, à Montigny-le-Bretonneux.

Bienvenue parmi nous, Serge.
Ambassade de France, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Anniversaires de mariage

Le pasteur Pierre ROCHAT et Anne-Marie, née BRUNETON,

sont heureux de vous faire partager avec leur descendance (quarante-huit) la joie de leurs noces de diamant, célébrées au culte du dimanche 20 juin 1999, à Sanary (Var).

Décès

— Le président, Et le secrétaire perpétuel, Les membres de l'Académie nationale de médecine, ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le docteur Pierre AMALRIC, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Albi, le 11 juin 1999, dans sa soixante-seizième année.

(*Le Monde* du 15 juin.)

— Le président, Et le secrétaire perpétuel, Les membres de l'Académie nationale de médecine, ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé confrère,

le professeur Henri BARUK, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Saint-Maurice, le 14 juin 1999, dans sa cent deuxième année.

— M^{me} Paule Borgoltz, Ses enfants et petits-enfants, Pierre et Fiorella Borgoltz, Nicole et Jean-Pierre Tuloup, Cécile et Philippe Freyburger, Béatrice et François Niclot, Les familles Borgoltz, Fournier, Mérieux, Tissot, ont la douleur de faire part du décès de

M. André BORGOLTZ, ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 14 juin 1999.

Le service religieux aura lieu le jeudi 17 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne, à Mulhouse, et l'inhumation le vendredi 18 juin, à 16 h 30, au cimetière de Vailly-sur-Aisne (Aisne).

7A, avenue Auguste-Wicky, 68100 Mulhouse.

— L'association *Pour Magnelli* a le regret de faire part du décès de

Pierre BRACHE, administrateur,

survenu le 9 juin 1999, à Paris.

2, rue des Clos-Moreaux, 92190 Meudon.

— François-Xavier Herr, son fils, Jean-Pierre Chauveau, son compagnon, Marie-Thérèse Pagny, s^{rs} sœur, Maurice, Gérard, Jean-Marie Broggnini, ses frères, Ses belles-sœurs, son beau-frère, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Mireille BROGGINI, trésorier principal,

survenu le 13 juin 1999, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Blamont (Meurthe-et-Moselle).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président de l'université de Reims - Champagne-Ardenne, Et tous les membres de la communauté universitaire ont la tristesse de faire part du décès de

François-Xavier CHENET, professeur de philosophie à l'UF^r des lettres et sciences humaines de Reims,

survenu le 13 juin 1999.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 juin, à 14 h 30, en la paroisse Saint-François de Molitor, 27, rue Michel-Ange, Paris-16^e.

— Les enseignants, Et les étudiants du département de philosophie et du Centre de téléenseignement de l'université de Reims ont la douleur de faire part du décès de

professeur François-Xavier CHENET,

le 13 juin 1999.

Son immense connaissance de l'œuvre de Kant, sa grande culture philosophique et sa passion de l'écriture en faisaient un professeur et un collègue admiré de tous, dont l'absence sera cruellement ressentie.

— Isabelle Dentan, son épouse, Anne-Catherine et Christophe Ferrari, Anne-Sophie Mallier, Elisabeth et Francisco Diaz, Caroline et Fabien Jayet, ses enfants, Timothée, Anne-Charlotte, Sébastien et Jeanne, ses petits-enfants,

Les familles Dentan, Monod, Kaltenbach, Hentsch, Durand-Gasselini, Noyer et Pettimengin, ont la tristesse de faire part du décès de

Patrick DENTAN,

survenu, à l'âge de soixante-trois ans, le 12 juin 1999.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 15 juin, au temple du Vigan.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Mas Rolland, 30120 Le Vigan.

— Bernard, Jacques, Daniel, Michelle, ses enfants, et leurs conjoints, Sylvie, Gilles, Nathalie, Sylvain, Matthieu, Marie-Elise, ses petits-enfants et leurs conjoints, Melody, Clara, Tristan, Mathilde, Hugo, Marina, ses arrière-petits-enfants, Guy, son frère, et son épouse, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Fernand DUPUY, ancien député et maire de Choisy-le-Roi, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national, croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu jeudi 17 juin 1999, à 15 heures, au cimetière de Champniers-Reilhac.

La Chabanne, 24360 Champniers-Reilhac.
(*Lire ci-contre.*)

Colloques

L'UPRES-A de Philosophie politique contemporaine de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud et le Centre culturel international de Cerisy

organisent à Cerisy, du 9 au 19 juillet 1999 une décade consacrée à **La propriété**, sous la responsabilité de : Etienne Balibar, Robert Castel, Catherine Colliot-Thélène et Bertrand Ogilvie.

Inscriptions : CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle. Tél. : 02-33-46-91-66. Internet : www.ccic-cerisy.asso.fr Renseignements : 01-42-74-69-68 (Tél.-répondeur-fax).

Conférences

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SORBONNE UNIVERSITÉ PARIS-I - PANTHÉON-SORBONNE

17 et 18 juin

LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES MULTINATIONALES
Localisation impacts sur l'emploi, les exportations et la technologie

amphithéâtre Richelieu Entrée par la cour d'honneur, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e

Séance inaugurale, jeudi 17 juin, 9 h 15.

M. Raymond Barre (ancien premier ministre) et **M. Jean-Michel Charpin**, commissaire général au Plan.

— Le conseil d'administration, La direction, Et l'ensemble du personnel de la société National Starch & Chemical, ont la douleur d'informer du décès de son ancien directeur général,

M. Paul FOURNERON,

survenu le mardi 15 juin 1999.

Les obsèques auront lieu jeudi 17 juin, à 15 heures, en l'église de la Rédemption, place Puvis-de-Chavanne, à Lyon-6^e (Rhône).

— Robert Ilbert, directeur, Randi Deguilhem, coordinatrice scientifique, Le comité directeur, Et l'ensemble des participants du programme « Individu et société dans le monde méditerranéen musulman (ISMM) » de la Fondation européenne de la science (Strasbourg), ont la douleur de faire part du décès du professeur docteur phil.

Ulrich HAARMANN, membre du comité directeur d'ISMM, directeur du Zentrum Moderner Orient, Berlin,

survenu le 4 juin 1999, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 juin, à Freiburg-Littenweiler (Allemagne).

— Son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, Sa famille et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès, à Marseille, de

Julien MEUNIER,

né à Oran, en 1907.

Il y a là-bas des plages dont la lumière muette l'inonde à jamais.

— Le professeur Jean Crosnier, M. Bernard Crosnier, M^{me} Christine Croizier et leurs enfants, M. et M^{me} Alex Pariente et leurs enfants, M. et M^{me} Claude Crosnier et leurs enfants, M. Philippe Crosnier et ses enfants, M^{me} Evelyne Hill, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles SINDILAIRE VEDEL,

survenu à Pau, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

Colloques

L'UPRES-A de Philosophie politique contemporaine de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud et le Centre culturel international de Cerisy

organisent à Cerisy, du 9 au 19 juillet 1999 une décade consacrée à **La propriété**, sous la responsabilité de : Etienne Balibar, Robert Castel, Catherine Colliot-Thélène et Bertrand Ogilvie.

Inscriptions : CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle. Tél. : 02-33-46-91-66. Internet : www.ccic-cerisy.asso.fr Renseignements : 01-42-74-69-68 (Tél.-répondeur-fax).

Conférences

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SORBONNE UNIVERSITÉ PARIS-I - PANTHÉON-SORBONNE

17 et 18 juin

LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES MULTINATIONALES
Localisation impacts sur l'emploi, les exportations et la technologie

amphithéâtre Richelieu Entrée par la cour d'honneur, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5^e

Séance inaugurale, jeudi 17 juin, 9 h 15.

M. Raymond Barre (ancien premier ministre) et **M. Jean-Michel Charpin**, commissaire général au Plan.

— Le conseil d'administration, La direction, Et l'ensemble du personnel de la société National Starch & Chemical, ont la douleur d'informer du décès de son ancien directeur général,

M. Paul FOURNERON,

survenu le mardi 15 juin 1999.

Les obsèques auront lieu jeudi 17 juin, à 15 heures, en l'église de la Rédemption, place Puvis-de-Chavanne, à Lyon-6^e (Rhône).

— Robert Ilbert, directeur, Randi Deguilhem, coordinatrice scientifique, Le comité directeur, Et l'ensemble des participants du programme « Individu et société dans le monde méditerranéen musulman (ISMM) » de la Fondation européenne de la science (Strasbourg), ont la douleur de faire part du décès du professeur docteur phil.

Ulrich HAARMANN, membre du comité directeur d'ISMM, directeur du Zentrum Moderner Orient, Berlin,

survenu le 4 juin 1999, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 14 juin, à Freiburg-Littenweiler (Allemagne).

— Son épouse, Ses enfants, ses petits-enfants, Sa famille et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès, à Marseille, de

Julien MEUNIER,

né à Oran, en 1907.

Il y a là-bas des plages dont la lumière muette l'inonde à jamais.

— Le professeur Jean Crosnier, M. Bernard Crosnier, M^{me} Christine Croizier et leurs enfants, M. et M^{me} Alex Pariente et leurs enfants, M. et M^{me} Claude Crosnier et leurs enfants, M. Philippe Crosnier et ses enfants, M^{me} Evelyne Hill, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles SINDILAIRE VEDEL,

survenu à Pau, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

— Elisabeth, sa fille, François Conduché, son gendre, Denis et Cécile, ses petits-enfants, font part du décès de

Jean VAUGELADE, ancien directeur des Expéditions Polaires Françaises,

le 15 juin 1999,

et rappellent à votre souvenir son épouse,

Sophie VAUGELADE, née SKLOVSKA, psychiatre,

décédée le 29 mars 1994.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place d'Italie, 75013 Paris.

Colloques

L'UPRES-A de Philosophie politique contemporaine de l'ENS de Fontenay/Saint-Cloud et le Centre culturel international de Cerisy

organisent à Cerisy, du 9 au 19 juillet 1999 une décade consacrée à **La propriété**, sous la responsabilité de : Etienne Balibar, Robert Castel, Catherine Colliot-Thélène et Bertrand Ogilvie.

Inscriptions : CCIC, 50210 Cerisy-la-Salle. Tél. : 02-33-46-91-66. Internet : www.ccic-cerisy.asso.fr Renseignements : 01-42-74-69-68 (Tél.-répondeur-fax).

Conférences

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SORBONNE UNIVERSITÉ PARIS-I - PANTHÉON-SORBONNE

17 et 18 juin

LES STRATÉGIES DES ENTREPRISES MULTINATIONALES
Localisation impacts sur l'emploi, les exportations et la technologie

amphithéâtre Richelieu Entrée par la

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 17 JUIN 1999

La loi Voynet donne une seconde jeunesse au « pays »

L'Assemblée nationale devait adopter, mercredi 16 juin, le texte de la ministre de l'aménagement du territoire. Pour le gouvernement, il s'agit de laisser aux communes la possibilité de se réunir sur des objectifs économiques communs sans créer un nouvel échelon administratif

DOMINIQUE VOYNET ne se prend pas pour Fernand Braudel. Pour parler du « pays », l'historien évoque, dans son ouvrage *L'Identité française*, paru en 1982, un groupe de « villages autour d'un bourg, telles de minuscules planètes autour de ce qui serait un soleil central » et qui véhicule une identité locale « vivace comme du chiendent ». M^{me} Voynet dit simplement que « le pays est un espace de projet ».

Pour la ministre de l'aménagement du territoire, dont le projet de loi devait être définitivement adopté, mercredi 16 juin à l'Assemblée nationale, le « pays » n'est pas un territoire défini par sa géographie, ses zones d'emploi, les mouvements de sa population : c'est d'abord « un périmètre pertinent » dessiné par des communes qui ont passé un contrat autour d'un objectif de développement économique.

Depuis la loi Pasqua du 4 février 1995, qui, la première, a donné un cadre au « pays », 106 « pays-tests » ont été créés et 58 sont en cours de constitution. M^{me} Voynet table prudemment sur 200 à la fin de l'année. « Il faut nous donner du temps, dit-elle, deux ans sont nécessaires pour monter un pays intéressant. »

PLUS CLAIR

La ministre a trouvé en Michel Kotas, expert, en 1995, auprès de Charles Pasqua sur la politique des « pays », ancien préfet aujourd'hui passé au service de Jacques Blanc, président (DL) du conseil régional Languedoc-Roussillon, un fervent partisan de sa démarche : « C'est une révolution ! », estime-t-il. M. Kotas, pourtant peu suspect de sympathie envers la ministre Verte, soutient que le texte Voynet « prolonge, précise et conforte le "pays" Pasqua, dont la définition était vague ».

Jean-Louis Guigou, délégué général de la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), est du même

avis : « La loi Voynet clarifie la doctrine » sur le « pays ». Dans le texte Pasqua, il devait devenir le cadre futur de « l'organisation des services de l'Etat et du redécoupage des arrondissements administratifs ». Pour Lionel Jospin, il n'était pas utile tactiquement de conserver cet aspect explosif du texte Pasqua, le « pays », pour être un outil efficace de développement, devait échapper au carcan institutionnel. « Ni un nouvel échelon d'administration territoriale ni une

nouvelle collectivité locale », avait déclaré M^{me} Voynet, le 19 janvier, lors de la première lecture de son texte.

Ce nouveau territoire aurait donc une fonction à la carte. Au cœur du pays de Giono, près de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), vingt-quatre communes se sont constituées en « pays » pour fédérer un réseau de bistrotts, qui, en échange d'un label valorisant, sont devenus dépôt de gaz, de pain, point de vente de timbres ou

banque Minitel et lieu de promotion des produits locaux. Le programme a reçu 1,2 million de francs (183 000 euros) de Bruxelles. Michel Sapin, président (PS) de la région Centre et maire d'Argenton-sur-Creuse (Indre), a associé les communes environnantes de la sienne en « pays » pour cofinancer la construction d'une piscine ouverte aux enfants des lycées et collèges.

En donnant aux élus une immense liberté d'initiative pour

créer les « pays », M^{me} Voynet est consciente du risque de détournement politique de l'outil. Ainsi certains présidents de conseils généraux encouragent-ils la création de « pays », mais dans les limites du département, pour mieux les neutraliser.

« CASSER » LES CANTONS

D'autres élus sont soupçonnés de vouloir « casser » les cantons à l'aide de ce nouvel instrument : en Languedoc-Roussillon, Christian Bourquin, président (PS) du conseil général des Pyrénées-Orientales, dénonce la « démarche clientéliste » de M. Blanc : « Le président du conseil régional propose aux communes de signer des pactes territoriaux de croissance avec de l'argent de la région à la clé. » « En échange, poursuit M. Bourquin, elles sont invitées à se constituer en pays dont les contours sont arrêtés par la région. Tous sont à cheval sur deux départements. » Après avoir alerté le premier ministre, M. Bourquin et les présidents des conseils généraux de l'Hérault, du Gard et de l'Aude ont décidé de « saisir le tribunal administratif », estimant que M. Blanc « organise

la subordination des communes à la région via les pays ».

« Je ne veux pas, précise M^{me} Voynet, que l'arbitraire de la Datar ou celui de mon ministère soit remplacé par celui de tel ou tel président de conseil régional. » Contrairement au projet Pasqua, c'est à l'échelon régional qu'une commission valide la création d'un « pays » avec l'accord du préfet. C'est ensuite à un conseil de développement – composé d'élus, de représentants des comités de bassin d'emploi, de syndicats et d'associations – de veiller à son activité.

« Il faudrait que l'Etat donne 1 million de francs à chaque pays », estime M. Guigou. Une somme qui satisfait M^{me} Voynet. Lors de sa rencontre, lundi 14 juin, avec le premier ministre, la ministre a plaidé pour une augmentation du budget de son ministère pour 2000, et notamment de l'enveloppe du Fonds national d'aménagement du territoire, qui sert à financer les projets de pays. « Tout baigne ! », a-t-elle résumé à la sortie de son entretien.

Béatrice Jérôme

Les principales dispositions du texte

● **Pays et agglomération.** La loi prévoit la création de deux nouveaux outils d'aménagement du territoire : le « pays » et l'agglomération. Celle-ci ne pourra se constituer que si la ville-centre compte plus de 15 000 habitants et si les communes avoisinantes regroupent au total 50 000 habitants et qu'elles perçoivent une taxe professionnelle unique. Pays et agglomération pourront contractualiser avec l'Etat dans le cadre des prochains contrats de plan Etat-région (2000-2006). L'Etat a prévu de consacrer 15 milliards de francs au volet territorial des contrats de plan.

● **Schémas de service.** La loi prévoit neuf schémas de service collectifs (culture, enseignement, santé, transports de personnes, transports de marchandises, énergie, espaces naturels et ruraux, information et communications, équipements sportifs), destinés à remplacer le schéma national d'aménagement du territoire resté lettre morte dans le projet Pasqua. Ces neuf schémas, qui doivent être bouclés avant la fin de l'année, seront adoptés par décret.

● **Contrôle parlementaire.** La loi crée deux délégations parlementaires permanentes chargées de contrôler l'exécution de la loi en 2004.

● **Services publics.** La loi organise un dispositif de sortie du moratoire sur la fermeture des services publics, annoncé au début de l'année par Lionel Jospin. Les préfets auront un droit de veto temporaire sur les fermetures. Avant tout redéploiement, ils pourront ordonner des études d'impact. Des lieux uniques pourront regrouper plusieurs guichets : la Poste, l'ANPE, la trésorerie...

● **Directive sur la Poste.** La loi introduit la directive

européenne du 15 décembre 1997 sur la Poste dans la législation française. Elle restreint le périmètre du monopole de la Poste sur le territoire tout en affirmant le principe d'un service postal universel.

● **Développement durable.** La loi consacre la notion de « développement durable », qui prend en compte le respect des générations futures dans l'élaboration des projets d'aménagement du territoire.

Quand un système dynamise les entreprises, les entreprises le disent haut et fort.



Le succès des Contrats d'Insertion en Alternance se vérifie à l'aune des chiffres. Il s'explique facilement.

Le principe du Contrat d'Insertion en Alternance repose en effet sur l'association de la formation et de l'expérience professionnelle. Cette dualité est une force. D'un côté, le jeune voit son insertion professionnelle favorisée par l'expérience qu'il aura eu l'occasion d'acquérir en entreprise.

De l'autre, l'entreprise trouve son compte en embauchant des jeunes réellement formés à ses propres activités, sensibilisés à ses méthodes et à sa culture.

Avec les Contrats d'Insertion en Alternance, les chiffres sont au vert aussi bien pour l'avenir des PME que pour l'emploi des jeunes.

* Sondage IPSOS 1999.

Une « rupture » avec la loi Pasqua de 1995, reproche la droite

DOMINIQUE VOYNET, qui est prête à garder le portefeuille de l'aménagement du territoire et de l'environnement « au moins jusqu'à l'automne pour boucler les gros dossiers en cours – prochain projet de loi sur la transparence nucléaire, contrats de plan Etat-région... », est satisfaite. Elle qui, au début de la discussion parlementaire sur son projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), en janvier, disait sans détour qu'elle traînait un « pensum », a le sourire.

Au terme de six mois de « combat » parlementaire, selon le député RPR des Hautes-Alpes Patrick Ollier, qui a ferrailé contre le texte, la loi devait être adoptée définitivement mercredi 16 juin. Malgré 1 500 amendements à l'Assemblée et la résistance du Sénat, la mouture finale se trouve « améliorée » grâce à quelques amendements « futés », estime Dominique Voynet.

Présenté au départ comme devant modestement modifier la loi Pasqua du 4 février 1995 dont beaucoup de décrets d'application sont restés dans les cartons, le projet de Dominique Voynet supprime vingt articles de ce texte. « Ce n'est pas une modification, c'est une rupture », s'est exclamé Patrick Ollier, mardi, lors de la lecture définitive du texte. « Vous avez la volonté d'imaginer une logique différente de l'aménagement du territoire », a relevé le député qui fut rapporteur de la loi Pasqua. Une raison suffisante à ses yeux pour ne pas voter le texte.

Pendant le débat, trois critiques majeures ont été émises par l'opposition. Elle a reproché à la loi son caractère urbain, qui ne prend pas suffisamment en compte les difficultés des territoires ruraux. Les élus de droite ont dénoncé le fait que le Parlement ne serait plus

amené à voter les schémas de services collectifs, appelés à remplacer le schéma national de la loi de 1995... jamais appliqué. Enfin, ils ont déploré l'absence de mesures concrètes pour atténuer la décision du gouvernement de lever le moratoire sur la fermeture des services publics. Pourtant, sur ces deux derniers points, les parlementaires ont obtenu quelques avancées. Des délégations parlementaires *ad hoc* vont être créées pour veiller à l'application de la loi. Le Parlement a adopté aussi le principe d'une étude d'impact préalable à toute décision de fermeture de services publics.

Le texte de Dominique Voynet forme aussi un ensemble avec celui de Jean-Pierre Chevènement sur la simplification de la coopération intercommunale actuellement en discussion. Mon « texte donne une prime aux élus qui ne se contenteront pas de venir réclamer des crédits à l'Etat », confie Dominique Voynet. Sur un tel texte, qui énonce avant tout des intentions, c'est le « service après-vote », selon l'expression de François Brottes (PS, Isère), qui sera déterminant. M^{me} Voynet n'aura eu de cesse tout au long de la discussion d'appeler les députés à « la mobilisation pour que la loi se traduise par des initiatives concrètes ».

B. J.

DÉPÊCHE

■ **LILLE.** Les électeurs de onze communes de l'agglomération lilloise où était organisé, dimanche 13 juin, un référendum, se sont prononcés à 88,44 % contre le principe d'une fusion avec Lille (*Le Monde* du 11 juin). Cette consultation, à l'initiative de maires de droite, voulait contrer la proposition du maire (PS) de Lomme d'associer sa ville avec Lille.

TERRITOIRES

HORIZONS

REPORTAGE



Lundi 14 juin, une famille serbe, passant devant un char allemand, quitte la capitale du Kosovo.

L'arrivée des troupes de la KFOR ne suffit pas à rassurer les Serbes du Kosovo. Beaucoup fuient les campagnes et trouvent momentanément refuge à Pristina. Leur colère contre l'OTAN n'a d'égal que le mépris qu'ils manifestent contre les Albanais du Kosovo

Au centre de Pristina, une bibliothèque en feu. De nombreux Serbes incendient leur maison avant leur départ.



REUTERS

Pristina, dernier refuge des Serbes du Kosovo

JE m'appelle Slobodan Milosevic », dit l'homme en souriant. Il tend son passeport : c'est vrai, c'est son nom. Slobodan est maçon, il a une cinquantaine d'années, porte une veste de cuir. C'est un personnage trapu, de taille moyenne, blond aux yeux bleus. Il vient du village de Mushotishtre, dans la région de Suva Reka, au sud du Kosovo. Le discours qu'il tient sur les Albanais, son célèbre homonyme de Belgrade ne le renierait sans doute pas : « Dès leur naissance, les parents albanais disent à leurs enfants : apprenez à baiser les mères des Serbes ! », affirme le Milosevic de Pristina.

Comme un nombre croissant de Serbes, Slobodan se sent aujourd'hui un homme traqué. Comme certains d'entre eux, il a choisi de fuir son village. Depuis dimanche, il a trouvé refuge à Pristina dans les locaux du campus universitaire déserté par les étudiants et surveillé par les parachutistes de la KFOR, la force de l'OTAN au Kosovo. En ce lendemain de l'entrée des troupes britanniques, la ville vit des jours d'incertitude où affleure la tension et où la peur commence à changer de camp. Les Albanais craignent le dernier baroud de soldats perdus de Belgrade. Mais la rapidité avec laquelle les troupes de l'OTAN se sont emparées de la cité qu'ils tiennent avec leurs chars et quadrillent avec leurs patrouilles de soldats commence à les rassurer.

Pour les Serbes, c'est une autre histoire : ceux de Pristina s'inquiètent. Ceux de Prizren, la grande ville du Sud-Ouest, ont commencé à s'enfuir en longs convois depuis que les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) y ont fait leur entrée. Ceux des campagnes, où les séparatistes font déjà des incursions avant que l'OTAN prenne vraiment le contrôle de la province, commencent à se demander s'ils n'auraient pas intérêt à partir en Serbie. Ou à se réfugier à Pristina : ici, la présence de l'OTAN haie peut tout de même leur assurer une certaine sécurité dans l'éventualité d'une revanche des Albanais.

« Vous nous bombardez, bande de terroristes ! Et puis après vous venez nous poser des questions. Mais vous devriez mieux savoir que per-

sonne pourquoi nous avons souffert ! » Derrière Slobodan Milosevic, un homme en colère est en train de charger son tracteur de maigres effets personnels. Il noue ses deux index et vocifère à l'adresse du journaliste français : « Vous et les séparatistes albanais, vous êtes comme les deux doigts de la main, vous êtes des frères ! » De même que Slobodan, il vient de s'enfuir de son village. Tous deux partent ce matin-là en Serbie. Hier, ils étaient encore plus d'un millier à « squatter » les logements pour étudiants de l'université. Ils ne sont plus qu'une poignée aujourd'hui. Les autres sont déjà en Serbie. « Nous sommes partis, raconte Slobodan Milosevic, parce que des terroristes de l'UCK sont arrivés et nous ont donné un ultimatum. Nous n'avons pas eu d'autre choix. Il fallait fuir. Ils tiraient au-dessus de nos têtes pour nous intimider. »

Slobodan s'assoit sur une marche de la pelouse du campus et hoche tristement la tête : « Je ne comprends pas. Les Français ont été nos alliés de toujours. Mais qu'est-ce que vous fabriquez avec ces musulmans ? Pourtant, en France, vous en avez, des musulmans et des négros. Et si vous ne faites pas attention, la même situation peut se reproduire chez vous. Le plus grand danger pour le monde occidental, c'est l'islam. Il y a 1 300 églises orthodoxes au Kosovo. Ici, c'est le cœur de la Serbie. Et sans le Kosovo, la Serbie n'existerait pas », conclut-il avant de monter sur le tracteur de l'homme en colère. « Je reviendrai si j'ai la garantie que les choses s'arrangent », lance-t-il en partant.

STANIMIR Cvetkovic, lui, ne songe pas à partir. « Je n'ai nulle part où aller », constate cet homme d'une cinquantaine d'années qui était fonctionnaire dans une ville du nord du Kosovo. « Je suis prêt à vivre avec les Albanais s'ils veulent faire la paix avec nous. » Les massacres, tout ce qui accuse les Serbes et la politique de purification ethnique ? « Des mensonges, rétorque-t-il. Tout est faux. Les Albanais qui ont fui l'ont fait de leur plein gré. Et ce sont les gens de l'UCK qui nous tuent ! Pourquoi (en Occident) les gens nous prennent-ils pour des sauvages alors que nous sommes issus d'une grande civilisation ? » Il a quitté sa ville de Dvara juste après

le début du retrait de la police et de l'armée. « Avant, les soldats yougoslaves nous protégeaient des extrémistes albanais. Maintenant, que pouvons-nous faire ? Nous sommes démunis. »

Stanimir est, lui aussi, plus démuné que jamais. Il affirme avoir laissé pour « un million de dollars de patrimoine » chez lui. Il ouvre la porte d'une pièce du rez-de-chaussée du bâtiment de l'université. A l'intérieur d'une chambre glauque, tristement assis sur un sofa défoncé au milieu des caisses et des valises, son père, sa mère, fi-

prendre le chemin de la Serbie, les convives assis sur la terrasse se lèvent en faisant le « signe des trois doigts » aux soldats. « Les trois doigts sont le signe de notre unité et aussi le signe de la Sainte Trinité pour nous les orthodoxes », commente Sacha. Les soldats serbes sourient, leur répondant de la même façon : « Ce sont nos héros », dit un compagnon de Sacha. Un peu plus tard, deux chars britanniques passent devant le Sound and Music. Les Serbes sont debout, à nouveau, trois doigts en l'air. Les soldats de Sa Majesté leur

« Cette province nous appartient depuis mille ans. Les Turcs nous l'ont volée. Elle nous est revenue. Nous sommes comme des léopards qui attendent leur proie. Un jour nous récupérerons le Kosovo »

font un signe amical. Sans réaliser l'ironie de la situation...

« Ce sont nos héros. » Sacha en sait quelque chose. Ce jeune journaliste de Radio Pristina s'est retrouvé dans l'armée durant les trois mois de frappes aériennes. Il a été démobilisé il y a cinq jours. « Je ne sais pas si j'ai envie d'en parler maintenant. J'en ai encore les mains qui tremblent. Trois mois à vivre dans des trous le jour et à dormir sous des tentes camouflées la nuit avec la peur au ventre. J'ai tellement de colère en moi aujourd'hui. »

Une colère qu'il ne dirige d'ailleurs pas contre l'OTAN, celle-ci, espère-t-il, devant s'employer au plus tôt « à désarmer l'UCK ». « Et les séparatistes ne tarderont pas à faire la guerre aux troupes de l'OTAN, vous verrez ». Et Milosevic ? « On a souffert pour rien. A quoi cela servait de subir cette guerre pour finir par signer un accord de paix avec l'OTAN ? Milosevic est fini. »

Difficile de reconnaître dans ce jeune homme vêtu d'un tee-shirt, aux cheveux poivre et sel et les yeux protégés par des lunettes noires, le militaire qu'il n'est plus. Souriant, ouvert, s'exprimant bien en anglais, calme en dépit de la tension provoquée par les mois de guerre, Sacha commence à raconter son histoire sur le ton mo-

déré d'un ancien conscrit soulagé par la paix : « Avant, les Serbes avaient de bons rapports avec les Albanais. J'avais des copains dans leur communauté. Le seul problème, voyez-vous, et que ces gens n'ont qu'une seule chose en tête : l'indépendance. Ils en sont obsédés. Ils ne pensent qu'à cela. » Il abandonne rapidement le terrain politique pour celui du religieux et du culturel, là où l'on peut brasser à grands renforts d'idées reçues et de jugements définitifs : « Pour nous, chrétiens, la tolérance est un principe. Pour les musulmans, la seule chose qui compte c'est Allah. »

Son futur à lui, c'est de rester au Kosovo. Pas question de rejoindre le groupe de ceux qui fuient. « Je suis né ici. Ma famille vit ici depuis trois cents ans. Je suis issu d'une longue lignée de militaires. » Finalement, les « bonnes relations » serbo-albanaises n'étaient qu'un leurre. D'ailleurs, « ces musulmans mangeaient encore avec leurs mains quand on en était déjà au stade de la fourchette », remarque Sacha en souriant. Et si on se risque à lui demander comment les deux communautés pourront encore vivre ensemble, sa réponse est brève, rapide : « Non. Je pense que cela ne sera plus possible. »

Sacha a une solution : « Il faudrait parquer les Albanais dans des ghettos, au sud du Kosovo, là où ils pourraient cesser leurs provocations contre nous. Depuis des lustres, ils veulent se séparer de la Serbie. Aujourd'hui, ils relèvent la tête grâce à l'OTAN. Et l'OTAN, qu'est-ce que c'est ? Une volonté américaine de se positionner pour longtemps dans la région. »

LES massacres, la purification ethnique, les exactions, Sacha ne veut pas en entendre parler. Pour seulement retenir les agressions de l'UCK contre les Serbes. « Oui, admet-il, il y a bien eu des crimes. Mais c'était la guerre. Et la guerre, c'est la guerre. Les Serbes ont été tués par les terroristes de l'UCK. J'ai retrouvé le cadavre de l'un de mes meilleurs amis dans un champ durant les frappes. C'était un soldat, comme moi. Il gardait l'un de nos camps. Les guérilleros l'ont capturé, lui ont arraché les yeux. Comment peut-on oublier cela ? Je comprends ceux qui ont réagi violemment. »

Mais les exactions, les déportations dont sont accusés les Serbes, qui s'en occupait ? Sacha balaie la question d'un geste bref : « Oh ! ça, c'était le travail des forces spéciales. » Et quand on lui désigne les feux qui brûlent sur les collines de Pristina, là où les derniers extrémistes serbes sont accusés de piller les villages albanais, il n'a qu'une seule réponse : « Ce sont les combattants de l'UCK qui brûlent les villages serbes. »

Derrière lui, un ancien conscrit réagit : « Hier, l'OTAN bombardait le Kosovo et le reste de la Serbie ; demain la France devra bombarder la Corse ! » Sacha reprend la parole, références historiques à l'appui, pour, de nouveau, enfoncer le clou de la légitimité serbe sur le Kosovo : « Cette province nous appartient depuis mille ans. Les Turcs nous l'ont volée. Elle nous est revenue. Nous nous battons pour elle. Nous avons l'habitude. Nous sommes comme des léopards qui attendent leur proie. Un jour, nous récupérerons le Kosovo. »

Devant sa pizza, entouré d'une joyeuse foule de Serbes en train de déjeuner, Sacha se lance, la sixième vodka aidant, dans une apologie de la nation serbe. « Nous sommes les meilleurs en tout. En sport, en cinéma. Avez-vous vu les films de Kusturica ? Oui, nous sommes vraiment les meilleurs. C'est pour cela que nous avons tout le monde contre nous. C'est pour ça que l'OTAN nous a bombardés, par peur de la Grande Serbie. Mais nous sommes la porte sud de l'Europe, celle qui la protège de futures invasions musulmanes. Nous sommes comme les juifs : les Serbes sont le peuple élu. »

Bruno Philip

La valeur selon Jean-Paul Fitoussi *par Michel Albouy*

JEAN-PAUL FITOUSSI n'aime pas les actionnaires et les marchés financiers (*Le Monde* du 5 juin). C'est son droit. Aux actionnaires, il préfère sans doute les créanciers, et aux marchés, l'intervention de l'Etat. Reconnaissons toutefois qu'il semble avoir un faible pour les chefs d'entreprise (« *qui seraient affaiblis...* ») et surtout pour « *l'entreprise* », essentiellement assimilée du reste à ses salariés.

Bien sûr que l'expression « *création de valeur pour l'actionnaire* » signifie « *promettre aux actionnaires la plus grande création de valeur pour eux* » – grande nouvelle ! Mais, devrait ajouter notre auteur, sous réserve de respecter les droits des autres parties prenantes et de satisfaire toutes les contraintes qui s'exercent sur l'entreprise et qui émanent notamment des clients, des salariés et même des pouvoirs publics.

Le jeu n'est donc pas aussi facile que le laisse entendre M. Fitoussi (certaines entreprises publiques, mais aussi privées, en savent quelque chose). Au-delà du débat sémantique, son propos repose sur un a priori et soulève une question de fond.

L'a priori, c'est l'idée que les chefs d'entreprise gèrent à long terme, alors que les actionnaires ne sont préoccupés que par le court terme. Et si c'était le contraire ? Sans avoir de preuves irréfutables, il semble bien que les

dirigeants d'entreprise de type « *managérial* » gèrent avec l'horizon de leur mandat, lequel peut être inférieur à la durée des décisions qu'ils prennent... dans leur propre intérêt.

D'où certaines opérations de croissance externe qui détruisent de la valeur actionnariale (orgueil des dirigeants), ou encore des décisions contraires aux intérêts des actionnaires, comme des prêts à des amis (Elf) ou des acquisitions aventureuses (Crédit lyonnais).

En revanche, l'idée que les actionnaires, c'est-à-dire en fait des

de long terme – même si la sortie est à court terme –, car cette sortie ne peut se faire que si les perspectives futures sont attrayantes au moment de la cession (pour trouver à bon prix un acquéreur). Par ailleurs, les arbitrages ne sont pas le fait d'une gestion à court terme, bien au contraire. Enfin, c'est en investissant en actions à court terme que l'on prend le maximum de risques, et non à long terme.

La question fondamentale renvoie au mode de financement d'une économie dynamique et au

Je me demande si tirer sur l'ambulance des actionnaires est vraiment ce qu'il faut faire aujourd'hui en France

investisseurs qui supportent le risque d'entreprendre – contrairement aux créanciers –, soient complètement myopes relève d'une méconnaissance totale du rôle des propriétaires dans une économie de marché. Tout actionnaire sait très bien qu'il devra, tôt ou tard, revendre ses actions. Donc, à condition de ne pas être idiot, il doit, au moment où il investit, se préoccuper de ce que vaudra son investissement à terme et contrôler l'activité des dirigeants.

Cela signifie qu'investir en actions est toujours une opération

partage des risques : vaut-il mieux financer les entreprises avec de la dette financière ou avec des fonds propres ? Pour nous, la réponse ne fait aucun doute : c'est l'action qu'il faut encourager. C'est grâce au mécanisme des stock-options que la plupart des entrepreneurs de la Silicon Valley ont pu financer leurs investissements et démarrer leur activité. C'est grâce aux augmentations de capital que les entreprises peuvent réaliser leurs acquisitions. La dette est frileuse et demande des garanties. Pas les actionnaires s'ils ont l'espoir de

plus-values. Encore faut-il que le management accepte de gérer dans leur intérêt ! D'où la nécessité d'afficher et de gérer objectivement un objectif de création de valeur actionnariale.

Vu la situation relative de notre marché financier, la faiblesse de l'investissement national en actions et le faible poids des actionnaires minoritaires, je me demande si tirer sur l'ambulance des actionnaires est vraiment ce qu'il faut faire aujourd'hui en France. Nous aurions tout intérêt à avoir un marché financier aussi puissant que celui de nos amis anglais. Enfin, comment M. Fitoussi peut-il écrire que le sort des actionnaires « *n'est pas lié au devenir lointain de l'entreprise* » ? Cette affirmation remplira d'aise tous les actionnaires d'Eurotunnel et tous ceux qui ont cherché à revendre une action dont personne ne voulait.

Au total, « *pour des raisons à la fois éthiques et scientifiques* », comme le dit Jean-Paul Fitoussi, je propose que nos dirigeants d'entreprise prennent en compte véritablement les intérêts des actionnaires, contrairement à ce qu'ils ont été parfois habitués à faire dans le passé. La France, ses entreprises et leurs salariés s'en porteront mieux.

Michel Albouy est professeur de finance à l'ESA (université Grenoble-II).

La fin de l'Histoire dix ans après

Suite de la première page

Une grande partie du premier débat sur la fin de l'Histoire a résulté d'une stupide question sémantique. De nombreux lecteurs n'avaient pas compris que j'utilisais le mot « *Histoire* » dans son acception hégéliano-marxiste : l'évolution progressive des institutions humaines, politiques et économiques.

Comprise ainsi, l'Histoire est menée, selon mon analyse, par deux forces fondamentales : l'expansion des sciences de la nature et de la technologie contemporaines, lesquelles constituent le fondement de la modernisation économique, et la lutte pour la reconnaissance qui exige, en dernier ressort, un système politique admettant l'universalité des droits de l'homme.

Contrairement aux marxistes, j'ai soutenu que ce processus d'évolution historique trouvait son achèvement, non dans le socialisme, mais dans la démocratie et l'économie de marché.

Il est difficile d'imaginer à quel point toutes les perspectives possibles et imaginables ont été utilisées pour critiquer ma thèse, si souvent et si sauvagement attaquée. Au début des années 90, on spéculait beaucoup sur des tendances alternatives dans la politique mondiale, tendances dont la plupart des observateurs jugeaient qu'elles nous éloigneraient du libéralisme, au lieu de nous en rapprocher.

L'inquiétude la plus constante concernait le nationalisme et les conflits ethniques, attitude compréhensible devant les guerres de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda, de la Somalie et autres endroits chauds de la planète. Mais l'on voyait dans certains régimes des concurrents potentiels de la démocratie libérale : théocratie islamique, autoritarisme édulcoré des pays asiatiques, voire le retour à un néobolchevisme.

Les événements de la seconde moitié de la décennie – dont la tourmente financière qui a débouché sur la crise économique en Asie, l'arrêt apparent des réformes démocratiques en Russie et l'instabilité soudain révélée du système financier international – ont été plus menaçants, à bien des égards, pour l'hypothèse de la fin de l'Histoire que ceux de la première moitié. Je n'ai jamais soutenu, après tout, que tous les pays deviendraient ou pouvaient devenir démocratiques à court terme, mais seulement que l'histoire humaine s'inscrivait dans une logique évolutive qui conduirait les nations les plus avancées vers la démocratie libérale et les marchés.

Le fait que certains pays comme la Serbie ou l'Iran soient restés en dehors de cette dynamique ne constituait donc pas un contre-argument sérieux. La crise actuelle du Kosovo, si tragique qu'elle soit, n'est pas un événement de portée mondiale susceptible de remodeler à jamais les institutions fondamentales.

D'un autre côté, si le moteur qui propulse le processus de changement historique se révélait hors d'usage, alors l'idée que l'histoire progresse devrait être révisée. Mais en dépit de toutes les difficultés et contretemps subis par le Mexique, la Thaïlande, l'Indonésie, la Corée du Sud et la Russie du fait de leur intégration dans l'économie mondiale, il n'y a pas, contrairement à ce qu'affirme George Soros, une « *crise mondiale du capitalisme* ».

La mondialisation est là pour longtemps et pour deux raisons cruciales au moins. Pour commencer, il n'y a plus d'autre modèle

de développement qui laisse augurer de meilleurs résultats qu'elle, même après la crise de 1997-1998. Notons en particulier que le rival principal de la mondialisation, le prétendu « *modèle asiatique de développement* », a été bien davantage discrédité par les événements de la dernière décennie. La crise économique qui a frappé l'Asie a démontré la vacuité de l'autoritarisme édulcoré des pays asiatiques qui cherche à établir sa légitimité sur la performance économique, d'où sa vulnérabilité en cas de récession.

La seconde raison qui rend peu vraisemblable l'arrêt de la mondialisation tient à la technologie. Le mouvement actuel est conforté par la révolution des technologies de l'information, qui ont disséminé le téléphone, la télécopie, la radio, la télévision et l'Internet jusque dans les coins les plus reculés de la planète. Ces changements donnent plus de pouvoirs aux individus et hâtent la démocratisation à mille degrés divers. Aujourd'hui, il n'est plus de pays qui puisse totalement se couper des médias planétaires ou des sources extérieures d'information ; les modes lancés dans une région du monde sont rapidement copiés à des milliers de kilomètres.

Nous sommes à la veille de nouvelles découvertes scientifiques qui, par leur essence même, aboliront l'humanité en tant que telle

Ceux qui ont tenté de voir dans les événements politiques et économiques des années 90 le défaut radical de la « *fin de l'Histoire* » ont fait fausse route. Le défaut principal de ma thèse réside dans le fait qu'on ne saurait mettre un terme à la science, car c'est la science qui conduit le processus historique. Et nous ne sommes qu'à l'orée d'une nouvelle explosion de l'innovation technologique dans les sciences de la vie et la biotechnologie.

La période ouverte par la Révolution française a vu fleurir diverses doctrines qui souhaitaient triompher des limites de la nature humaine en créant un nouveau type d'être qui ne fût pas soumis aux préjugés et limitations du passé. L'échec de ces expériences, à la fin du XX^e siècle, nous a montré les limites du constructivisme social en confirmant – *a contrario* – un ordre libéral, fondé sur le marché, établi sur des vérités manifestes tenant « *à la Nature et au dieu de la Nature* ». Mais il se pourrait bien que les outils des constructionnistes sociaux du siècle, depuis la socialisation en bas âge jusqu'à l'agit-prop et les camps de travail en passant par la psychanalyse, aient été par trop grossiers pour modifier en profondeur le substrat naturel du comportement humain.

Le caractère ouvert des sciences contemporaines de la nature nous permet de supputer que, d'ici les deux prochaines générations, la biotechnologie nous donnera les outils qui nous permettront d'accomplir ce que les spécialistes d'ingénierie sociale n'ont pas réussi à faire. A ce stade, nous en aurons définitivement terminé avec l'histoire humaine parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tels. Alors commencera une nouvelle histoire, au-delà de l'humain.

Francis Fukuyama
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guillaume Villeneuve.
© Los Angeles Times

AU COURRIER DU « MONDE »

ÉLEVAGE INTENSIF

Comment peut-on écrire que l'Europe de l'Ouest ne dispose pas de surfaces de terre suffisantes pour un élevage normal (*Le Monde* du 8 juin) ? N'importe qui peut constater qu'une bonne partie du sol français est en friche et que de nombreux agriculteurs sont obligés à des jachères.

En réalité, la pratique de l'élevage intensif n'est justifiée en rien et est devenue une véritable calamité. Elle ruine les petits agriculteurs qui s'y livrent, en amène d'autres à devenir en fait les serfs de certains groupes financiers, en contradiction totale avec le désir maintes fois formulé du maintien

de l'agriculture familiale. De plus, elle fournit des produits de très mauvaise qualité. Ajoutons à cela qu'elle est génératrice de souffrances et de stress pour les animaux et par conséquent contraire à l'éthique. Enfin, elle est une véritable catastrophe pour l'environnement, ayant entraîné dans certaines régions des pollutions extrêmement sérieuses. Elle constitue donc la plus grave des menaces pour l'avenir de l'agriculture et même du sol.

Ce n'est pas pour rien que l'agriculture biologique, qui, en général, n'amène pas un surcoût prohibitif, rencontre un tel succès (...).

Pierre Barrucand
Paris

9 TELECOM : Le tarif week-end à 30 centimes la minute.

la minute le week-end!
la minute le soir en semaine?
Abonnement "téléphone + Internet" gratuit.*

VOUS DEVRIEZ EN DEMANDER PLUS AUX TELECOMS.

www.9telecom.fr

TELECOM

*Tarif Week-end : le week-end (du vendredi minuit au dimanche minuit) et les jours fériés. *Tarif Soir : de 19h00 à 8h00 du lundi au vendredi. †Internet gratuit : hors coûts des communications pour une durée de 12 mois. Ces tarifs sont applicables en France métropolitaine, pour les appels hors département, hors appels vers les mobiles et numéros spéciaux. La Corse (2A et 2B), ainsi que les départements 75, 92, 93 et 94 sont considérés comme un seul département. Hors crédit temps de 0,50 F TTC pour la première minute. Tarifs au 15/06/99.

La trace

par Laurent Maruani

CETTE trace n'est pas de celles que laissent les animaux sur leurs itinéraires, visible et indicative, ni de celles, secrètes souvent, que les chagrins ou les bonheurs impriment sur les vies et qui les prolongent et les tordent. Cette trace ne relève pas plus de la famille des équilibres économiques, comme ces prix qui, établis par les confrontations de marchés, en sont la trace négociée, ou encore ces profits issus du travail ou des choix judicieux de la firme et en sont la trace observée, toutes des traces classiques, confirmations d'un ajustement réalisé au plus près de l'optimum et qui en traduisent une réalité tangible, que certains théoriciens ou idéologues érigent en pertinence sociale. La trace dont je parle est d'un genre nouveau et mal identi-

fié. Elle vient s'inscrire dans une zone technologique que personne ne maîtrise véritablement, ni par l'action ni par l'analyse. Elle est insaisissable, ambiguë et perturbante. Elle est agissante au-delà de tout contrôle et invisible en-deçà de tout espoir. Elle n'est pas classable – économique, sociale, scientifique – et pourtant, elle s'impose avec l'arrogance du défi d'une bombe à retardement dont nous aurions remonté le mécanisme sans nous souvenir précisément de sa construction.

Cette trace ne relève ni de la construction de la rente de David Ricardo ni des critères relatifs à la théorie de la justice de John Rawls, et, tout comme envers le sida, on s'en protège à défaut de la comprendre et de la maîtriser. Avant de la qualifier, observons ses humeurs ambivalentes sem-

blables à celles d'Hermès s'amusant des hommes.

Deux affaires récentes – et bien d'autres suivront – pour nous sensibiliser à la nouvelle ingénierie de ces traces dans nos vies et nos histoires : celle de David H. – trace omniprésente – et celle de la dioxine dans l'alimentation – trace évanescence.

Les faits chétifs sont connus. De façon prévisible, en grande école sur un campus, de manière on ne peut plus courante, un étudiant fait part de sa frustration devant le choix très étroit qu'un cabinet de conseil lui offre pour un rendez-vous qui devient de ce fait impossible. Il désire laisser la trace de son humeur et de son ire. Il agit et utilise le réseau interne qui le relie à ses condisciples. Agacé par son attitude et son style, une étudiante, touchée manifes-

tement par son message, lui adresse par le même canal une fervente et moraliste leçon de modestie appliquée. Il y répond par l'insulte (sauf si son site, envahi par un pirate, a été utilisé par ce dernier pour envenimer l'affaire au demeurant bien banale).

Dès lors, tout explose. David ne maîtrise plus le Goliath www. Partout dans le monde, des milliers de duplications, des emportements, des rumeurs, des prises de position lancent l'affaire David H. Partout dans le monde, sauf d'ailleurs sur mon « mail », situé sur le même domaine que celui de David H. : honneur suprême dû à ma respectabilité professorale, m'aurait-on protégé des commérages ?

Ici, la trace explose par l'effacement de l'espace et du temps. Loin de créer une communauté – en dehors de celle de la jubilation cancanière –, ce double effacement renforce la solitude de David par l'hypertrophie de la trace. L'individu reste aussi seul, renforce même sa solitude, par le gigantisme de la trace qui l'atteint bien au-dessus de l'importance réelle du fait devenu événement.

« De fait, l'économie de l'information semble n'offrir rien de valable à l'intérioriser, si ce n'est soi-même. Même si elle permet à chacun de se mettre en contact avec le monde entier, elle pousse l'individu à se contenter de soi, voire à solliciter fortement le narcissisme... L'individu, bien que connecté au monde, se rend solitaire et perd la notion d'altérité – il se "solitarise" en se désolidarisant. Le plus d'échange électronique se traduit par le moins d'échange social. »

Quand nous publions, Alain Bron et moi-même, il y a trois ans, soit deux générations informatiques, *La Démocratie de la solitude*, la trace n'avait pas un statut d'échange. Ce n'est plus le cas. La trace est devenue l'échange même, et sa duplication, harcèlement du cc. (copie conforme à), est le message tout autant que le contenu. Ce n'est même plus le *media* qui est le message, mais la trace de sa répétition qui peut

passer par un paroxysme avant de tomber brutalement dans l'oubli. Il en restera, à terme, une vague impression. Déjà, l'affaire nous ennuie après avoir réveillé en nous quelques passions bretteuses...

Il y a de la dioxine dans l'aliment du poulet, et dans le poulet, et dans les œufs, et dans le porc, et dans le bœuf, et dans mon omelette aux lardons, et dans moi. Je suis assassiné par mon aliment, encerclé, affolé. Nous devenons tous anorexiques en puissance. J'ai intérêt à m'enrichir pour m'alimenter « bio » et contrôlé.

La lâcheté électronique est de dupliquer les traces sans réflexion sur le sens des textes acheminés et leurs implications

Alors, les ministres, les syndicats de producteurs, des commissaires européens démissionnaires et actifs, les distributeurs, les industriels de l'agroalimentaire entrent dans l'arène. Connaissant le lieu d'aboutissement de la dioxine, il faut en retrouver la source et la diffusion. Autant retrouver le pollen dans le champ ou les poussières dans Paris.

La connaissance d'une telle trace n'existe que par la décision : l'obligation, coûteuse, de traçabilité. Ainsi, la trace sera une obligation de gestion et non plus le frémissement du sillage qui identifie l'objet ou la personne. Le développement des organismes génétiquement modifiés (OGM) met cette préoccupation de la traçabilité au cœur de ses enjeux.

Dans le premier de ces deux exemples, celui de l'Internet, l'absence de marché économique et l'omniprésence d'une demande et d'une offre, conjuguées à la disponibilité de la technique à bas prix ont permis la multiplication de la trace devenue un service ludique, de lynchage délicieux et quasi gratuit. Dans le second, l'absence d'un marché en a fait un bien très cher et anxiogène. Cette nouveauté du fonctionnement de ce qui est advenu des marchés est-elle le signe ambivalent d'une époque économique où le désir et la jubilation gratuits, même outrés et choqués, s'affrontent à l'angoisse, à la norme impossible ?

On peut attendre de l'Etat la norme d'hygiène alimentaire. Mais en matière de messages, chacun désormais devra se demander si leur duplication cc. est une véritable information, une contribution responsable. La lâcheté électronique, tout comme les ragots colportés depuis des milliers d'années, est de dupliquer les traces sans réflexion sur le sens des textes acheminés et leurs implications. Elle se développera car elle est sans contre-pouvoirs équilibrants. Elle se développera car elle est amusante et en apparence individuelle, privée, alors qu'elle est notoirement publique, par multiplication il est vrai, et non par diffusion.

Et ce propre texte, s'il était basculé sur le Net, laisserait-il une autre trace que celle d'un débat entre ces réseaux préétablis : camarades de promotion, amis du vendredi soir, salariés des cabinets de conseil, de préférence assez jeunes ? Déplacer la trace sur un support papier et acheté – la presse – n'est-il pas plus conforme à l'équilibre nouveau des pouvoirs au sein même des médias, traditionnels ou récents ?

Laurent Maruani est professeur de marketing et d'économie au Groupe HEC (Jouy-en-Josas).

De Pristina à Pékin

par Norman Birnbaum

DANS le grand opéra américain de George Gershwin *Porgy and Bess*, un air proclamé : « *It ain't necessarily so* » (« *Ce n'est pas forcément comme ça*... »). Les Etats-Unis sont peut-être la seule superpuissance mondiale, mais la constante répétition de cette affirmation ne vaut pas démonstration de sa vérité. Ce qui est sûr, c'est que les événements récents ne prouvent pas notre aptitude à adopter les moyens les plus cohérents avec les fins proposées.

Les contradictions inhérentes à la politique semblent dépasser l'entendement des Etats-Unis. Les buts moraux, politiques, économiques et sociaux de la politique étrangère américaine sont si contradictoires que les divisions au sein du gouvernement, du Congrès et de l'opinion publique sont bien plus visibles que le consensus. De fait, le débat se tient à l'ombre d'une tour de Babel idéologique : ses différents acteurs parlent ou hurlent sans s'entendre. Pis, ce débat se limite à une toute petite partie des citoyens – abandonnant les autres à l'ignorance (comme au conformisme) des médias américains. Que reste-t-il d'un programme quand les citoyens votent (c'est-à-dire les 40 % ou 50 % au plus qui le font) sans que la politique étrangère soit un élément fondamental de la réflexion politique ?

La débâcle du Kosovo dans laquelle les Etats-Unis ont entraîné

qu'ils aient trop bonne opinion de nos capacités politiques et techniques. Les Américains, dont les impôts sont dilapidés par des agences d'« intelligence » d'une renversante stupidité, ne jugent pas irrecevable l'argument de l'erreur. Après tout, le succès est la chose la plus rare dans l'histoire de la CIA. Le chancelier Schröder a demandé un compte rendu complet de l'épisode à notre président. Il suppose que celui-ci peut obtenir la vérité de sa bureaucratie et, qu'en disposant, il la divulguerait à ses homologues étrangers. Ce sont là deux hypothèses intenables.

Entre-temps, un attentat terroriste en Italie est venu coïncider avec les doutes publiquement exprimés par le Parlement et le gouvernement italiens quant à la conduite de la guerre. Le terrorisme italien a beaucoup dû aux services de renseignement italiens, nostalgiques du fascisme et corrompus par l'argent étranger. En d'autres termes, la terreur rouge était souvent tout à fait brune ou rouge, blanche et bleue. Peut-être a-t-on réveillé les Brigades rouges. Peut-être aussi les rapports récents sur les statues de pierre qui pleurerait dans les églises italiennes sont-ils vrais. C'est affaire de foi.

Ce qui n'est plus affaire de foi, c'est l'idée que l'OTAN soit une alliance d'égaux. Le commandement militaire et politique de l'Alliance n'est pas principalement américain, il l'est exclusivement. Les

terminées, les Européens sont davantage soumis à la volonté américaine au lieu de l'être moins.

Cette politique, si elle perdure dans le siècle prochain, pourrait bien déboucher sur une catastrophe mondiale. Déjà la structure fragile de l'ordre international d'après-guerre froide est détruite. Les allées et venues frénétiques des politiciens cachent mal leur inaptitude complète à contrôler ce qui se passe. La crise actuelle est mineure en comparaison de ce qui peut arriver. La droite américaine est décidée à commencer une nouvelle guerre froide avec la Chine.

L'hostilité envers la Chine est presque aussi ancienne que notre République. Au XIX^e et au XX^e siècle, des millions de protestants ont donné de l'argent pour convertir les païens chinois aux saintes doctrines de la Bible et à l'emploi du savon. Aux Etats-Unis, on refusa la citoyenneté aux Chinois beaucoup plus longtemps qu'aux anciens esclaves noirs. La révolution chinoise et sa période communiste parurent d'une ingratitude impardonnable.

Ce singulier mélange de racisme et d'arrogance culturelle perdure. Le Parti républicain et certains démocrates s'attachent à diaboliser la Chine. L'industrie de l'armement a besoin de contrats, les soldats licenciés de la guerre froide ont besoin d'emplois. Y a-t-il meilleure façon d'affermir l'idée d'un pouvoir américain illimité qu'en se préparant à la grande confrontation du prochain siècle ? Ici encore, les Européens n'auront pas le choix de suivre leur propre route, pas plus qu'on ne les écoute sur le Kosovo.

Aux Etats-Unis, un débat approfondi sur notre rôle planétaire en appelle un autre, consacré à des questions ignorées par l'opinion, comme la polarisation économique croissante, la détérioration des services publics et surtout notre déficit démocratique.

Ceux qui conduisaient la politique étrangère américaine au début de la guerre froide étaient certes souvent brutaux, mais c'étaient des patriotes pénétrés d'un certain sens de la responsabilité historique. Ceux qui s'en occupent aujourd'hui sont des opportunistes, préoccupés de leurs seules carrières et fortune personnelles. Cela explique en partie leur criante incompétence. Il est peu probable qu'une nouvelle équipe de dirigeants, dévoués à la *res publica*, apparaisse du jour au lendemain. De toute façon, une nouvelle politique exigera une rééducation ardue et douloureuse du public américain.

On a dit que le monde, de Pristina à Pékin, tournait autour des Etats-Unis. Libre aux Européens, s'ils le veulent, de ramener les Etats-Unis au réalisme, en affirmant leur propre indépendance. Voilà qui renforcerait les arguments des coperniciens en Amérique, voués à lutter contre une conception du monde ptolémaïque aussi corsetée que la cosmogonie médiévale.

Norman Birnbaum est professeur au Centre d'études juridiques de l'université de Georgetown.

Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guillaume Villeneuve.

On comprend mal pourquoi, à présent que la guerre froide est terminée, les Européens sont davantage soumis à la volonté américaine au lieu de l'être moins

les Européens obéissants est édifiante. A n'en pas douter, le souci des droits de l'homme a pesé dans la décision de Bill Clinton d'imposer une action militaire immédiate en mars. Le président craint à juste titre que les Etats-Unis ne puissent survivre comme une île de diversité raciale, religieuse et culturelle dans le prochain siècle et son océan de chauvinisme, de xénophobie, de guerres ethniques et religieuses. Mais il a peu fait pour donner le minimum de cohérence à sa politique des droits de l'homme.

Le département d'Etat approuve l'inculpation de Milosevic mais refuse toute assistance au juge Garzon dans l'affaire Pinochet. L'attaque contre la Serbie a été une démonstration de force, mais pour les alliés aussi bien que pour les adversaires. Une fois de plus, on informe les Européens que, dans leur désunion et leur faiblesse, ils ont de la chance d'avoir un grand frère si bienveillant. Les Russes sont invités à reconnaître que, dans leur situation présente et l'avenir prévisible, ils ne sauraient prétendre au comportement d'une grande puissance. Le message adressé aux autres, dont les Chinois récalcitrants, est que les Etats-Unis ne tolèrent aucune opposition ou presque.

Les Chinois subodorent que le bombardement de leur ambassade à Belgrade faisait partie du message. C'est possible, mais il se peut

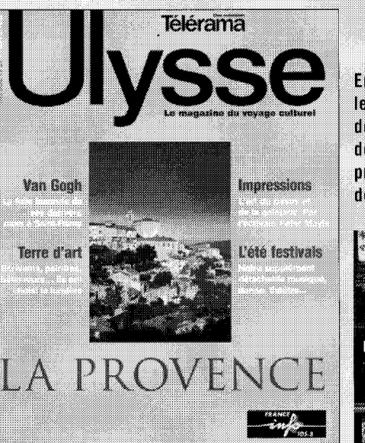
porte-parole britanniques, les généraux allemands et italiens, le secrétaire général espagnol de l'Alliance ressemblent de plus en plus aux personnages secondaires d'un drame de Brecht : ils réagissent à des forces qui les dépassent totalement, mais ils n'ont guère d'importance. Peut-être les Européens consentiraient-ils à l'avenir à payer le lourd prix, économique et politique, de l'indépendance en partageant le fardeau de l'armée européenne proposée par Romano Prodi.

On a vu des exemples d'indépendance par le passé. De Gaulle a sorti la France de la structure militaire intégrée de l'OTAN et il a dit à voix haute ce que les autres Européens pensaient tout bas, que la guerre du Vietnam était un désastre. En Allemagne, les sociaux-démocrates ont conduit une politique de rapprochement avec l'URSS malgré les doutes américains, politique poursuivie par les chrétiens-démocrates. Un ministre des affaires étrangères allemand (Genscher) a informé les Etats-Unis : « *Nous devons moderniser nos idées, non pas nos armes.* » Aucune des nations européennes n'a accepté le souci obsessionnel de l'Amérique de maintenir la Chine en dehors des Nations unies, de livrer une guerre incessante à Cuba, ni son soutien inconditionnel au pire comportement d'Israël. On comprend mal pourquoi, à présent que la guerre froide est



L'Oliveraie - Fondation Van Gogh Amsterdam

ULYSSE PROVENCE
CULTURE-ARTS-HISTOIRES
TOUT SAVOIR AVANT DE VOIR



En cadeau, le programme détachable des festivals provençaux de l'été.



35 FRANCS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Tati cherche un appui financier hors de sa famille fondatrice

L'entreprise a mandaté la banque Lazard pour trouver un investisseur

La célèbre enseigne de produits « pas chers » pourrait ouvrir son capital « jusqu'à 70 % ». La famille Ouaki, propriétaire, ne garderait

qu'« une minorité de blocage ». Un scénario qui pourrait se transformer en cession d'ici deux à trois ans, après l'introduction en Bourse. Ces

fonds serviront à financer le développement de l'enseigne, qui teste actuellement un nouveau concept de supermarché en périphérie urbaine.

TATI cherche un partenaire financier. L'enseigne spécialisée dans les produits « pas chers », fondée il y a cinquante ans par Jules Ouaki, a mandaté la Banque Lazard pour trouver un investisseur. Sa participation dans le capital de Tati « pourrait être de 25 à 70 % », explique Fabien Ouaki, son actuel PDG, fils du fondateur. « La famille et moi-même voulons garder au moins une minorité de blocage », ajoute-t-il, soit environ un tiers des parts de l'entreprise. Pour l'instant, Tati est une société à 100 % familiale : 58 % du capital sont aux mains du PDG, le reste est détenu par sa sœur et deux de ses frères.

M. Ouaki se défend de mettre en vente l'entreprise. Il affirme vouloir sortir des contraintes de la gestion quotidienne et « garder un poste de président » pour orienter « la stratégie du groupe ». Cependant, il avoue qu'une mise en Bourse de l'enseigne, d'ici deux à trois ans, pourrait lui permettre de se désengager. Une cession par étapes, en somme. La décision a été visiblement difficile à prendre. « Cette ouverture du capital, avoue M. Ouaki, a été pour la famille longue à accepter. »

APPEL D'AIR NÉCESSAIRE

L'appel d'air financier était devenu nécessaire. Depuis 1991, Tati a des résultats en dents de scie. La guerre du Golfe, la perte massive de la clientèle résidant en Algérie et la montée en puissance des marques textiles des distributeurs ont affaibli le groupe. Entre 1991 et 1996, l'enseigne a perdu 35 % de chiffre d'affaires. Depuis, l'activité s'est stabilisée, sans pour autant générer de profits réguliers. 1997 était légèrement bénéficiaire ; 1998 affichait une perte de 28 millions de francs (près de 4,27 millions d'euros). Sur l'exercice 1999, clos fin juin, le groupe, dont le chiffre d'affaires atteint 1,2 milliard de francs, renoue avec les bénéfices. Ses résultats seront « de l'ordre de

80 millions de francs », grâce au « chèque "d'éviction" de 100 millions de francs que nous avons encaissé pour nous retirer du magasin de la rue de Rennes », précise M. Ouaki. Sans cette manne exceptionnelle, les résultats « auraient été de 4 ou 5 millions ».

Dès son arrivée à la tête de la société en 1991, M. Ouaki a cherché à donner à l'affaire créée par son père une nouvelle dimension. Tout d'abord en rationalisant l'organisation très familiale du groupe. « Lorsqu'un expert nous a demandé, à l'époque, de dessiner l'organigramme, il comportait des bulles et des flèches partout, nous avait-il déclaré (Le Monde du 14 octobre 1998). Il n'y comprenait rien. » L'entreprise a alors opté pour une organisation « en râteau » plus conventionnelle.

Pour élargir sa clientèle, le distributeur s'est lancé dans de nouvelles activités. En 1994, il crée Tati Or. Cette enseigne de bijoux, détenue à 35 % par le groupe, réalise 160 millions de francs de chiffre d'affaires et 10 millions de bénéfices avant impôts. Autre nouveauté : Tati Optic, lancée en décembre 1998, et Tati Bonbon. La nouvelle orientation du groupe est la création de supermarchés Tati regroupant toutes ces activités. Parallèlement, le « concept Tati » est exporté à l'étranger, principalement par un système de franchises. Des magasins rose et blanc sont présents dans une quinzaine de pays dont l'Allemagne, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Pologne, la Russie... L'enseigne réalise, hors France, plus de 275 millions de francs de ventes.

Conscient que Tati est très liée au quartier populaire de Barbès, où le premier magasin a vu le jour, l'héritier de la famille cherche également à modifier l'image de l'enseigne : jouant sur les contrastes, il installe en 1997 deux Tati Or dans les très chics rue de la Paix et rue de Passy, à Paris. Un succès. Il choi-

sit, avec moins de réussite, d'ouvrir un magasin de robes de mariée sur la Cinquième Avenue à New York. Ce dirigeant est-il allé trop vite ? M. Ouaki se reconnaît une faiblesse, sa boulimie d'idées : « Il faut que j'arrête d'avoir une idée par semaine, cela fatigue tout le monde. »

HÉRITIER ATYPIQUE

L'entreprise détient une marque « à fort potentiel ». Selon des tests de notoriété, 96 Français sur 100 connaissent l'enseigne. « Avec une notoriété pareille, nous devrions avoir beaucoup plus de magasins, une centaine environ. » Ce projet de développement exige des fonds importants, que l'entreprise ne possède pas. M. Ouaki a essayé de les trouver seul. En allant voir les financiers, « j'ai eu l'impression qu'on me regardait d'une façon bizarre », explique-t-il. Le repositionnement de l'image Tati ne lui a visiblement pas ouvert les portes de l'establishment parisien. « Depuis que je suis avec la banque Lazard, tout cela va beaucoup mieux », ironise-t-il.

Pour justifier son choix, il argumente : « Il y avait deux options, reprendre un système de vente traditionnel et retourner à la caisse, ou attaquer une nouvelle étape de développement. Cela, je ne peux pas le faire seul. » Cet homme, qui se qualifie comme un « homme de concept », veut « laisser de l'espace » à des dirigeants gestionnaires pour développer le groupe. L'empressement avec lequel une vingtaine de sociétés financières et de distribution se sont procuré le dossier Tati auprès de sa banque d'affaires montre que son « concept » a quelque avenir.

Cet héritier atypique, passionné de musique et qui a écrit un livre avec le dalai-lama, pense qu'il y a une vie après les affaires. « Je ne cherche pas à être l'homme le plus puissant de France. » Le prénom de sa grand-mère, Tita, qui a inspiré le nom de l'enseigne, deviendra peut-être une marque mondiale. Sans lui ?

Laure Belot

Wal Mart, le géant américain de la distribution, se renforce en Europe

Il a lancé une OPA sur le britannique Asda

NUL n'en doutait. Wal Mart, le géant de la distribution américaine, veut bel et bien devenir un acteur de poids en Europe. Le groupe a lancé, lundi 14 juin, une offre d'achat amicale de 6,7 milliards de livres (10,35 milliards d'euros) sur le distributeur britannique Asda. Cette proposition supplante, en dernière minute, celle du groupe Kingfisher, également sur les rangs. Asda, numéro trois britannique derrière les enseignes Tesco et Sainsbury, possède un réseau de 229 supermarchés pour un chiffre d'affaires de plus de 8 milliards de livres.

UNE SECONDE ÉTAPE

La proposition du groupe américain « est excellente pour les actionnaires, les clients et les employés », a déclaré Archie Norman, le président d'Asda. L'offre au comptant de Wal Mart, à 220 pence par action, a été recommandée par le conseil d'administration d'Asda, qui a retiré son soutien à celle de Kingfisher. Sir Geoffrey Mulcahy, directeur général de Kingfisher, a sobrement déclaré : « Nous ne pensons

pas qu'il soit raisonnable d'améliorer notre offre dans ces circonstances. » Son groupe avait proposé, le 16 avril, 5,8 milliards de livres pour cette acquisition, soit une offre inférieure de 13 % à celle de l'américain.

Wal Mart, numéro un mondial de la distribution, dont le chiffre d'affaires dépasse les 137 milliards de dollars (131,95 milliards d'euros), cherche des zones de croissance en dehors des États-Unis : le groupe s'est déjà implanté au Mexique, au Canada, en Argentine, au Brésil et a des accords de joint-venture en Chine et en Corée. En Europe, cette acquisition constitue la seconde étape de son développement. Le 9 décembre 1998, il annonçait le rachat de 74 supermarchés de la chaîne allemande Spar Handels AG (groupe Intermarché). Depuis, on le savait à la recherche d'une autre porte d'entrée en Europe. Au Royaume-Uni, les analystes pronostiquent déjà une prochaine guerre des prix provoquée par la volonté expansionniste de Wal Mart.

L. Be.

A Toulouse, le groupe teste une nouvelle formule de magasin

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Le contraste est flagrant : les colants sont toujours à 1,90 franc (0,289 euro) et les slips à

REPORTAGE

Les allées ne sont plus embouteillées et la gamme de produits s'est étoffée

2,90 francs, mais il n'y a pas de bousculade autour des bacs de lingerie ni d'encombrement dans les allées. Les clientes sont pourtant nombreuses, mais tout reste fluide, clair, aéré. Le nouveau Tati qui a ouvert ses portes, le 27 mai, à la périphérie de Toulouse, dans la zone commerciale de Roques-sur-Garonne, ne ressemble pas aux magasins de la chaîne, avec sa foule qui se presse dans un sympathique désordre.

« C'est notre laboratoire de l'an 2000, dit la directrice de l'établissement, Isabelle Bousquet. Nous testons ici nos nouveaux concepts. » Sur les 2 500 m² du magasin de Roques – le plus vaste de province –, le rose et le bleu dominent toujours visuellement, mais dans un ensemble privilégiant l'espace et la clarté. Les murs sont couverts de glaces, l'éclairage descend par touches, les vêtements sont à portée de main, les bacs à linge immédiatement accessibles et regroupés par petits îlots au bord de grandes allées où les mères de famille dirigent sans difficultés les poussettes d'enfants. Les cabines d'essayage sont spacieuses et les caisses ont été regroupées en bout de magasin. Plus de bouchons ni de fourre-tout. Le nouveau Tati ressemble à un supermarché, le supermarché du pas cher. « L'idée de base reste la même, explique M^{me} Bousquet. Chaque cliente doit

disposer de la plus grande liberté pour toucher, apprécier, essayer sans être importunée. Nous cherchons à simplifier la démarche d'achat. »

Deuxième nouveauté qui rapproche un peu plus Tati d'un supermarché classique : l'offre est élargie. Si la lingerie et le textile constituent toujours l'essentiel des rayons, un kiosque « Tati Or », dès l'entrée du magasin, permet de tourner autour des bijoux, un espace « Tati Chic » présente aux femmes des vêtements d'une mode plus actuelle, un « Tati Optic » décline 2 500 modèles de lunettes et fournit tous les services d'un opticien classique, un « Tati-phone » propose de la téléphonie mobile, un « Tati Bonbons » s'adresse aux enfants et un « Tati Mariage » aux fiancés. Le tout, évidemment, à des « prix imbattables ».

UNE « CIBLE » INCHANGÉE

Car la clientèle est toujours la même : populaire, familiale, avec une forte proportion d'immigrés. En bouleversant l'organisation de son espace et en diversifiant la gamme de ses produits, le nouveau Tati n'a pas changé de « cible ». Il cherche seulement à « mieux coller aux aspirations de sa clientèle ». C'est le Tati nouvelle formule, le « super Tati ». Y gardera-t-il son âme, populeuse et multiple ?

Comme tout supermarché, le nouveau Tati s'est installé dans le lointain péri-urbain, au sein d'un centre commercial accessible seulement en voiture. Tati suit en cela les évolutions de comportement des consommateurs, qui font de plus en plus leurs courses en voiture, à l'extérieur du centre-ville, où l'automobile est bannie. La clientèle traditionnelle de Tati, par essence citadine, épousera-t-elle ce mouvement ?

Jean-Paul Besset



COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 17 JUIN 1999

La direction de l'AFP jette les bases d'une « refondation »

Une première mouture du plan stratégique de l'entreprise est soumise aux personnels par le nouveau PDG, Eric Giully. Le statut de l'Agence France-Presse y est identifié comme l'un des freins à son développement

LES PERSONNELS de l'Agence France-Presse (AFP) ont désormais du grain à moudre. Pour exprimer leurs inquiétudes ou leurs attentes sur l'avenir de l'AFP, ils disposent, une centaine de jours après l'installation de leur nouveau président, d'un premier point de repère. Eric Giully, PDG de l'agence depuis le 9 mars, a rendu public, mardi 15 juin, un premier rapport d'étape du plan

en réformant son organisation et son fonctionnement. L'ambition n'est pas mince. Mais pour « faire de l'AFP une entreprise fonctionnant comme les autres grandes entreprises commerciales », le chemin risque d'être cahoteux.

Certaines mesures évoquées ont déjà provoqué des réactions chez les syndicats. Par exemple, le projet de politique salariale avec « fixation des objectifs et apprécia-

s'agit que de la première phase de l'élaboration du plan stratégique, qui « doit être l'occasion d'associer l'ensemble des salariés de l'agence au diagnostic et aux propositions d'action, et d'engager un véritable dialogue avec les partenaires sociaux ». Les groupes de travail rendront un rapport définitif le 13 juillet. De nouveaux groupes seront alors invités à approfondir les grandes orientations dégagées, en vue d'un avant-projet de plan stratégique. Fin septembre, s'ouvrira une troisième phase consacrée à la rédaction et au chiffrage définitifs du plan, qui sera négocié avec les syndicats avant d'être soumis au conseil d'administration du 8 novembre.

DE LOURDS HANDICAPS

Le délai est court pour cette « refondation » que la nouvelle direction appelle de ses vœux, s'appuyant sur l'état des lieux dressé par le rapport d'étape. La situation financière de l'AFP apparaît bonne sur le court terme, grâce aux mesures d'économies prises depuis 1993 : « Cette discipline a permis de dégager, dans la décennie, des capacités financières significatives : 150 millions de francs de trésorerie et près de 300 millions de provisions, peut-on lire. Cet acquis peut servir de levier pour le financement de projets de développement importants, même si les besoins (...) sont incontestablement très supérieurs ».

L'AFP dégage une marge d'exploitation équivalente à celle d'Associated Press, et la productivité aurait progressé de 43 % depuis 1990. Pourtant, le développement de l'agence est empêché par son statut, qui « relègue au second plan la notion de rentabilité ». D'où une série de conséquences, pointées

par le rapport – « inégalité d'implication des salariés », « turn-over très faible », « nivellement par le bas », « logique de cogestion direction-syndicats paralysante », etc. – qui « alimentent un sentiment de crise existentielle permanente chez bon nombre de collaborateurs ». Le texte souligne, en outre, « l'absence d'approche marketing et l'insuffisance de l'outil commercial » et « l'absence d'un modèle cohérent d'organisation ». Lourds handicaps dans un univers très concurrentiel.

Un consensus semble se dégager sur la priorité d'un développement à l'international, « dans des secteurs encore insuffisamment exploités » comme le sport, l'économie, la photo et certains sujets de société (santé, « people », hautes technologies, etc.). « La montée en puissance de l'AFP dans ces secteurs prioritaires suppose au préalable la réduction ou l'arrêt de couvertures qui ne correspondent plus à la demande et le redéploiement des moyens qui leur sont alloués », prévient le rapport.

Mais, pour les cinq ans à venir, le défi de l'AFP est de « répondre à

la demande générée par les outils multimédia et l'Internet ». La satisfaction de nouveaux clients par le multimédia devrait entraîner « une évolution profonde de l'organisation interne de la production (les desks) » et « des modes de fourniture des produits aux clients ». Ainsi, la notion de « fil », liée à l'agence télégraphique, devrait disparaître « au profit de la notion de base de données multimédias, liée à l'agence numérique ».

Toutefois, le multimédia nécessite des investissements qui dépassent les capacités d'autofinancement de l'agence. D'autant plus que personne ne sait avec certitude quels seront les produits et les marchés rentables. La question de « l'ambiguïté et des limites du statut de 1957 » risque d'être souvent posée au cours des discussions sur le plan stratégique : « En l'absence d'actionnaires, le développement de l'Agence France Presse passe par des partenariats », estime pour l'instant Eric Giully.

Jean-Jacques Bozonnet

Le groupe d'études Ipsos s'introduit au nouveau marché

LES PRÉSIDENTS d'Ipsos, Jean-Marc Lech et Didier Truchot, ont présenté lors d'une réunion, mercredi 16 juin, la stratégie de développement du groupe – qu'ils ont fondé en 1975 – à l'occasion de son introduction au nouveau marché de la Bourse de Paris le 1^{er} juillet.

En devenant le seul groupe français d'études marketing, d'études média et de sondages d'opinion coté dans son secteur en France, Ipsos cherche à se donner les moyens de renforcer ses positions face à son principal concurrent en Europe, le britannique Taylor-Nelson Sofres. Le groupe français a réalisé 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1998, principalement dans les études marketing pour le compte d'industriels de l'agroalimentaire. Afin de maintenir son taux de croissance annuel de 20 %, Ipsos lèvera des capitaux (23 millions d'euros) et prendra des participations dans des sociétés aux Etats-Unis, au Japon et en Europe centrale. « Nous voulons également nous renforcer dans les études d'opinion publique, la satis-

faction clientèle et les études média, explique Jean-Marc Lech. Car il n'y a plus de différence entre le consommateur et le citoyen. »

L'entreprise, qui emploie 1 538 personnes dans le monde, se classe au neuvième rang mondial, mais ne bénéficie pas à ce jour d'une véritable implantation internationale, notamment aux Etats-Unis où elle ne réalisera cette année, grâce à la récente acquisition d'ASI Market Research spécialisé dans les études publicitaires, que 12 % de son chiffre d'affaires.

A l'occasion de cette introduction en Bourse, Artemis, propriété de François Pinault et de Walter Butler, vendra les 37 % du capital qu'elle possédait depuis septembre 1997, soit six mois environ avant l'échéance prévue par le pacte d'actionnaires. Les fondateurs, qui veulent avoir le contrôle de leur société, posséderont, via la holding Lech-Truchot Participations, avec la Société générale et les salariés, 45 % du capital et 57 % des droits de vote pour quatre ans.

Florence Amalou

Une lettre de l'évêque de Namur au « Monde »

DANS UNE LETTRE adressée à Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, le baron Godeaux, président du conseil d'administration de Médi@bel, et M^{re} Léonard, évêque de Namur, expliquent que « la perspective d'une collaboration avec un journal aussi prestigieux que [Le Monde] et la compréhension (...) manifestée pour [Médi@bel], son identité, l'indépendance de ses rédactions et le pluralisme de ses titres constituaient des atouts précieux ».

« Cependant, au vu des nombreux facteurs à prendre en considération, et compte tenu de l'urgence qui s'imposait à nous, nous avons retenu une short list composée de Axemedia et SBE », affirment-ils avant d'ajouter : « nous poursuivons les négociations avec eux pour aboutir à une conclusion dans le court délai imparti, sans perdre de vue l'appui que pourrait constituer pour l'offre qui sera finalement retenue une adjonction de ce que nous avons appelé "les forces vives" révélées par d'autres offres. Cette phase implique notamment le "projet" journalistique qu'il-lustre [Le Monde] ».

DÉPÊCHES

■ **PRÉSSE** : Manuel Diaz, homme d'affaires et adjoint au maire de Paris, qui brigait la présidence du quotidien régional Midi Libre, avec le soutien de l'ancien PDG Claude Bujon, a décidé de se retirer. Il considère qu'il a échoué dans sa tentative de réunir une majorité d'actionnaires autour de son nom. L'actuel PDG, José Frèches, devrait donc être logiquement conforté lors de l'assemblée générale du journal qui aura lieu le 26 juin. – (Corresp.)

■ **AUDIOVISUEL** : Rupert Murdoch succède à Jérôme Seydoux à la présidence de BSKyB. Le conseil d'administration du bouquet satellitaire britannique a annoncé, mardi 15 juin, le remplacement avec « un effet immédiat » du PDG de Pathé par le président de News Corp. Cette décision fait suite à la cession à Vivendi des 17 % du capital de BSKyB détenus par Pathé. Le groupe de Jean-Marie Messier est désormais le deuxième actionnaire du bouquet après News Corp. (40 %).

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a délivré, mardi 15 juin, un satisfecit aux émissions de la campagne officielle diffusées à l'occasion des élections européennes.** Selon lui : « les chaînes ont accordé aux listes sur l'ensemble des programmes d'information des temps d'antenne et des temps de parole qui lui paraissent équitables ». Une campagne suivie par 7 millions de téléspectateurs en moyenne quotidienne sur France 2 et France 3.

Canal+ et TPS pourraient négocier sur le cinéma

APRÈS avoir été condamné par le Conseil de la concurrence (Le Monde du 30 décembre) à une amende de 10 millions de francs pour « abus de position dominante », Canal+ a vu sa peine confirmée, mardi 15 juin, par un arrêt de la cour d'appel de Paris. A nouveau, la chaîne cryptée s'est vu enjoindre « de cesser de lier le préachat de droits exclusifs de diffusion télévisuelle par abonnement de films d'expression française récents à la condition que le producteur renonce à céder à tout autre opérateur les droits de ces films pour la diffusion par un service de paiement à la séance ». Cette condamnation est l'aboutissement d'une procédure de deux ans, à la suite d'une plainte de TPS contre Canal+.

La cour d'appel, comme avant elle le Conseil de la concurrence, a précisé que la diffusion des films en paiement à la séance pouvait intervenir « avant et pendant la période au cours de laquelle Canal+ peut mettre en œuvre l'exclusivité de la diffusion par abonnement ». Toutefois, cette disposition devrait rester virtuelle : Canal+ et TPS se sont déjà entendus pour éviter tout « chevauchement des exploitations » des films.

DEUXIÈME FENÊTRE

La chaîne cryptée, dans un bref communiqué, a pris acte de l'arrêt de la cour d'appel de Paris, mais « se réserve la possibilité de se pourvoir en cassation ». Victorieux sur le paiement à la séance, TPS souhaite désormais imposer la deuxième fenêtre de diffusion des films. Pour parvenir à ses fins, il mise sur l'implication de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.

Après avoir reçu, lundi 14 juin, les représentants de Canal+ et du Bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), la ministre devrait rencontrer, vendredi 18 juin, les délégations de TPS et du Bureau de liaisons des industries du cinéma (BLIC).

A l'occasion de l'ouverture du Festival de Cannes (Le Monde du 13 mai), Catherine Trautmann avait tracé la voie d'un règlement du conflit entre Canal+ et TPS : « Assurer aux premières diffusions payantes une durée légitime d'exclusivité sans fermer le marché à d'autres exploitations : la solution pourrait consister à proportionner cette durée à la nature et à l'ampleur des risques financiers pris par l'opérateur à l'égard du film concerné », avait-elle déclaré.

Pour trouver un terrain d'entente, Canal+ devrait être obligé de revoir certaines des dispositions de l'accord conclu avec le BLOC. L'une d'elles, qui interdit aux chaînes en clair, coproductrices d'un film, de reculer la date de retransmission sur leur antenne pour faire une place à la deuxième fenêtre, « serait contraire au droit de la concurrence », estime M^{re} Didier Théophile, avocat de TPS.

« CONDAMNÉS À S'ENTENDRE »

Selon certains spécialistes du dossier, Canal+, déjà lourdement condamné à propos du paiement à la séance, ne devrait pas prendre le risque d'un nouveau passage devant le Conseil de la concurrence. Marc-André Feffer, vice-président de Canal+, ne voit « aucun lien entre ces deux affaires ». Selon lui, « si TPS veut concurrencer à la loyale Canal+ pour le préfinancement des films français, il est à égalité de chances avec la chaîne cryptée ».

Malgré leurs oppositions, Canal+ et TPS, accompagnés du BLIC et du BLOC, devraient se retrouver prochainement autour d'une table, pour négocier « la modulation de l'ouverture de la deuxième fenêtre », estime une professionnelle du cinéma. Selon elle, « rien n'avait bougé depuis le Festival de Cannes, car tout le monde attendait la décision de la cour d'appel de Paris. Aujourd'hui, toutes les parties concernées sont condamnées à s'entendre sur la base des propositions énoncées par Catherine Trautmann ».

Guy Dutheil

stratégique dont l'entreprise souhaite se doter. Un texte d'une vingtaine de pages a été remis aux organisations syndicales avant d'être diffusé, mercredi 16 juin, à l'ensemble du personnel. Il sera discuté en comité d'administration deux jours plus tard.

Ainsi livré à une large concertation, le rapport est le fruit des réflexions de quatre groupes de travail, installés à la mi-avril, et d'un séminaire avec la direction qui s'est tenu les 4 et 5 juin. Le document liste une série de mesures destinées à « refonder l'entreprise

tion des résultats, notamment dans le cadre d'entretiens individuels », ou encore « l'introduction d'une part variable dans la rémunération permettant de récompenser les performances ».

L'hypothèse d'un « regroupement dans un même immeuble des différents services parisiens actuellement disséminés autour de la place de la Bourse » a fait surgir le spectre d'un déménagement de l'AFP en banlieue parisienne. Dans un communiqué, la CGT appelait, mardi 15 juin, « à une mobilisation du personnel ».

Eric Giully fait valoir qu'il ne

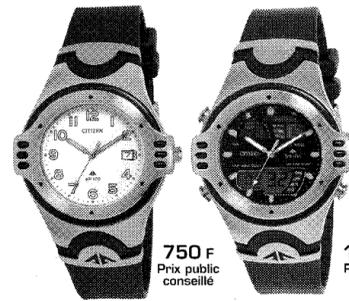
POUR LES AVENTURIERS



PROMASTER BALI

Chronographe avec mouvement à quartz, dateur, boîte en acier, verre minéral, étanche 100 m, bracelet en polyuréthane noir.

1190 F
Prix public conseillé



750 F
Prix public conseillé

1090 F
Prix public conseillé

Promaster, de hautes performances, un superbe design. Si vous désirez le maximum, voici la montre pour toutes les heures de votre vie, des plus excitantes aux plus romantiques.

LOUIS PION

52/60, Champs-Élysées - 75008 PARIS Tél. 01.42.25.31.10
63, Rue de Rivoli - 75001 PARIS Tél. 01.42.33.39.95

CITIZEN
LES HEURES INTENSES

VALEURS EUROPÉENNES

● Certaines valeurs de l'automobile ont été bien orientées, mardi 15 juin, après que l'Association européenne des constructeurs automobiles eut annoncé que les ventes de voitures en Europe ont augmenté de 7,1 % en mai. L'action Volkswagen a grimpé de 4,1 % à 65,58 euros, le constructeur allemand a vu sa part de marché sur le Vieux Continent monter à 19 %. En revanche, les actions Fiat et BMW ont perdu respectivement 0,20 % à 3,02 euros et 1,8 % à 65,4 euros, les deux constructeurs ayant vu leur part de marché reculer. ● Le titre BHF Bank a gagné 3,2 % à 30,40 euros, le marché tablant sur une cession prochaine par la banque d'AGIV, un holding ayant

des intérêts dans la construction et dans la mécanique. ● L'action Deutsche Lufthansa a perdu mardi 3 % à 19,52 euros. La compagnie aérienne n'a pas indiqué si son résultat opérationnel serait supérieur à celui atteint en 1998. ● Le titre Heineken a reculé de 2,7 % à 51,55 euros, mardi, après que le journal Algemeen Dagblad eut indiqué que les ventes de bière en Hollande avaient baissé en volume de 4 % au cours des cinq premiers mois de 1999. ● L'action Indra Sistemas a gagné 3,5 % à 9,83 euros, mardi. La plus importante compagnie espagnole d'électronique va figurer dans l'ibex 35, l'indice vedette de la Bourse de Madrid.

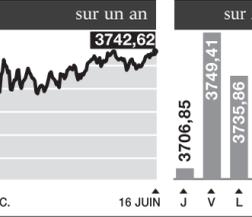
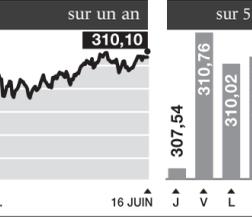


Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries for ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMEN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries for AGA -A-, AGA -B-, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries for ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries for ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries for AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries for ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ASSURANCES. Includes entries for AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: MEDIAS. Includes entries for B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Includes entries for AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: COMMERCE DISTRIBUTION. Includes entries for ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARFLOOR/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries for ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries for ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: EURO. Includes entries for AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AMSTERDAM. Includes entries for AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BRUXELLES. Includes entries for ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERNO HLD, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes entries for 1 & 1 AG & CO/KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes entries for AGA -A-, AGA -B-, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries for CH - Suisse - NO - Norvège - DK - Danemark, GB - Grande-Bretagne - GR - Grèce - SE - Suède.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries for ASTRA -A-, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries for ABB AB -A-, ABB AB -B-, ABB BADEN, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries for AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries for ALLIED DOMECQ, ASSOCIATE BRIT, BASS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ASSURANCES. Includes entries for AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: MEDIAS. Includes entries for B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Includes entries for AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: COMMERCE DISTRIBUTION. Includes entries for ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARFLOOR/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries for ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries for ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: EURO. Includes entries for AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/TAC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BRUXELLES. Includes entries for ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, INTERNO HLD, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes entries for 1 & 1 AG & CO/KGAA, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes entries for AGA -A-, AGA -B-, AIR LIQUIDE/RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries for CH - Suisse - NO - Norvège - DK - Danemark, GB - Grande-Bretagne - GR - Grèce - SE - Suède.

www.lemonde.fr CHANGE!

www.lemonde.fr CHANGE!

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 17 JUIN 1999

SCIENCES Plus de 350 directeurs de laboratoires des sciences de la vie du CNRS et de l'Inserm, parmi lesquels les meilleurs ténors de la biologie, viennent d'adresser une lettre

au premier ministre pour l'informer des difficultés dans lesquelles l'application de la règle des marchés nationaux met leurs équipes de recherche. ● DEPUIS LE MOIS DE

JANVIER, le ministère des finances impose en effet aux établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) un passage obligé par le code des marchés publics pour

l'achat des produits et matériels de laboratoire. ● DANS LE SECTEUR bien particulier des sciences de la vie, la mesure se traduit par des résultats catastrophiques : perte

d'argent et de temps, indisponibilité de certains produits, etc. ● POUR SORTIR DE L'IMPASSE, les chercheurs proposent aujourd'hui une solution juridique.

Les directeurs de recherche en biologie protestent auprès de Lionel Jospin

Après six mois de désorganisation, les chercheurs demandent « instamment » au gouvernement de trouver une solution pour que leurs laboratoires ne soient plus soumis au code des marchés publics. Une possibilité : réaménager un décret datant de 1978.

DANS le monde plutôt réservé de la recherche publique, le cas est sans précédent. Plus de 350 directeurs de laboratoires du CNRS et de l'Inserm, tous spécialisés dans les sciences du vivant, ont adressé, mardi 15 juin, à Lionel Jospin, une note sobrement intitulée : « Solution du problème des marchés pour les EPST » (établissements publics à caractère scientifique et technique). Quinze jours plus tôt, le premier ministre avait reçu des mêmes 350 directeurs de recherche une lettre plus détaillée. Son objet : lui faire connaître « les difficultés dans lesquelles les conditions actuelles d'application et de fonctionnement

Un frein pour les biotechnologies

Les petites entreprises spécialisées en biotechnologies, qui ne sont pas si nombreuses en France, pourraient être les premières à pâtir de l'application du code des marchés aux laboratoires des sciences de la vie. Le dialogue qu'entretenaient jusqu'alors les chercheurs et leurs fournisseurs offrait en effet à ces petites sociétés naissantes le moyen d'accroître la qualité de leurs produits et constituait souvent une phase initiale importante de leur développement. Dans un laboratoire de taille moyenne, il n'était pas rare de recevoir chaque semaine plusieurs représentants venus proposer leurs nouveaux enzymes ou anticorps. Ainsi que le soulignent les directeurs de recherche, la sélection d'un nombre limité de fournisseurs, qui se retrouvent en situation de monopole, va donc « à l'encontre du souhait général de promouvoir l'essor des sociétés de biotechnologies dans notre pays ».

de la règle des marchés nationaux » mettent leurs laboratoires.

Parmi les signataires : Pierre Chambon, Pierre Corvol, Philippe Kourislyk, Jacques Glowinski, tous professeurs au Collège de France, Jacques Testart, médecin-biologiste à l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart), Jean-Paul Levy, directeur de l'Institut Cochin de génétique moléculaire, Nicole Le Douarin, directrice de l'Institut d'embryologie de Nogent-sur-Marne... Bref, tous les ténors de la biologie française. C'est dire l'étendue du problème.

PRIX CATALOGUE

A première vue, rien pourtant que de très trivial. Une banale histoire de fournitures. Début 1999, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie refuse de renouveler la dérogation jusqu'alors accordée aux administrations des EPST, et impose, pour l'achat des produits et matériels de laboratoire, un passage obligé par le système des marchés nationaux. Depuis, les biologistes sont unanimes à se plaindre des « difficultés engendrées par un tel système appliqué à la totalité des produits et matériels d'usage quotidien dans les laboratoires ». Notamment lorsqu'il s'agit de produits « de haute technicité » – enzymes, anticorps ou milieux de culture (*Le Monde* du 23 avril).

Résultat : la recherche, depuis quelques mois, se trouve « ralentie dans de nombreux domaines, y compris dans les secteurs les plus compétitifs de la biologie fondamentale et de ses développements biotechnologiques ». Sans pour autant qu'il en résulte une quelconque économie budgétaire, bien au contraire. Les laboratoires du CNRS et de l'Inserm, qui négociaient jusqu'alors leurs produits (environ 60 000 au total) directement avec leurs fournisseurs, bénéficiaient en effet de remises usuelles très importantes.

Mais les négociateurs, pour passer leurs marchés, ont pris comme base de discussion les prix des catalogues et non les prix moyens consentis aux laboratoires. D'où une augmentation qui, pour toute une liste de produits, « se situe en moyenne entre 20 % et 50 % et qui, pour certains d'entre eux [produits radioactifs, par exemple] peut atteindre 200 % à 300 % ».

Pis, pour réaliser leur subtile cuisine expérimentale, les chercheurs se trouvent désormais démunis de certains ingrédients proposés par des fournisseurs qui n'ont pas été retenus. Non pas que les pouvoirs publics aient oublié dans leur liste des éléments de base ; mais ces derniers, selon leur provenance, peuvent cacher sous une même étiquette des différences notables. « Cela peut sembler curieux, mais certains produits " marchent " et d'autres pas du tout, même s'ils sont supposés être identiques », précisent-ils. La biologie expérimentale a ses raisons que la raison n'explique pas.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN PROCHIANTZ

Vous êtes neurobiologiste et vous dirigez à l'Ecole normale supérieure de Paris un laboratoire d'une vingtaine de personnes (unité mixte CNRS-ENS). Comment, concrètement, se traduit pour vous la soumission au code des marchés publics ?

Par une désorganisation totale, pour les produits qui font l'objet d'un marché. Nous n'avons plus accès à nos fournisseurs habituels, et les marchés ont été pris dans des conditions telles que les prix ont augmenté de façon significative. En revanche, la qualité des produits a baissé, ainsi que le service après-vente. Sans parler du dévoiement de personnel que tout cela implique !

Nous avons une technicienne, ingénieure en microélectronique, qui depuis le mois de janvier ne s'occupe plus que de la question des marchés. Il lui faut regarder les catalogues, téléphoner aux fournisseurs pour savoir s'ils ont été retenus,

comparer les prix, et souvent retéléphoner plusieurs fois parce que les entreprises sélectionnées sont en rupture de stock. Au total, c'est une très grosse masse de travail bureaucratique en plus.

Y a-t-il des produits indispensables qui ne sont plus du tout disponibles ?

Certains ont dû être changés, et ce n'est pas simple. Par exemple, nous utilisons pour certaines expériences des anticorps très spécifiques, qui ne sont plus accessibles. Dans ce cas, il faut tester les équivalents proposés par les autres fournisseurs, parfois même modifier les protocoles expérimentaux en tenant compte de la différence. Une fois de plus, cela entraîne un retard considérable. Et tout cela sans gain de prix, mais au contraire pour un surcoût.

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

certains produits indispensables qui ne sont plus du tout disponibles ? Certains ont dû être changés, et ce n'est pas simple. Par exemple, nous utilisons pour certaines expériences des anticorps très spécifiques, qui ne sont plus accessibles. Dans ce cas, il faut tester les équivalents proposés par les autres fournisseurs, parfois même modifier les protocoles expérimentaux en tenant compte de la différence. Une fois de plus, cela entraîne un retard considérable. Et tout cela sans gain de prix, mais au contraire pour un surcoût.

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

Perte d'argent et de temps, entrave à la volonté nationale de promouvoir les biotechnologies : si les pouvoirs publics ont voulu bien faire, le résultat est désastreux. Dans les laboratoires, le découragement gagne. Aussi les directeurs de recherche demandent-ils « instamment » au gouvernement – en l'occurrence au ministère des finances – « de prendre en compte les réalités de la compétition internationale et de trouver une formule qui, tout en préservant la légalité, laisse les professionnels libres de choisir les produits et les matériels les mieux adaptés à leur travail et leur permet de les acquérir aux meilleurs prix ».

« Les pouvoirs publics ont déjà fait un pas en arrière, qui devrait permettre d'améliorer la situation », reconnaît Yezekiel Ben Ari (Inserm-Maternité de Port-Royal). En effet, selon un décret du 29 avril, la remise en concurrence des titulaires de marché est à nouveau autorisée. En clair : pour les produits disposant d'un marché, les chercheurs peuvent disposer d'un

catalogue leur permettant d'avoir autant de fournisseurs qu'ils le désirent. Mais au prix de lourdeurs administratives supplémentaires, et selon des modalités qui ne satisfont ni les chercheurs du CNRS ni ceux de l'Inserm – les secrétariats généraux de ces organismes ayant, pour simplifier le tout, choisi d'appliquer ce décret de deux manières différentes.

DÉMISSION COLLECTIVE

« Tout cela rend notre recherche ingérable du point de vue des commandes, nous empêche de discuter des prix avec les fournisseurs et crée une entrave extraordinaire à notre dynamisme », résume Pierre Chambon. L'éminent professeur, qui dirige à Strasbourg un laboratoire de biologie moléculaire de 500 personnes, ne cache plus son exaspération. « Si on applique cette règle, cela coûtera à mon laboratoire 3 millions de francs de plus par an – argent que nous n'avons évidemment pas. Il faut trouver une solution satisfaisante, faute de quoi je ne vois pas d'autre moyen de pres-

sion de notre part qu'une démission collective. Ou nous sommes mauvais et il faut nous le dire, ou alors il faut nous laisser travailler », martèle-t-il.

Une solution satisfaisante ? Les chercheurs l'ont peut-être trouvée. En désespoir de cause, ils sont allés dénicher un décret datant de 1978, modifiant le code des marchés publics et indiquant que « les marchés de l'Etat et de ses établissements publics, autres que ceux ayant le caractère industriel et commercial (EPIC), sont passés sous la forme de contrats écrits ». « Il suffirait d'ajouter après la formule « autres que les EPIC » dix mots de plus : « ainsi que les établissements publics à caractère scientifique et technologique » pour que le tour soit joué », affirme Yezekiel Ben Ari. Telle est, en substance, la « solution du problème des marchés pour les EPST » que les directeurs de recherche viennent de déposer sur le bureau de Lionel Jospin. La balle est dans le camp de Bercy.

C. V.

Propos recueillis par Catherine Vincent

Une nouvelle entreprise lance Freesbee, un accès rapide à Internet pour tous

A PARIS, au 151 de la rue Saint-Denis, une hôtesse bénévole campe à l'entrée de l'immeuble. C'est là que, sur quatre étages, se prépare fébrilement le lancement, selon ses fondateurs peu avertis de qualificatifs, « de la plus grosse start-up française jamais créée ». Au sous-sol, ronronne déjà un matériel informatique dernier cri et les fibres optiques sont prêtes à véhiculer les communications des futurs abonnés à Freesbee, le service que None Networks commercialise le mercredi 16 juin. Grâce à ce système, les internautes français devraient bénéficier d'une accélération sensible de leur navigation sur la Toile du réseau mondial.

« Ce que nous voulons, c'est offrir la Rolls de l'accès à Internet », résume Jean Cazès, l'un des fondateurs et le PDG de la nouvelle société. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de None Networks mise sur une innovation majeure dans le mode de gestion des abonnements. « Notre idée consiste à exploiter, à l'échelle nationale, le système du call-back, réservé jusqu'à présent aux communications internationales », explique Jean Cazès. Par rapport à la procédure actuelle, Freesbee fonctionne ainsi de façon très différente.

Aujourd'hui, lorsqu'un abonné veut connecter son ordinateur à Internet, il appelle le fournisseur d'accès par l'intermédiaire de son modem via sa ligne téléphonique. Une fois identifié (nom, mot de passe), l'internaute accède à l'ensemble du réseau mondial. Pour ce faire, il règle deux factures : son abonnement mensuel au fournisseur d'accès et le coût de ses communications téléphoniques locales à France Télécom. Certes, les nouvelles formules d'Internet gratuit suppriment le premier de ces coûts, mais laissent inchangé le second.

Aujourd'hui, Freesbee reprend le principe de l'abonnement gratuit, déjà largement pratiqué. Mais elle introduit une originalité qui constitue une première pour les internautes français : le coût des communications locales n'est plus facturé par France Télécom mais par None Networks. Cette société a en effet signé un contrat avec l'opérateur national portant sur l'achat de quelques milliards de minutes de télécommunications locales, négociées au prix de gros, avec l'autorisation de les revendre à ses clients. Le modèle économique de None Networks se fonde donc sur la différence entre prix d'achat et prix de vente de ces minutes. Cet écart devant engendrer une marge bénéficiaire puisque le nouveau fournisseur d'accès propose un tarif de communication locale identique à celui de France Télécom.

Pour l'abonné, le changement pourrait se limiter à l'apparition d'une nouvelle facture dans sa boîte aux lettres. Pas de quoi séduire le chaland. En fait, Freesbee mise sur un autre atout commercial : la qualité du service. En effet, son contrat avec France Télécom

La jungle des tarifs

None Networks pratique des tarifs de communication locale identiques à ceux de France Télécom, soit 16,7 francs (2,55 euros) pour les heures pleines et 8,7 francs (1,33 euro) pour les heures creuses. Ses abonnés ne bénéficieront pas du tarif Primaliste Internet offert par France Télécom qui propose, avec un abonnement de 10 francs (1,52 euro) par mois, une réduction de 50 % sur les

ne porte pas uniquement sur les tarifs. Il lui donne un accès privilégié à la partie la plus moderne de l'infrastructure du réseau de télécommunications français. « Nos clients ne passent pas par Transpac.

« Les autres fournisseurs d'accès ont intérêt à ce que leurs abonnés restent le moins longtemps possible sur Internet. Pour nous, c'est le contraire »

Ils évitent ainsi le goulot d'étranglement dont souffre ce réseau à Paris et qui pénalise, en particulier, les internautes provinciaux », précise Jean Cazès. De quoi garantir, selon lui, un débit moyen par abonné de 13,5 kilobits par seconde (kbps) contre seulement les 5,2 kbps of-

communications avec un fournisseur d'accès entre 22 heures et 8 heures (4,4 francs – 0,67 euro – la première heure et 4,2 francs – 0,64 euro – pour les heures suivantes). None Networks ne nie pas que les internautes noctambules seront défavorisés par sa formule. L'entreprise fait néanmoins valoir que les heures de pointe d'utilisation d'Internet sont comprises entre 19 h et 23 h, ce qui réduit l'effet de l'option Primaliste sur les consommateurs moyens. En revanche, la

ne porte pas uniquement sur les tarifs. Il lui donne un accès privilégié à la partie la plus moderne de l'infrastructure du réseau de télécommunications français. « Nos clients ne passent pas par Transpac.

« Les autres fournisseurs d'accès ont intérêt à ce que leurs abonnés restent le moins longtemps possible sur Internet. Pour nous, c'est le contraire »

Ils évitent ainsi le goulot d'étranglement dont souffre ce réseau à Paris et qui pénalise, en particulier, les internautes provinciaux », précise Jean Cazès. De quoi garantir, selon lui, un débit moyen par abonné de 13,5 kilobits par seconde (kbps) contre seulement les 5,2 kbps of-

communications avec un fournisseur d'accès entre 22 heures et 8 heures (4,4 francs – 0,67 euro – la première heure et 4,2 francs – 0,64 euro – pour les heures suivantes). None Networks ne nie pas que les internautes noctambules seront défavorisés par sa formule. L'entreprise fait néanmoins valoir que les heures de pointe d'utilisation d'Internet sont comprises entre 19 h et 23 h, ce qui réduit l'effet de l'option Primaliste sur les consommateurs moyens. En revanche, la

certains produits indispensables qui ne sont plus du tout disponibles ? Certains ont dû être changés, et ce n'est pas simple. Par exemple, nous utilisons pour certaines expériences des anticorps très spécifiques, qui ne sont plus accessibles. Dans ce cas, il faut tester les équivalents proposés par les autres fournisseurs, parfois même modifier les protocoles expérimentaux en tenant compte de la différence. Une fois de plus, cela entraîne un retard considérable. Et tout cela sans gain de prix, mais au contraire pour un surcoût.

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

Le législateur a tout de même prévu une possibilité de commander hors marché, à hauteur de 300 000 F annuels par produit et par administration déléguée. Cela n'est-il pas suffisant ?

DÉPÊCHES
■ **AGRONOMIE** : le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) de Montpellier a décidé de porter plainte contre les auteurs de la destruction de plusieurs centaines de plants de riz transgénique cultivés dans ses serres expérimentales (*Le Monde* du 8 juin). Cette action, menée par une centaine d'agriculteurs, compromet selon lui « plusieurs années de recherche », dont l'objectif était « la création de variétés de riz naturellement résistantes aux prédateurs, permettant de limiter le recours aux insecticides ». Le Cirad rappelle que ces essais étaient « soumis à l'autorisation préalable des commissions ministérielles compétentes ».

Rapprocher
Recherche Publique
et Entreprise

START

Un programme de formation continue, conçu pour des chercheurs et dispensé :
- soit en session complète de 6 modules de 3 jours répartis sur un semestre,
- soit en modules individuels :

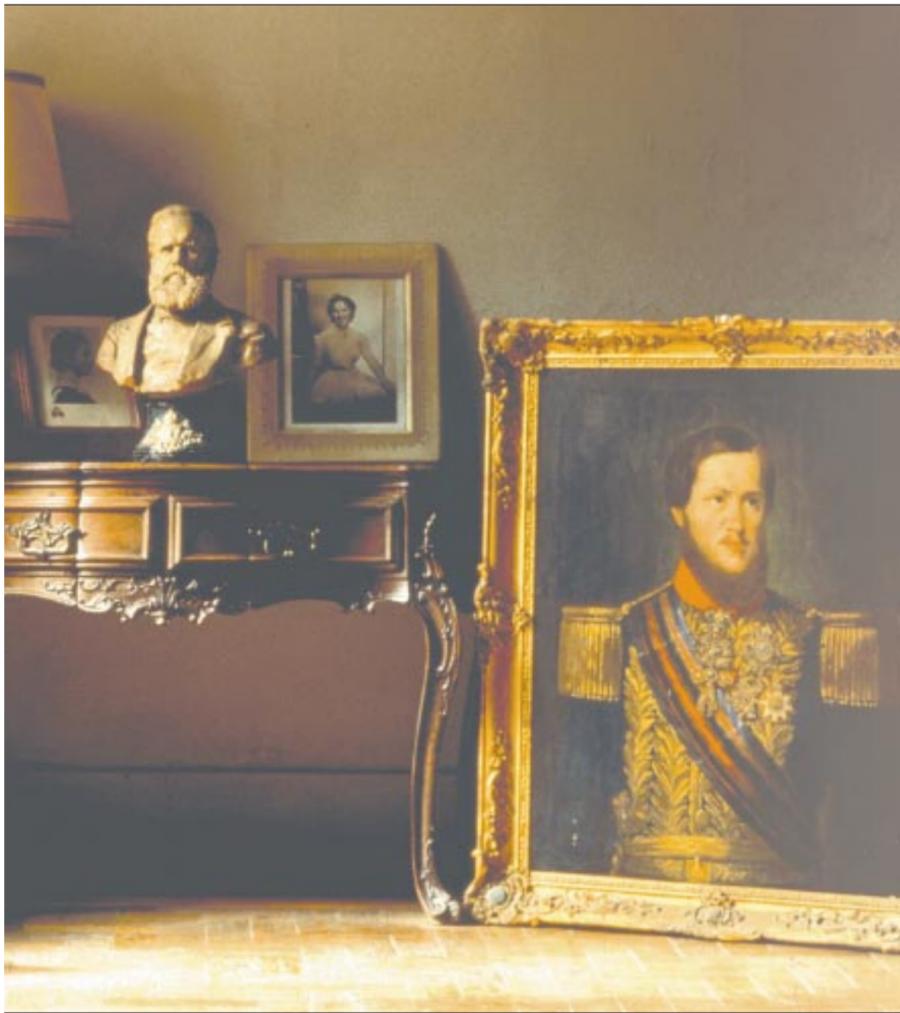
- Connaissance de l'entreprise et du processus d'innovation
- Marketing & Recherche
- Financement
- Partenariats et accords, négociation de contrats
- Conduite de projet
- Création d'entreprise

Pour tout renseignement :
Tél. 01 45 92 60 06
Fax 01 45 92 60 99
ml.creszenz@istm.fr

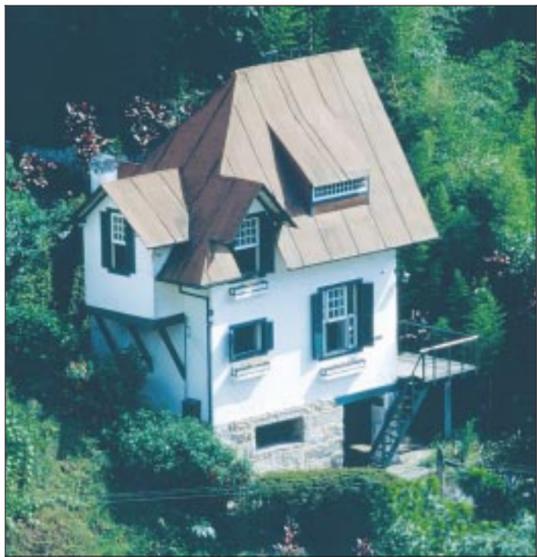


CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Michel Alberganti

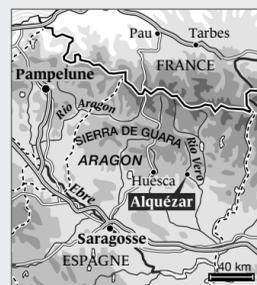


GERARD RANCINAN



MILTON SHIRATA/ABRIL IMAGENS

Si le palais blanc et rose de Pétropolis a été transformé depuis 1943 en un musée très visité faisant revivre la « Bonne Époque », le descendant des monarches brésiliens, Dom Pedro Gastao, frère de la comtesse de Paris, vit toujours dans une annexe de l'ancienne demeure familiale, au milieu des reliques de deux empereurs, Pedro I et Pedro II, le second ayant profondément marqué l'histoire de son pays, notamment en abolissant l'esclavage (au centre). Un autre illustre Pétropolitain fut Albert Santos-Dumont, dont la maisomette à flanc de côteau, remplie de ses objets familiaux et de ses inventions, reçoit également un flux de visiteurs, parmi lesquels des pacifistes venus rendre hommage à la mémoire de l'aviateur brésilo-français qui plaida en vain pour une utilisation seulement pacifique des avions (en bas à droite).



Week-end dans les torrents de l'Aragon

Les Espagnols ont un mot pour traduire ce que les Anglo-Saxons - et aussi les Français - appellent le canyoning, la descente de torrents ou de gorges. Ils disent *barranquismo*, un mot venu de *barranco* (gorge), comme pour faire oublier que les Américains ont traduit en *canyon* leur canon (torrent encaissé). L'Aragon, une province du nord-est de l'Espagne, au pied des Pyrénées, est devenue l'une des grandes destinations de ce sport en vogue. Ce sont des alpinistes du Béarn qui ont découvert, il y a une dizaine d'années, la profusion des *barrancos* et de *canones* de la Sierra de Guara, où une soixantaine de défilés sont creusés dans les falaises de calcaire de ce parc régional à deux bonnes heures de route de Barcelone et de Pau.

En été, une douzaine de ces torrents sont descendus par des sportifs en combinaison de néoprène : des heures de marche, de natation, de plongée parfois, mais aussi des sauts ou des rappels vertigineux dans les cascades. Toute l'année, les autres *barrancos*, qui sont eux toujours à sec, reçoivent des touristes moins téméraires. Encore qu'il ne faut pas avoir froid aux yeux pour se lancer dans des passages en rappel de plusieurs mètres : un guide, des cordes et un baudrier sont indispensables pour franchir ces surplombs, creusés par l'eau dans une pierre blanche comme du stuc pendant des millions d'années. Il faut alors plusieurs heures pour franchir quelques centaines de mètres de pierraille et de cavernes polies par l'eau. La découverte de défilés mystérieux comme des décors de théâtre, au pied de murailles minérales où s'accrochent des buis odorants, récompense l'effort.

L'arrivée des passionnés du *barranquismo* a sauvé cette rude région de l'Aragon d'une désertification chronique. La rudesse des plateaux aux villages abandonnés, parcourus de sentiers embroussaillés, ne suffisait plus à attirer les visiteurs. La location de matériel et les structures d'accompagnement dans les torrents ont créé de nombreux emplois. Et surtout, la région en a profité pour mettre en valeur son patrimoine.

La randonnée aquatique dans le Rio Vero s'achève au pied des falaises d'ocre sur lesquelles se dressent les vestiges de l'ancienne forteresse mauresque d'Alquézar. Autour d'une collégiale du XII^e siècle et de son cloître trapézoïdal, tout un village médiéval est en cours de réhabilitation. Un peu plus haut dans la vallée, d'émouvantes peintures rupestres sont visibles dans des grottes creusées à même les parois à partir d'échelles suspendues au-dessus du vide. Les auberges de la région se sont mises à l'unisson : les plats traditionnels récompensent les témeraires découvreurs d'une nature sauvage et d'un riche passé.

de notre envoyé spécial à Alquézar, Christophe de Chenay

★ Les week-ends centrés sur les canons de la Sierra de Guara sont notamment programmés par Atalante (tél. : 01-55-42-81-01), La Balaguère Pyrénées (route d'Argelès-Gazost, BP 3, 65403 Arrens-Marsous Cedex), Terres d'aventure (tél. : 01-53-73-77-73), Explorator (tél. : 01-53-45-85-85), l'UCPA (tél. : 0803-820-830), Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) et Grand Angle (tél. : 04-76-95-23-00). Une bonne table : Lalola (tél. : 974-318-437), tenue par un ancien footballeur du Barça qui s'apprête à ouvrir un hôtel de charme dans le village de Buera, tout près d'Alquézar. Office espagnol du tourisme, tél. : 01-45-03-82-50, Minitel 3615 Espagne et Internet (www/espagne.infotourisme.com).

A tous prix

■ 180 F (27 €) : pique-nique au pays des peintres, en Seine-et-Marne, avec « une journée bohème », à Barbizon (visite de l'auberge Ganne et de son musée, promenade en forêt et initiation à la peinture) et, jusqu'au 19 septembre, « un week-end impressionniste », à Moret-sur-Loing, avec visite de la ville, costumes 1900, promenade en barque ou croisière en bateau. Renseignements à la Maison départementale du tourisme, au 01-60-39-60-39.

■ 6 320 F (963 €) : une semaine « immersion » au golf de Frégate (un 18-trous et un 9-trous), situé près de Toulon et entre mer et vignoble. Séjour moyennement intensif (9 heures de cours) avec leçons collectives, parcours en compagnie du pro Patrick Giraud et parties libres. Prix incluant 5 green fees, prêt des clubs, accès au practice (balles à volonté) et 4 nuits en chambre double et demi-pension à l'hôtel Frégate (4 étoiles), sur le golf, avec piscines, tennis, Sport Away Voyages (0-803-01-30-00), dont la nouvelle brochure « golf » vient de sortir.

■ 13 000 F (1 981 €) : un voyage au festival de Baalbeck, au Liban, du 28 juillet au 3 août. Au programme : un récital de la soprano américaine June Anderson et un concert symphonique (Rachmaninov, Khatchaturian, Golmiev) par le Philharmonique d'Arménie. Proposé par Koré Voyages (01-53-42-12-24) et accompagné par Serge Bathendier, conférencier orientaliste, ce circuit permettra de découvrir Damas, de Anjar, Beyrouth, Byblos, Deir-El-Kamar, le palais de Beit-ed-Dine, Tyr et Sidon. Prix pour 6 nuits et en pension complète avec l'avion de Paris.

hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour journée

voiture et 5 passagers à partir de

390FF*

Tarif applicable jusqu'au 30 juin 1999

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

en rappelant la référence SB/DT1
ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries

hovercraft seacat superseacat

Envolez vous
vers Dublin pour
seulement.

Contactez Aer Lingus tél: 01 55 38 38 42, Minitel 3615 Aer Lingus
(2,23F/mn.) ou votre agence de voyages. Aer Lingus

*TAXES COMPRISES. TARIF A/R. DÉPART/RETOUR MARDI/MERCREDI/JEUDI. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

* Ce tarif s'applique à la ligne Dieppe - Newhaven pour un voyage avant le 30/06/99. Toute réservation est exposée à une disponibilité limitée. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

Beau temps sauf sur le Sud-Ouest

JEUDI, l'anticyclone des Açores va temporairement se replier et les nuages présents en embuscade sur l'ouest de l'Europe vont tenter de s'infiltrer par deux fronts : d'une part près de la Manche où ils seront inactifs mais portés par de l'air plus frais ; d'autre part, dans le Sud-Ouest, où il faut s'attendre à des orages près des Pyrénées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le soleil restera rayonnant mais des nuages vont survoler les côtes de la Manche. Il ne fera pas plus de 20 degrés sur ces régions, contre 23 à 26 ailleurs, voire 28 en Anjou.

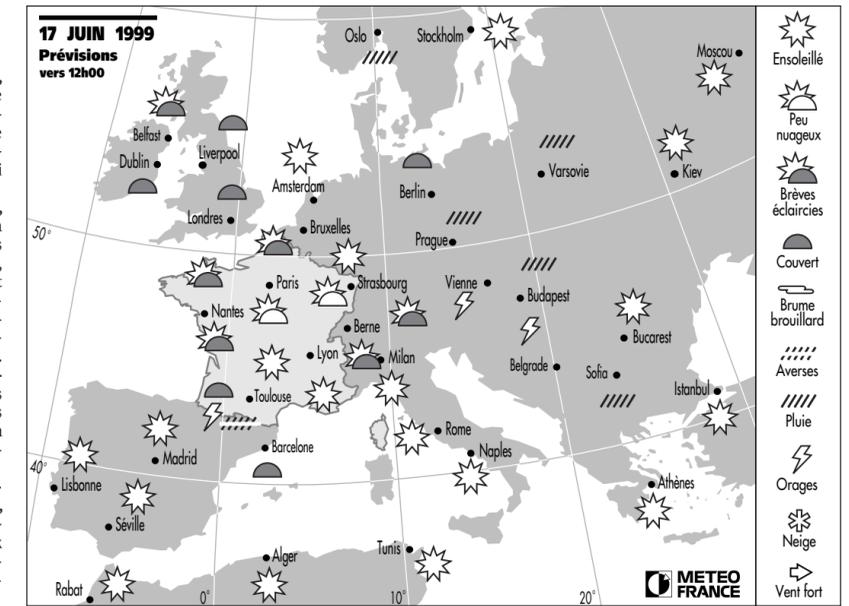
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le beau temps persistera mais n'aura plus un caractère si estival au nord. L'après-midi, les nuages gagnent le Nord-Picardie, en laissant par moments filtrer le soleil. En soirée, ils s'étendent aux Ardennes, où ils pourront donner une ondée. Il fera de 19 degrés sur la côte à 27 sous le soleil du Centre ; 23 à Paris.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps sera estival, avec des températures entre 25 et 28 degrés. Le soleil affirme sa suprématie, malgré quelques nuages l'après-midi en Champagne et Lorraine.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le soleil ne sera pas contesté en Poitou-Charentes avec 27 à 29 degrés. Dès le matin, les nuages orageux s'étendront des Landes aux Pyrénées, bloquant le mercure vers les 20 degrés, alors que les éclaircies reviendront du Bordelais au Quercy.

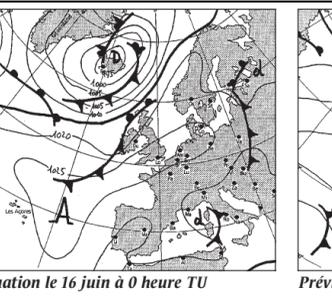
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil sera maître des cieux même si de petits nuages naissent sur le massif alpin l'après-midi. Il fera de 25 à 29 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Beau temps en perspective malgré un petit voile nuageux en Languedoc et un risque orageux dans les Pyrénées-Orientales. Il fera entre 25 et 28 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN 1999
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/25 S	PAPEETE	22/27 S	KIEV	20/30 S	VENISE	17/26 S	LE CAIRE	22/35 S	
AIACCIO	14/24 N	NANTES	15/25 S	ATHÈNES	22/31 S	LISBONNE	16/26 S	VIENNE	14/19 P	MARRAKECH	21/38 S
BIARRITZ	16/20 P	NICE	17/24 S	AMSTERDAM	10/21 S	LIVERPOOL	11/18 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/24 S
BORDEAUX	16/26 C	PARIS	15/25 S	LONDRES	13/20 C	BRASILIA	13/27 S	BRASILIA	8/13 N	PRETORIA	4/20 S
BOURGES	13/26 S	PAU	16/19 P	LUXEMBOURG	13/24 N	BUENOS AIR.	8/13 N	BUENOS AIR.	24/30 S	RABAT	19/27 S
BREST	13/19 N	PERPIGNAN	17/26 N	MADRID	15/30 S	CARACAS	24/30 S	CHICAGO	14/21 S	TUNIS	18/29 S
CAEN	15/19 N	RENNES	14/24 N	MILAN	18/28 S	CHICAGO	14/21 S	LIMA	14/19 C	ASIE-Océanie	
CHERBOURG	15/19 N	ST-ETIENNE	12/26 S	MOSCOW	10/16 N	MOSCOW	18/24 S	LOS ANGELES	15/21 S	BANGKOK	25/31 P
CLERMONT-F.	13/26 S	STRASBOURG	13/26 S	MUNICH	17/23 P	MUNICH	13/22 C	MEXICO	14/23 N	BOMBAY	28/30 P
DION	13/26 S	TOULOUSE	16/26 N	BERLIN	15/23 C	NAPLES	16/26 S	MONTREAL	14/21 C	DIJAKARTA	26/29 N
GRENOBLE	13/29 S	TOURS	13/26 S	OSLO	12/23 N	OSLO	11/17 P	NEW YORK	18/23 C	DUBAI	27/39 S
LILLE	14/22 N	FRANCE outre-mer		PALMA DE M.	11/23 S	PALMA DE M.	16/27 S	SAN FRANCISCO	12/19 P	HANOI	27/32 C
LIMOGES	14/24 N	CAYENNE	24/30 N	PRAGUE	17/31 S	PRAGUE	14/25 S	SANTIAGOCHI	8/14 C	HONGKONG	27/31 C
LYON	15/27 S	FORT-DE-FR.	25/30 P	BUDAPEST	17/23 P	ROME	21/38 S	TORONTO	14/20 S	JERUSALEM	21/31 S
MARSEILLE	16/28 S	NOUMEA	18/23 S	SEVILLE	11/21 N	SEVILLE	17/23 P	WASHINGTON	17/20 P	NEW DEHLI	30/35 P
				DUBLIN	11/15 C	SOFIA	17/23 P	WASHINGTON	17/20 P	PEKIN	20/26 P
				FRANCFORT	14/25 N	ST-PETERSB.	15/24 S	ALGER	16/31 S	SEOUL	19/27 C
				GENEVE	14/24 N	STOCKHOLM	11/22 S	ALGER	16/31 S	SINGAPOUR	26/29 P
				HELSINKI	14/24 N	TENERIFE	15/22 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	6/15 S
				ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	15/23 P	KINSHASA	20/27 S	TOKYO	24/30 P



PRATIQUE

Choisir les meilleurs aliments pour chiens et chats

NOTRE CHAT est un petit prédateur originaire d'Afrique du Nord qui a réussi à s'implanter un peu partout sur la planète, non seulement avec l'homme, mais aussi, redevenu sauvage, en s'adaptant au terrain. Il ne devrait donc pas, en principe, se révéler trop difficile à nourrir. Les chiens sont un peu moins carnivores : leurs cousins les renards, qui se « clochardisent » actuellement dans les zones pavillonnaires, rentrent parfois dans les jardins pour y manger des fraises !

Pour survivre, l'espèce ne fait pas de sentiment : le chaton pas trop dégourdi ou le vieux matou qui a perdu ses dents meurent de faim. Seuls les plus vigoureux se reproduisent. A la maison, on joue rarement à la sélection naturelle avec son chien ou son chat... et comme on a limité l'expansion des souris dans les appartements, les nourritures pour ces animaux ont pris un essor remarquable. Il s'en vend aujourd'hui 810 000 tonnes dans les circuits grand public, plus 170 000 en libre service agricole (LSA) et jardinerie. Cela a amené Vitakraft, puis l'ensemble des fabricants, à diversifier les gammes d'aliments aux divers âges et

comportements : jeune ou vieux, actif ou sédentaire...

Les laits reconstitués sont indispensables aux moins de deux mois pas encore sevrés. Ensuite, l'animal est muni de dents de lait fines et aiguës aptes à déchiquter les mêmes proies qu'un adulte. La nourriture « premier âge » peut cependant aider un jeune chat ou chiot à grandir dans de bonnes conditions, en palliant éventuellement carences ou difficultés d'assimilation. Pour les animaux vieillissants la nourriture « troisième âge » ou « senior », allégée, plus

Rationner un animal trop gros

Le chien, conditionné par le modèle humain, n'existe plus dans la nature. Le chat, lui, mange à peu près tout ce qui bouge, des petits vertébrés aux insectes, dont il engloutit une quantité phénoménale. En fait, son régime varie considérablement. N'importe quel chat peut se passer de manger au moins un jour par semaine, mais il doit boire : peu, mais souvent.

Les animaux se régulent tout seuls, sauf les mâles castrés et les femelles ovariectomisées, soumis à des désordres hormonaux, qui ont tendance à grossir. Mais la nourriture est parfois moins à incriminer que le manque de stimuli. Le remède sera un impitoyable rationnement, avant qu'il ne soit trop tard. La méthode douce consiste à nourrir aussi souvent, en réduisant les portions de 10 %, puis 20 %. Tous les animaux, homme compris, se portent mieux, légèrement sous-alimentés que suralimentés.

digeste, les aidera à ne pas prendre trop d'embonpoint.

Les aliments du commerce se partagent entre humides, les pâtées, et secs, les croquettes. Il se vend environ 35 % d'aliments secs auprès du grand public, ce qui correspond à un avantage pour le sec, trois à quatre fois plus nutritif à poids égal.

Les croquettes, pratiques, inodores, se sont très vite développées sur la plupart des marchés, notamment aux Etats-Unis, mais rencontraient, jusqu'à ces dernières années, des réticences en

France, où des vétérinaires les déconseillaient en usage quotidien. Les grands de la distribution ont affiné leur offre, pour proposer des croquettes inoffensives pour le système rénal des chats ou des chiens. Cette nourriture sèche a une seule exigence : l'eau. Et rien que l'eau. Evitez le lait de vache, facteur de désordres dans le tube digestif du chat, très court et inapte à digérer cette lourde nourriture d'herbivore.

INDISPENSABLE HERBE À CHAT

Quant aux pâtées du commerce, elles proposent des protéines animales mélangées à des légumes qui jouent un rôle de lest et de complément... En alternance ou non avec viande ou poisson, elles n'ont aucune contre-indication sérieuse, sinon la proportion souvent excessive de légumes, qui correspond plus à une baisse du prix de revient qu'à un besoin réel.

La proportion de protéines animales augmente avec le prix des boîtes, mais les « hauts de gamme » semblent bien chers, eu égard à leur contenu. Les pâtées offrent un avantage parfois décisif, en apportant une proportion d'eau importante aux chats qui boivent

peu. Dans ce secteur, les nouvelles portions individuelles, notamment proposées par Friskies, enregistrent un véritable succès. Malgré un prix de revient un peu supérieur, dû à l'emballage, ces mini-boîtes ou sachets PVC qui contiennent un seul repas n'englobent ni ne « parfument » le réfrigérateur.

Si l'on souhaite se rapprocher du modèle naturel, outre les reliefs carnés de nos repas, qui valent bien des boîtes, il est possible de trouver de la viande de bonne qualité à un prix convenable sur les fonds de gondole des supermarchés. La « viande pour animaux » des grandes surfaces, autour de 20-25 F le kilo, n'est guère convaincante, souvent médiocre et chargée en gras ou autres déchets. Mieux vaut choisir, non loin de là, des barquettes de viande dites à congeler. Pour 25 à 35 F le kilo, on peut acheter un à deux kilos de viande à braiser - la quantité explose le prix « cassé » et les animaux ne font pas la différence entre l'avant et l'arrière du bœuf.

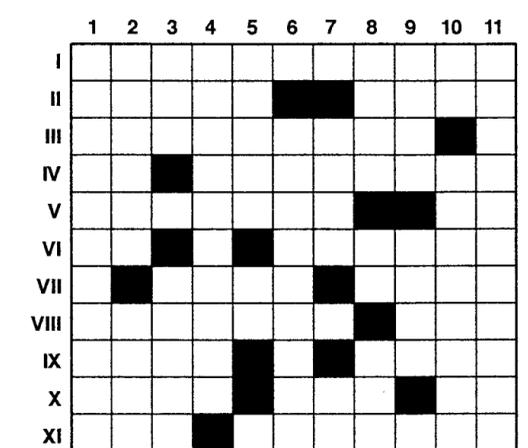
Compte tenu des déchets, cette viande revient moins cher que la précédente, avec une qualité supérieure. Ouvrez la barquette, décou-

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99142

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Fait le plein dans les airs et sur l'eau. - II. Ses lèvres sont tranchantes. Le dessus du panier. - III. Avec orgueil. - IV. Fin de verbe. A vraiment du temps à perdre. - V. Pour voyager couché. Article. - VI. Personnel. Descendit dans ses profondeurs. - VII. Tient caché. Son coup est imprévu. - VIII. Petites montagnes du Nord. Pièce en vers. - IX. Sacré sur les rives du Nil. Cercle en Amérique latine et aux Philippines. - X. Sa

VERTICALEMENT

I. Si elle exagère, ce n'est qu'en apparence. - 2. Responsable de la circulation. Coule en Espagne et en espagnol. - 3. Faisait bouillir. Acte répréhensible. - 4. Tourne autour du pot. - 5. Singe-araignée. Petite longueur sur la Muraille. - 6. Trop cuit

quand ce n'est pas de la confiture. - 7. Prince troyen. Pièce de charpente. - 8. Division allemande. Belle chevronnée d'hier. Levée. - 9. Prépare pour récolter. Enlevée pour être épousée. - 10. Dans les habitudes. Dépasse les 20 kHz. - 11. Temps de récupération.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99141

HORIZONTELEMENT

I. Croque-au-sel. - II. Haruspice. - III. Advenir. Nom. - IV. Pie. Eternue. - V. Esther. Hein. - VI. SO. Eve. Et. - VII. Os. Casino. - VIII. Niche. Rabab. - IX. Nèpe. Fan. XL. - X. Er. Toi. Idée. - XI. Raisonneur.

VERTICALEMENT

1. Chaperonner. - 2. Radis. Siéra. - 3. Orvet. CP. - 4. Que. Hochets. - 5. Usnée. Ae. Oö. - 6. Epîtres. Fin. - 7. Aire. Vira. - 8. Uc. Rhénanie. - 9. Senne. Ob. Du. - 10. Ouïe. Axer. - 11. Lamentables.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1845

LE « CONTRE PANTHÈRE » DE ZIA

Mahmoud Zia a inventé le « Panther Double » (contre panthère) comme contre de pénalité psychologique. Employé quand les distributions sont défavorables et les atouts mal répartis, ce contre peut faire des ravages.

♠ A 7 2
♥ A 3
♦ V 8 4
♣ A D 10 3 2

♠ D 10 9 4
♥ D 7 6 5 4
♦ A 5
♣ 7 4

♠ R V 8 5 3
♥ R 10
♦ R 9 7 2
♣ 6 5

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud passe 1 ♠
Ouest passe 2 ♣
Nord passe 3 ♠
Est passe 4 ♠

Sud passe 1 ♣
Ouest passe 2 ♠
Nord passe 3 ♠
Est passe 4 ♠

Sud passe 1 ♣
Ouest passe 2 ♠
Nord passe 3 ♠
Est passe 4 ♠

Trèfle, de combien de levées le déclarant a-t-il chuté QUATRE PIQUES contrés ?

Réponse

Le déclarant a fait l'impasse au Roi de Trèfle, qui a échoué, et Zia, en Est, a contre-attaqué Cœur. Sud a pris avec le Roi de Cœur, puis il a joué l'As et le 2 de Pique. Est ayant défaussé un Carreau, le déclarant a mis le Roi de Pique, puis il a tiré l'As de Trèfle et a essayé de couper un Trèfle, mais Ouest a surcoupé et il a tiré la Dame d'atout maîtresse. Enfin, il a joué Cœur pour l'As du mort. Le déclarant a voulu faire le Roi de Carreau, mais l'As de Carreau était mal placé et le pauvre Sud n'a plus fait que son cinquième atout pour... limiter la casse à quatre de chute. 800 !

« Avec le Panther Double, conclut Zia, il n'y a pas d'assurance sur la vie, et on peut aboutir à un échec ; dans ce cas, je suis le seul responsable, mais j'ai choisi cette recette pour le Concours de Bols. »

DEMANDER SIX OU SEPT

Cette donne a paru dans le mensuel Bridge Magazine, non pour le jeu de la carte, mais comme problème d'enchères en Nord-Sud. La question était de savoir comment parvenir à un contrat de six Trèfles quand Nord est donneur. Car, lorsque Sud est donneur, il

paraît plus facile d'atterrir au grand chelem.

♠ R D 7 3
♥ R 4
♦ A 6 5
♣ R D V 6

♠ 9 6 2
♥ 10 5
♦ R D 10 4
♣ 9 7 4 2

♠ N
♥ O
♦ E
♣ S

♠ V 10 8 5 4
♥ D V 6 2
♦ 9 7 2
♣ 3

♠ A
♥ A 9 8 7 3
♦ V 8 3
♣ A 10 8 5

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Ouest Nord Est
1 ♥ passe 1 ♠ passe
2 ♣ passe 2 ♦ passe
2 ♥ passe 3 ♣ passe
3 ♦ passe 4 SA passe
5 ♣ passe 7 ♣ passe

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, comment Sud doit-il jouer pour gagner ce contrat de SEPT TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 4 Carreaux » était la quatrième couleur forcing, et celle de « 3 Trèfles » était forcing dans cette situation. « 4 SA » était un Blackwood, et Sud, en répondant « 5 Trèfles », montrait trois ou zéro As.

Philippe Brugnon

Wim Wenders, réalisateur du film « Buena Vista Social Club », et Ry Cooder, producteur de l'album

« La caméra est une machine à tomber dans tous les pièges »

« Une des dernières images de Buena Vista Social Club montre une pancarte dans les rues de La Havane, avec cette inscription : « Creemos en los sueños » (« Nous croyons aux rêves »). Pourquoi cette conclusion ?

– Wim Wenders : La ville est pleine de pancartes, que pour la plupart nous avons ignorées. Celle-ci fut filmée le dernier jour du tournage, au bout de trois semaines. Il me semblait qu'il y avait quelque chose de vrai, qui n'avait rien à voir avec la politique, mais correspondait à ces personnages que je connaissais un peu mieux – quelque chose de valable pour tous les Cubains.

– Ces musiciens tombés dans l'oubli vivent aujourd'hui un conte de fées. Vous y avez contribué. C'est un rôle que vous assumez sereinement ?

– Ry Cooder : J'ai quelques craintes quant à l'avenir. L'arrivée des caméras, de la presse peut bouleverser leur vie.

– W. W. : La question est de savoir comment ils vont survivre à cette avalanche médiatique. D'après ce que je constate, ils n'ont pas de problème d'adaptation. Cette porte de rêve était déjà ouverte, de toute façon. Il ne faut pas oublier que ce sont des gens du show-business.

Cette effervescence, c'était leur vie avant qu'on ne les oublie. La question est plutôt de savoir comment, eux et le pays tout entier, s'adapteront à ce qui est chamboulé par le tourisme depuis quelques années, à la vague de supermarchés. Mais les Cubains sont très résistants. Comme le dit Ibrahim Ferrer dans le film : « Nous avons su résister au bien et au mal. »

– Avant le tournage, Wim Wenders n'avait jamais été à Cuba ; vous, Ry Cooder, votre premier contact remonte à quelques années.

– R. C. : Je suis effectivement retourné plusieurs fois là-bas depuis 1975. Cette année-là, une société néerlandaise avait voulu recréer une croisière au départ de la Nouvelle Orléans, avec arrêt à La Havane, comme cela se faisait avant l'embar-go. Castro a dit d'accord à condition qu'il y ait un échange. Ils ont donc proposé d'emmener des musiciens. Stan Getz, Dizzy Gillespie, Earl Hines ont pris le bateau, et j'étais aussi du voyage. On a joué au Théâtre Karl-Marx.

– Quels changements avez-vous perçus dans la société cubaine, au cours de vos différents voyages ?

– R. C. : Je n'aime pas porter de ju-

gement sur la vie des gens. Je peux seulement appréhender ce qui se passe dans le petit cercle que je fréquente. Rien n'a vraiment beaucoup changé dans la vie de ces musiciens. Compay Segundo occupe toujours la même maison, Cachaito aussi, et Ibrahim Ferrer vit maintenant dans cinq pièces au lieu de trois, c'est tout.

– Aviez-vous des idées préconçues sur Cuba avant de vous y rendre ?

– R. C. : Quand je voyage, j'essaie de garder l'esprit libre. C'est la meilleure façon de découvrir un pays, d'avoir un rapport avec les musiciens.

– W. W. : Pour Ry, c'est sans doute plus facile d'éviter les clichés. Il arrive avec ses guitares, il a une profession en commun avec les musiciens. Pour moi, c'est beaucoup plus compliqué. Aujourd'hui, les clichés ne sont plus dans les mots mais dans les images. Je débarque avec ma caméra, machine à tomber dans tous les pièges. Éviter les clichés à La Havane est une gageure. J'avais heureusement cette musique formidable comme guide. J'ai enlevé tout le reste. Je me suis contenté de suivre les musiciens. Je n'ai pas voulu faire un film sur La Havane ou sur la vie cubaine.



Wim Wenders et son ami américain Ry Cooder, au service de la musique cubaine.

– Avez-vous eu des difficultés d'ordre administratif pour tourner à La Havane ?

– W. W. : Pas du tout. Nous avons travaillé avec l'Institut national du cinéma. Nous avons eu toutes les autorisations nécessaires pour filmer, partout où nous voulions, et sans être accompagnés. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas pu rencontrer Fidel pour le faire parler de musique.

– A votre avis, l'embar-go vit-il ses dernières heures ?

– R. C. : La fin ne viendra pas unilatéralement d'une décision

gouvernementale, mais d'une pression du monde des affaires. Si les Américains voient les Espagnols construire des hôtels sur le sol cubain, ils vont harceler leurs autorités pour avoir droit eux aussi de construire là-bas. La fin de l'embar-go, souvent contourné, arrivera très vite.

– W. W. : Il ne reste plus rien des raisons historiques qui correspon-daient à sa mise en place. Les Cubains ne sont plus liés à per-sonne, les Russes sont partis, et il n'y a plus de missiles. Quant à l'ar-gument des libertés individuelles

bafouées, à ce moment-là il faudrait imposer un embargo à vingt autres pays.

– Croyez-vous aux rêves ?

– R. C. : Mon rêve d'enfant, c'était de faire de la musique et des disques. Je ne peux qu'y croire.

– W. W. : Je suis privilégié, je travaille dans une profession où le rêve est indispensable. Sans rêver, on ne peut pas faire de cinéma, du moins, pas le cinéma comme je l'aime. »

Propos recueillis par Patrick Labesse

Résurrection d'un cinéaste

Buena Vista Social Club. L'amitié et la musique, rédempteurs de la caméra de Wim Wenders

Film allemand de Wim Wenders. Avec Compay Segundo, Eliades Ochoa, Ry Cooder, Joachim Cooder, Ibrahim Ferrer, Omara Portuondo, Ruben Gonzales, Orlando « Cachaito » Lopez. (1 h 40.)

Que l'on regarde Buena Vista Social Club comme un reportage sur la vitalité contemporaine de la musique traditionnelle cubaine, ou comme le dix-neuvième film de Wim Wenders, ces deux approches mènent au même résultat, celui d'une réussite.

Accompagnant le musicien américain Ry Cooder à La Havane enregistrer un disque avec les viejos chantants après le triomphe de Buena Vista Social Club (le CD), le cinéaste allemand apparaît d'abord à peine comme l'auteur du film, plutôt comme un technicien au service du projet de son ami musicien, dont le bottleneck mettait naguère en branle l'errance de Paris-Texas.

Wenders mettant sa compétence de réalisateur (avec quelques renforts de poids comme le chef opérateur Robbie Muller) à la disposition de Cooder, pourquoi pas ? Ces gens-là mettent en forme la rigolade, la nostalgie, et l'énergie violente mais sublimée qui est le biotope de ces chansons. Ils savent se tenir en retrait lorsque la parole est à la musique. Ils composent à petites touches le portrait d'une bande ou d'un réseau du rythme, avec ses règles,

ses codes, ses insignes et ses colifichets.

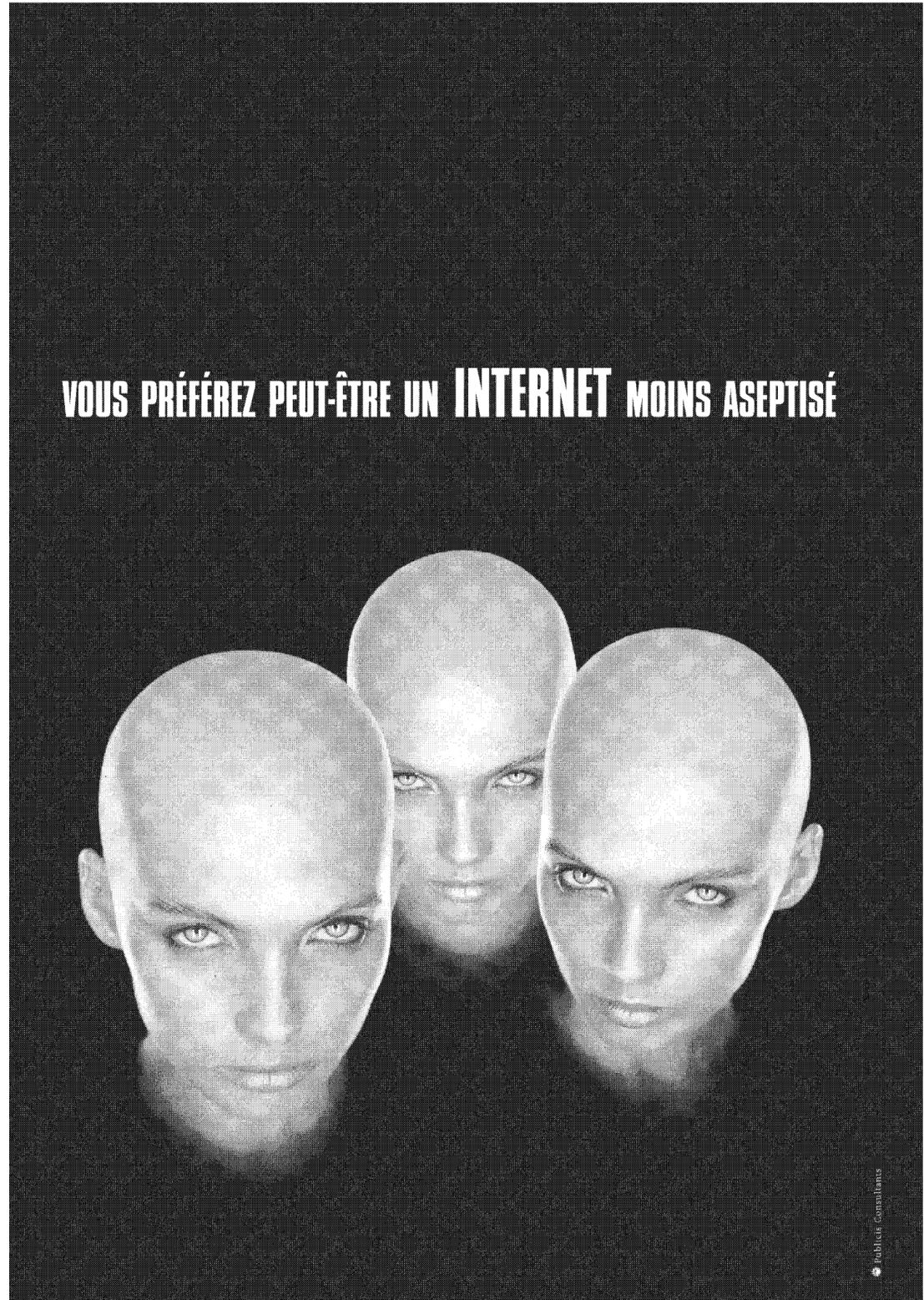
Le film, à la manière des Cooder père et fils en side-car dans les rues, se balade dans les souvenirs d'un fantôme qu'ils sont venus ressusciter et qui les mènera vers un triomphe discographique. Il capte le pur bonheur de ces super-abuelos blanchis sous la sangle de guitare de se retrouver à Amsterdam ou Carnegie Hall, avec leurs histoires à trois pesos magnifiées de syncopes, leurs romances hantées de mélancolie harmonieuse, et leurs battements de mains. Devant un public aux anges.

LA JOIE DE JOUER

Wim Wenders s'est mis au service de Ry Cooder qui s'est mis au service des musiciens cubains, la boucle est plaisamment bouclée. Mais Wim Wenders retrouve aussi une légèreté de filmer qu'on ne lui avait plus connue depuis longtemps. Comme s'il s'était débarrassé de tous ces surmoi qui depuis une décennie montent leur garde de fer autour de son cinéma.

La pure joie de chanter, de jouer et d'être écoutés des musiciens du Buena Vista Social Club finit par se doubler de la simple joie de regarder, d'écouter et de tourner qu'on perçoit chez l'auteur de Jusqu'au bout du monde. Le film signale la résurrection des papy de la guaracha. Il se pourrait qu'il indique aussi celle du cinéaste.

Jean-Michel Frodon



VOUS PRÉFÉREZ PEUT-ÊTRE UN INTERNET MOINS ASEPTISÉ

SOIRÉE SPÉCIALE
LISTES DE MARIAGE

LE
BON
MARCHÉ
RIVE GAUCHE

JEUDI 17 JUIN
DE 19 H À 22 H

LE BON MARCHÉ RIVE GAUCHE : 24, RUE DE SÈVRES - 75007 PARIS
M° SÈVRES-BABYLONE - TÉL. 01 44 39 82 00

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.25 Russie, à la recherche d'une identité.	Forum Planète
23.25 Primo Levi, la tragédie d'un optimiste.	Forum Planète
MAGAZINES	
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Linda Hardy, Michel Muller, Dog Eat Dog, Alain Ducasse ; Jean-Luc Delarue ; Tomino Benacquista.	Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous.	LCI
20.40 Le Talk Show. Invités : Smina et Charlotte de Turckheim.	LCI
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Le Photographe.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. Croisières pour tous. Vacances aux monastères. Camargue: l'envers du décor.	France 3
22.35 Ça se discute. Peut-on acquérir des capacités physiques hors du commun ?	France 2
23.10 Noces royales dans un château flambant neuf.	TF 1
23.30 Un siècle d'écrivains. Toute marche mystérieuse vers un destin : le cas Lovecraft.	France 3
DOCUMENTAIRES	
19.00 Connaissance. Descentes aux enfers. Atterrissage forcé dans la baie des Crocodiles.	Arte

19.30 D'île en île. Manado : les nomades de la mer.	Odyssée
19.45 La Deuxième Révolution russe. (7/8). Le compte à rebours du putsch.	Planète
20.15 Reportage. Le Cauchemar de Milosevic.	Arte
21.20 Rome secrète. [8/10].	Odyssée
21.45 La Guerre de Corée. [2/4]. L'élan brisé de MacArthur (septembre-décembre 1950).	Histoire
22.00 L'Année d'après Dayton. [1/2]. Printemps-été 1996.	Planète
22.20 Océan sauvage. [3/3].	Odyssée
23.05 La Firme. [1/2]. La maison des Windsor : L'année royale.	TSR

SPORTS EN DIRECT	
18.30 Football. Festival Espoirs de Toulon : match pour la 3 ^e place.	Eurosport
20.15 Football. Festival Espoirs de Toulon : finale.	Eurosport
3.00 Basket NBA. Finale : San Antonio Spurs - New York Knicks (1 ^{er} match).	Canal +

DANSE	
21.30 Roméo et Juliette. Chorégraphie d'Angelini Preljocaj. Musique de Serge Prokofiev.	Muzzik
23.10 Les Raboteurs. Chorégraphie d'A. Preljocaj.	Muzzik
23.20 Avant la parade. Chorégraphie d'A. Preljocaj.	Muzzik
23.45 Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Henry Purcell.	Mezzo

MUSIQUE	
18.30 et 20.45 Intégrale Chopin. Mezzo	
20.10 Unter Strom, de Mauricio Kagel. Avec Wilhelm Brück ; Christoph Caskei ; Theodor Ross.	Muzzik
21.55 Mathieu Boogaerts. Concert.	Paris Première

TÉLÉFILMS	
20.40 Le Dernier Espoir. Andrew Tennant.	RTL 9
20.40 La Faille. Bradford May.	13 ^{ème} RUE
20.50 La Colère d'une mère. Jacques Malaterre.	M 6
21.50 Docteur Robert Schumann, diabolique ou romantique ? Christine Soetbeer et Ernst-Günter Seibt.	Arte

SÉRIES	
21.30 Le Caméléon. Countdown (v.o.).	Série Club
22.20 Brooklyn South. Ambiance gay (v.o.).	Série Club
22.20 Friends. [1/2]. The One in Las Vegas (v.o.).	Canal Jimmy
22.50 Absolutely Fabulous, The Collection (v.o.).	Canal Jimmy
23.00 3 ^e planète après le Soleil. Just Your Average Dick (v.o.).	Série Club
23.20 Father Ted. Et Dieu créa la femme (v.o.).	Canal Jimmy
0.20 New York Police Blues. Un rêve obsédé (v.o.).	Canal Jimmy

FILMS

14.45 Firefox, l'arme absolue. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, 125 min) O.	Ciné Cinéma 2
17.00 Planète hurlante. Christian Duguay (Etats-Unis, 1995, 120 min) O.	Cinéstar 2
18.30 Les Liaisons dangereuses. Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 120 min) O.	Ciné Cinéma 2
18.35 Le Cavalier solitaire. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min) O.	Ciné Cinéma 3
18.55 Y'a bon les Blancs. Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) O.	Cinéstar 1
20.30 Humoresque. Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 125 min) O.	Ciné Classics
20.30 Firefox, l'arme absolue. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1982, 125 min) O.	Ciné Cinéma 1
20.30 Rio Bravo. Howard Hawks (Etats-Unis, 1960, 140 min) O.	Ciné Cinéma 2
21.00 Le Suspect idéal. Jonas Pate et Joshua Pate (Etats-Unis, 1998, 100 min) O.	Canal +
21.00 Casino. Martin Scorsese (Etats-Unis, 1995, 180 min) O.	Cinéstar 2



21.40 Saint-Louis Blues. Allen Reisner. Nat King Cole, Pearl Bailey (Etats-Unis, 1958, N., v.o., 100 min) O.	Cinétoile
22.35 Itinéraire d'un enfant gâté. Claude Lelouch (France - Allemagne, 1988, 125 min) O.	Ciné Cinéma 1
22.40 Aprile. Nanni Moretti (Italie, 1998, v.o., 74 min) O.	Canal +
23.10 Black Jack. Ken Loach (Grande-Bretagne, 1978, 110 min) O.	TMC
23.50 Les Temps modernes. Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 90 min) O.	Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
19.05 Le Bigdil.	
19.50 et 1.17 Clic & Net.	
20.00 Journal, Météo.	
20.50 Succès.	
23.10 Noces royales dans un château flambant neuf.	
0.30 Minuit sport.	
1.05 TF 1 nuit, Météo.	

FRANCE 2

18.25 Hartley, cœurs à vif. O.	
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.	
19.20 Qui est qui ?	
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 Journal, Météo.	
20.55 Madame le proviseur. L'Heure de la sortie. O.	
22.35 Ça se discute. Peut-on acquérir des capacités physiques hors du commun ?	
0.40 Journal, Météo.	
1.05 Le Cercle. Polar.	

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.	
18.50 Un livre, un jour.	
18.55 19 - 20 de l'Info, Météo.	
20.05 Fa Si La.	
20.35 Tout le sport.	
20.55 Des racines et des ailes.	
22.55 Météo, Soir 3.	
23.30 Un siècle d'écrivains. Toute marche mystérieuse vers un destin : le cas Lovecraft.	
0.20 Le Making of. Toute marche mystérieuse vers un film.	

FRANCE 5

En clair jusqu'à 21.00	
18.25 Flash infos.	
18.30 Nulle part ailleurs.	
21.00 Le Suspect idéal. Film. Jonas Pate et Joshua Pate. O.	
22.40 Aprile. Film. Nanni Moretti (v.o.). O.	
23.55 South Park. O.	
1.10 Le Loup-garou de Londres. Film. John Landis (v.o.). O.	

ARTE

19.00 Connaissance.	
19.45 Météo, Arte info.	
20.15 Reportage. Le Cauchemar de Milosevic.	

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Le Photographe
Ce film de Dariusz Jablonski est un bouleversant témoignage sur la barbarie nazie, qui fait appel à des centaines de photographies couleurs prises entre 1940 et 1944 par l'intendant du ghetto de Lodz, où furent enfermés des milliers de juifs. Le réalisateur confronte la vision de l'apprenti-photographe et le témoignage d'Arnold Mostowicz, ancien médecin du ghetto, qui a survécu. FIPA d'or.

HISTOIRE

21.45 La Guerre de Corée [2/4]
Un long documentaire (quatre épisodes de 50 minutes) de la BBC sur la guerre de Corée, bâti sur des archives inédites et de multiples témoignages d'anciens combattants. Ce film remarquable retrace de manière claire et passionnante ces combats qui mirent le pays du Marin-Calmé à feu et à sang, trois ans durant, et provoquèrent une crise majeure entre Washington, Moscou et Pékin.

FRANCE 3

23.30 Le cas Lovecraft
Un portrait de H. P. Lovecraft (1890-1937), l'un des grands écrivains fantastiques de ce siècle, suivi de son *making of*. Deux réalisations de grande intelligence récompensées d'un FIPA d'or et du Silver Spire de San Francisco. Ces prix ont distingué la subtile adéquate du fond et de la forme, l'intelligence de l'écriture visuelle et de la représentation de l'univers de l'auteur de *Démons et merveilles*.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
20.40 Thema. Contre le crime. Police et justice en Europe.	Arte
21.20 Les Manipulations génétiques.	Forum Planète
MAGAZINES	
10.40 Arrêt sur images. Yougoslavie : cinq ans de guerre de l'information. Une photo. Un argument... Une image de télévision. Un chiffre.	La Cinquième
14.35 La Cinquième rencontre... L'étoffe du désir.	La Cinquième
15.10 Science info. L'éclipse du 11 août 1999	LCI
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Thomas Le Douarec et Gwendoline Hamon.	LCI
17.00 Les Lumières du music-hall. Catherine Sauvage. Jean Gabin.	Paris Première
17.30 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Waldeck Rochet le 7 mars 1966 [2/2].	Histoire
17.40 Le Débat.	LCI
18.00 Stars en stock. Jean Crawford. Gregory Peck.	Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Morad Sali, Cree Summer, Ismail Kadare, Edwy Plenel.	Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief.	LCI
20.55 Envoyé spécial. Scouts : la nébuleuse. Football : les enfants de Jean-Marc Guillou. Post-scriptum : Le Bac à 40 ans.	France 2
21.05 Savoir plus santé. Miracles ou guérisons inexplicables ?	TV 5
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Jean-Paul II négociations secrètes.	Histoire
23.10 Comme au cinéma. Comédien à tout prix. Invités : Victoria Abril, Charlotte de Turckheim, François Morel, Bruno Solo, Matthilde Seigner.	France 2
23.10 France Europe Express. Portraits de candidats à l'élection européenne. Invités : Gerhard Schröder, Pavo Lipponen, Romano Prodi, Ari Vatanen, Antonio Di Pietro, Miguel et Paolo Portas.	France 3
0.05 Le Magazine de l'Histoire. Spécial sexe et sentiment.	Histoire
0.55 Des racines et des ailes. Croisières pour tous. Vacances aux monastères. Camargue : l'envers du décor.	France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Une bombe pour Hitler.	Planète
17.25 Jean Dreville, l'œil tranquille. [1/3].	Ciné Classics
18.05 Les Marchands de sel de l'Himalaya.	Odyssée
18.30 Boulot bonheur.	Histoire
19.00 Voyages, voyages. La Toscane.	Arte
19.10 Les Armes de la victoire. [11/12]. Le katana du samouraï.	Planète
19.15 Les Splendeurs naturelles de l'Europe.	TV 5
19.30 Oromos, la tradition du don.	Odyssée
19.40 La Fabuleuse Histoire du Puro.	Planète
20.15 Reportage. Le Combat des dieux.	Arte
20.15 Rome secrète. [8/10]. Les fontaines de Rome.	Odyssée
20.30 Des gènes pleins de promesses.	Forum Planète
20.35 Cinq colonnes à la une.	Planète
20.45 Thema. Contre le crime.	Arte
20.45 Desmond Tutu, cette chose étrange qu'on appelle la grâce.	Odyssée
21.30 Les Trois du pays d'Auge.	Odyssée
21.35 La Deuxième Révolution russe. [7/8]. Le compte à rebours du putsch.	Planète
22.10 Histoire de la BD. Manga ! Manga !	Odyssée
22.25 Naissance d'une justice.	Planète
22.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [1/6]. La fibre nationaliste (1987-1989).	RTBF 1
23.25 Femmes du monde arabe. Soraya Altorki, Egypte.	Planète
23.25 Bleu du Sinaï. Les dauphins médecins.	Odyssée

SPORTS EN DIRECT	
15.00 Cyclisme. Tour de Suisse. Lausanne - Küssnacht am Rigi.	Eurosport
15.25 Cyclisme. Tour de Suisse.	TSR
2.05 Hockey sur glace NHL. Stanley Cup. 5 ^e manche.	Canal +

DANSE

19.00 American Ballet Theatre at the Met. New York 1984.	Mezzo
--	-------

MUSIQUE

20.10 Papillons, de Schumann. Nicolás Economou, piano.	Mezzo
20.45 Intégrale Chopin. Sonates, valse, mazurkas, polonaises, nocturnes, airs et mélodies divers.	Mezzo
21.00 Le Trio Brahms interprète Bedrich Smetana. Avec Leonardo Leonardi, piano ; Felice Cusano, violon ; F. Maggio Ormezzovio, violoncelle.	Muzzik
21.30 Le Trio Di Trieste joue le trio de Charles Ives. Avec Dario De Rosa, piano ; Renato Zanetovich, violon ; Amadeo Baldovino, violoncelle.	Muzzik
23.40 Der Freischütz. Opéra de von Weber. Mise en scène. Achim Freyer. Par l'Orchestre de l'Opéra de Stuttgart, dir. Dennis Russell Davies.	Muzzik
23.55 Hommage à Brahms. Dir. Claudio Abbado.	Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Garçonne. Etienne Périer [1 et 2/2].	Festival
20.55 Les Galons du silence. Jeffrey A. Bleckner. O.	Téva
22.45 Made in America. Arabesque : La Peur aux trousseaux. A. Shaw.	TF 1

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le voyage.	La Cinquième
17.30 Angela, 15 ans.	France 2
17.35 Highlander. Médecine mortelle.	M 6
18.25 Hartley, cœurs à vif.	France 2
18.25 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de justice médiatique.	M 6
19.50 Happy Days. Les 45 ans d'Howard.	Série Club
20.10 Zorro. Les compagnons de l'Aigle.	M 6
20.15 Campus Show. La fin justifie les moyens.	Série Club
20.15 Caroline in the City. Caroline and the Reception.	RTL 9
20.45 Terre indigo. [1/8].	RTBF 1
20.45 Buffy contre les vampires. Les hyènes.	Série Club
20.50 Le juge est une femme. L'Enfant de l'absente.	TF 1
21.35 Urgences. Pour la bonne cause.	TSR
22.35 La Rédac. Echéec sur toute la ligne.	Disney Channel
22.55 Profiler. [1 et 2/2]. Venin. O.	M 6

JEUDI 17 JUIN

FILMS

15.05 L'Aventure. Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1960, N., v.o., 140 min) O.	Ciné Classics
15.30 La Grande Guerre. Mario Monicelli (Italie, 1959, N., 125 min) O.	Cinétoile
16.20 Les Liaisons dangereuses. Stephen Frears (GB, 1988, 120 min) O.	Ciné Cinéma 2
16.30 Ceux qui m'aiment prendront le train. Patrice Chéreau (France, 1998, 120 min) O.	Canal + vert
17.10 Le Cavalier solitaire. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985) O.	Ciné Cinéma 1
18.20 Humoresque. Jean Negulesco (EU, 1946, N., v.o., 125 min) O.	Ciné Classics
18.25 Itinéraire d'un enfant gâté. Claude Lelouch (Fr. - All., 1988, 125 min) O.	Ciné Cinéma 3
19.30 La Dernière Femme. Marco Ferreri (France - Italie, 1975, 105 min) O.	Cinétoile
20.30 Les Temps modernes. Charles Chaplin (Etats-Unis, 1935, N., 90 min) O.	Ciné Classics



20.30 Généalogies d'un crime. Raoul Ruiz. Avec Catherine Deneuve, Melvil Poupaud (Fr., 1997, 110 min) O.	Ciné Cinéma 2
20.30 Les Liaisons dangereuses. Stephen Frears (GB, 1988, 120 min) O.	Ciné Cinéma 3
21.00 Les Amants du Capricorne. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min) O.	Paris Première
22.05 Henry V. Kenneth Branagh (GB, 1989, v.o.) O.	Ciné Cinéma 1
22.10 Paris, Texas. Wim Wenders (Fr. - All., 1984, v.o., 140 min) O.	Canal Jimmy
22.20 Le Cavalier solitaire. Clint Eastwood (Etats-Unis, 1985, 115 min) O.	Ciné Cinéma 2



23.15 Easy Rider. Dennis Hopper. Avec Peter Fonda, Dennis Hopper (EU, 1969, v.o., 95 min) O.	Cinétoile
0.20 Généalogies d'un crime. Raoul Ruiz (France, 1997) O.	Ciné Cinéma 1
0.45 Cotton Club. Francis Ford Coppola (EU, 1984, 125 min) O.	Cinéstar 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1	
15.40 Le Rebelle. O.	
16.30 Vidéo gag.	
16.45 Sunset Beach. O.	
17.35 Melrose Place. O.	
18.25 Exclusif.	
19.05 Le Bigdil, Clic & Net.	
20.00 Journal, Le Résultat des courses.	
20.42 Boom, Météo.	
20.50 Le juge est une femme. Série. L'Enfant de l'absente. O.	
22.45 Made in America. Arabesque : La Peur aux trousseaux. Téléfilm. Anthony Shaw. O.	
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.45 TF1 nuit, Météo, Clic & Net.	

FRANCE 2

15.50 Tiercé.	
16.05 La Chance aux chansons.	
17.00 Des chiffres et des lettres.	
17.25 Un livre, des livres.	
17.30 Angela, 15 ans. O.	
18.25 Hartley, cœurs à vif. O.	
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.	
19.20 Qui est qui ?	
20.00 Journal, Météo, Point route.	
20.55 Envoyé spécial. Scouts : la nébuleuse. Football : les enfants de Jean-Marc Guillou. Le Bac à 40 ans.	
23.00 Expression directe.	
23.10 Comme au cinéma. Comédien à tout prix.	
0.45 Journal, Météo.	
1.05 La 25 ^e Heure. Tony, le Suisse bâtisseur de ponts.	

FRANCE 3

14.55 La Course au pouvoir. Téléfilm. Noel Nosseck. O.	
16.40 Les Minikeums.	
17.45 Le Kadox.	
18.20 Questions pour un champion.	
18.45 Un livre, un jour.	
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.05 Fa Si La.	
20.35 Tout le sport, Consomag.	
20.55 Il était une fois un filic. Film. Georges Lautner. O.	
22.35 Météo, Soir 3.	
23.10 France Europe Express. Portraits de candidats à l'élection européenne.	
0.30 Espace francophone.	
0.55 Des racines et des ailes.	

CANAL +

